



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Populaire et Démocratique Algérienne

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique

جامعة وهران 02 محمد بن أحمد
Université d'Oran 02 Mohamed Ben Ahmed

معهد الصيانة والأمن الصناعي
Institut de Maintenance et de Sécurité Industrielle

Département de Sécurité Industrielle et Environnement

Mémoire de fin d'études

Pour l'obtention du diplôme de Master (LMD)

Domaine : Sciences et Technologies

Filière : Hygiène et Sécurité Industrielle et Environnement (HSE)

Spécialité : Prévention et Intervention (PI)

Thème

**Evaluation du système de management intégré QSE Par la
méthode <<Gap analysis>>**

Etude de cas : Groupement Sonatrach-Agip

Réalisé par :

Nom: DEHAS

Prénom: HOUCINE

Nom: MAHAMMEDI

Prénom: KHALIL

Soutenu le devant le jury composé de :

Nom et Prénom	Grade	Etablissement	Qualité
Titah Mawloud	MCB	IMSI-Université d'Oran 2	Président
Arbi Maachia	MCB	IMSI-Université d'Oran 2	Encadreur
Aoumer yamina	MAA	IMSI-Université d'Oran 2	Examinatrice

REMERCIEMENTS

Nous remercions notre dieu le tout puissant de nous avoir accordées la force et le savoir de terminer ce mémoire et de nous avoir orienté vers le droit chemin.

Nous tenons à remercier chaleureusement notre cher encadreur **Mme. Arbi Maachia** pour l'aide et pour les conseils précieux pendant les études de ce travail.

Nous avons aussi le plaisir de remercier vivement notre maitre de stage **M. Bourriche Hichem** pour sa disponibilité, ses orientations et ses conseils tout au long de notre travail. Sans oublier tous les membres de l'équipe de sécurité, préventions et d'interventions, et toutes les personnes de l'entreprise **SONATRACH-AGIP-BRN**.

Nous remercions les membres de jurés **M. Titah Mawloud** et **Mme. Aoumer Yamina** d'avoir accepté d'évaluer ce modeste travail.

Nous adressons également nos remerciements les plus respectueux à tous nos enseignants de l'université pour nous avoir transmis leurs connaissances.

Merci à tous

DÉDICACES

Je dédie ce modeste travail à ceux qui ont donné un sens à mon existence, en me donnant une éducation irréprochable, ceux qui m'ont appuyé jours et nuits durant mon parcours :

A mes très chers parents qui ont toujours été à mes côtés pour m'encourager et veiller sur moi :

A celle qui m'a transmis la vie, l'amour, le courage à toi chère maman toute ma joie, mon amour et ma reconnaissance,

A mon cher papa à qui je tiens mon profond respect et mon immense affection, rien au monde ne pourra suffire pour t'exprimer ma sincère reconnaissance.

A ma chère future femme qui m'a soutenu et été toujours à mes côtés.

A mes chers frères (**ABDELKADER** et **MOHAMMED**) et ma chère sœur.

A mon binôme et mon ami (**MAHAMMEDI KHALIL**) qui m'a soutenu et aidé durant la réalisation de notre travail.

A toute ma famille paternelle et maternelle (**DEHAS** et **SARIDJ**) chacun à son nom.

A tous mes amis de la vie personnelle et professionnelle chacun à son nom.

Ainsi, je dédie ce travail à toutes personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation

Qu' « **ALLAH** » vous protège et vous garde heureux.

Houcine

DÉDICACES

Je dédie ce modeste travail à ceux qui ont donné un sens à mon existence, en me donnant une éducation irréprochable, ceux qui m'ont appuyé jours et nuits durant mon parcours :

A mes très chers parents qui ont toujours été à mes côtés pour m'encourager et veiller sur moi :

A celle qui m'a transmis la vie, l'amour, le courage à toi chère maman toute ma joie, mon amour et ma reconnaissance,

A mon cher papa à qui je tiens mon profond respect et mon immense affection, rien au monde ne pourra suffire pour t'exprimer ma sincère reconnaissance.

A mes chers frères et ma chère sœur.

A mon binôme et mon ami (**DEHAS HOUICINE**) qui m'a soutenu et aidé durant la réalisation de notre travail.

A toute ma famille paternelle et maternelle (**MAHAMMEDI** et **BOUDERRADJI**) chacun à son nom.

A tous mes amis de la vie personnelle et professionnelle chacun à son nom.

Ainsi, je dédie ce travail à toutes personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation

Qu'« **ALLAH** » vous protège et vous garde heureux.

Khaliil

Résumé

Le management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement (QSE) se développe de plus en plus au sein des organisations. Il est devenu indispensable pour ces dernières qui sont à la recherche de rentabilité en réduisant leurs coûts, et tout en satisfaisant les attentes de leurs clients qui sont de plus en plus soucieux de ce type de management. L'origine de l'émergence du management QSE est liée à une demande client, qui s'inscrit de plus en plus dans une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et qui souhaitent entraîner l'ensemble de leur processus de production de l'amont à l'aval sur le même chemin.

Le système de management intégré QSE est un moyen pour les organisations de réduire leurs coûts et donc d'être plus rentable, tout en satisfaisant les exigences de leurs clients.

Pour garantir la qualité et la satisfaction dans la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement, le groupement SONATRACH-AGIP (GSA) a mis en place un système de management intégré basé sur les normes ISO9001, ISO14001 et ISO 45001.

L'objectif de ce projet de fin d'études est de mener une analyse concrète de l'efficacité du SMI établi grâce à la méthodologie Gap Analysis, afin de proposer des pistes d'amélioration.

Mots clés : qualité, sécurité, environnement, exigences, système de management intégré QSE, ISO9001, ISO 14001, ISO 45001, SMI, SMQ, SME, SMSST, Gap Analysis, amélioration continue.

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Résumé

Liste des Abréviations

Liste des figures

Liste des tableaux

Liste des graphes

Introduction générale 1

Chapitre I: Cadre théorique du Système de management intégré

Introduction 4

I.1 Système de management intègre SMI: 5

 I.1.1 Définition..... 5

 I.1.2 Pourquoi mettre en place un SMI 5

 I.1.3 Le principe d'amélioration continue 5

I.2 Système de management de la qualité SMQ 6

 I.2.1 Définition..... 6

 I.2.2 Les enjeux d'un SMQ..... 7

 I.2.2.1 Les enjeux externes..... 7

 I.2.2.2 Les enjeux internes 7

I.3 Système de management de la santé et de la sécurité au travail: 7

 I.3.1 Définition..... 7

 I.3.2 Pourquoi mettre en place un SMSST 7

 I.3.3 Les enjeux d'un SMSST..... 8

 I.3.4 La norme ISO 45001 8

 I.3.4.1 Définition 8

 I.3.4.2 Calendrier de l'ISO 45001 8

 I.3.4.3 Structure de la norme ISO 45001 9

I.3.4.4 Relation entre la norme ISO 45001 et le cycle PDCA	11
I.3.4.5 Principes de la norme ISO 45001	13
I.4 Système de management de l'environnement SME.....	13
I.4.1 Définition.....	13
I.4.2 Les objectifs d'un SME	13
I.4.3 Les enjeux d'un SME	14
I.4.3.1 Les Enjeux Sociétaux.....	14
I.4.3.2 Les Enjeux Légaux	14
I.4.3.3 Les Enjeux De l'entreprise	14
I.4.4 La norme ISO 14001	14
I.4.4.1 Définition	14
I.4.4.2 Structure de la norme ISO 14001	15
I.4.4.3 Relation entre la norme iso 14001 et le cycle PDCA	16
I.4.4.4 Principes de la norme ISO 14001	17
I.5 Vers un système de management intégré SMI.....	18
I.5.1 Définition et concept du management intégré.....	18
I.5.2 Le processus d'intégration d'un management QSE et les outils	18
I.5.2.1 Les types d'intégration.....	18
I.5.2.2 Les éléments d'intégration	19
I.5.2.3 Le principe d'intégration	21
I.5.2.3.1 Intégration au sommet de l'organisation.....	21
I.5.2.3.2 Intégration aux niveaux des politiques.....	22
I.5.2.3.3 L'intégration au niveau des fonctions QSE	22
I.5.2.3.4 Intégration au niveau des processus et du système documentaire	22
I.5.2.3.4.1 Intégration au niveau des processus	22
I.5.2.3.4.2 Intégration au niveau du système documentaire	22
I.5.2.3.5 Intégration au niveau des ressources humaines	23
I.5.3 Démarche simultanée QSE.....	23
I.5.4 Extension d'un système qualité a un système environnement et sécurité	23
I.5.5 Formation permanente	24
I.5.6 Les principales nuances d'un système management intégré	24
I.5.7 Les enjeux du système de management intégré	25
I.5.8 La condition pour la réussite d'une démarche QSE.....	25

I.5.9 La mise en place du système de management intégré.....	26
I.5.10 Les avantages d'intégration	28
I.6 La QSE devient axe stratégique des organisations	28
Conclusion.....	30

Chapitre II: Description de l'organisme d'accueil Groupement Sonatrach-Agip

Introduction	32
II.1 Présentation de l'entreprise.....	32
II.2 Historique.....	32
II.3 Organigramme Et Responsabilités GSA.....	34
II.4 Implantation de CTH-BRN.....	35
II.5 Composition et fonctionnement de CTH	35
II.5.1 Composition de CTH	35
II.5.2 fonctionnement de CTH.....	36
II.5.2.1 Manifold d'entrée	37
II.5.2.2 Unité de Séparation huile	37
II.5.2.3 Unité de traitement huile	38
II.5.2.4 Stockage de l'huile stabilisée	38
II.6 Description générale du système de lutte contre l'incendie au CTH.....	38
II.6.1 Système d'eau d'incendie.....	38
II.6.1.1 Les équipements fixes utilisés sur système d'eau anti-incendie	39
II.6.2 Systèmes utilisant une solution moussante	40
II.6.3 Systèmes d'extincteurs automatiques.....	40
II.6.4 Systèmes d'extinction portable et mobile.....	41
Conclusion.....	42

Chapitre III Evaluation du système de management intégré HSE-IMS

Introduction	44
III.1 Description du système HSE-IMS de « GSA » et ses composants	46
III.1.1 Historique du HSE-IMS de GSA.....	46
III.1.2 Les éléments du HSE-IMS de GSA.....	47
III.1.2.1 Politique & Objectifs HSE	47
III.1.2.2 Leadership et Engagement	47
III.1.2.3 Management des risques	48
III.1.2.4 Exigence Légales et Autre	49

III.1.2.5 Objectifs, Cibles et programme(s) HSE.....	50
III.1.2.6 Structure Organisationnelle et Responsabilité	50
III.1.2.7 Formation Sensibilisation et Compétence.....	51
III.1.2.8 Communication	51
III.1.2.9 Documentation et Contrôle relatif.....	52
III.1.2.10 Contrôle Opérationnel.....	52
III.1.2.11 Approvisionnements et Sous-traitants.....	53
III.1.2.12 Préparation et Réponse à l'urgence.....	53
III.1.2.13 Surveillance et Mesurages.....	53
III.1.2.14 Non-conformités, Actions Correctives et Préventives	54
III.1.2.15 Enregistrements HSE-IMS.....	54
III.1.2.16 Audit	55
III.1.2.17 Revue de la Direction	55
III.1.3 La méthode "GAP ANALYSIS"	56
III.1.3.1 Définition de la méthode "GAP ANALYSIS"	56
III.1.3.2 Les objectifs du Gap Analysis	57
III.1.4 Application de la méthode « Gap analysis » sur HSE-IMS de GSA.....	57
III.1.4.1 Réalisation d'une photographie de la situation présente	57
III.2 Evaluation du système selon les normes ISO 45001 et ISO 14001.....	58
III.2.1 Evaluation du HSE-IMS selon la norme ISO 45001 :2018.....	58
III.2.1.1 Présentation de la grille d'évaluation selon la norme ISO 45001 :2018.....	58
III.2.1.2 Diagnostique de HSE-IMS selon la norme ISO 45001 v 2018.....	59
III.2.2 Evaluation du HSE-IMS selon la norme ISO 14001 :2015	74
III.2.2.1 Présentation de la grille d'évaluation selon la norme ISO 14001 :2015.....	74
III.2.2.2 Diagnostique de HSE-IMS selon la norme ISO 14001 v 2015.....	75
III.3 Présentation des résultats de chaque évaluation.....	82
III.3.1 Les résultats globaux de l'évaluation de la norme ISO 45001	82
III.3.2 Les résultats globaux de l'évaluation de la norme ISO 14001	84
III.4 Identification des leviers pour passer de l'état actuel à l'état cible	86
Conclusion.....	92
Conclusion Générale.....	93
Bibliographie	95
Annexes	

Liste des Abréviations

BRN : bir rebaa nord

CTH : centre traitement d'huile

CMT : centre médecine de travail

GSA : Groupement SONATRACH-AGIP

HSE-IMS : système de mangement Intégré (*HSE-Integrated Management System*)

ILO-OSH: International Labor Organization - Occupational Health and Safety

ISO: Organisation Internationale de Normalisation

PII : Plan Interne d'Intervention

RIA : robinet incendie armée

ROD: Rhourd Oled Djemaa

ROM: Rhourd Messaoud

RAES : Registre des aspects environnementaux significatif

RSE : Responsabilité sociétale de l'entreprise

PRO : Procédure

IOP : Instruction Opérationnelle

Liste des figures

Figure 1: Roue de Deming.....	6
Figure 2 : Evolution de la norme ISO45001.....	9
Figure 3 : Relation entre le concept PDCA et l'ISO 45001	12
Figure 4 : Représentation de la structure de la Norme Internationale ISO 14001 dans le cycle PDCA.....	17
Figure 5 : Les types d'intégration.....	19
Figure 6 : Les niveaux d'intégration	21
Figure 7: Intégration au niveau du système documentaire	22
Figure 8: Les étapes de mise en place d'un système de management intégré	27
Figure 9: Organigramme du groupement SONATRACH-AGIP	34
Figure 10 : Implantation de CTH	35
Figure 11: Schéma de principe du procédé	37
Figure 12: Schéma du réseau anti-incendie.....	39
Figure 13 : Schéma du principe de la méthode « GAP ANALYSIS »	56
Figure 14 : Schéma de principe d'évaluation du HSE-IMS.....	57
Figure 15: Interface de la grille d'évaluation selon ISO 45001 :2018	58
Figure 16: Interface de la grille d'évaluation selon ISO 14001 :2015	74

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les exigences de la norme ISO 45001 et son cycle PDCA	12
Tableau 2 : Les éléments d'intégration.....	19
Tableau 3 : Les principales nuances d'un système de management intégré	24
Tableau 4: Les moyens mobiles d'intervention	41
Tableau 5: Questionnaire selon la norme ISO 45001 version 2018.....	59
Tableau 6: Questionnaire selon la norme ISO 14001 version 2015.....	75
Tableau 7: Conformité de SMSST selon les chapitres de la norme ISO 45001.....	82
Tableau 8 : Conformité de SME selon les chapitres de la norme ISO 14001.....	84
Tableau 9 : Le plan d'action de l'évaluation.....	86

Liste des graphes

Graphe 1 : Résultat global d'évaluation selon ISO 45001 :2018	83
Graphe 2 : Résultat global d'évaluation selon ISO 14001 :2015	85

Introduction générale

Dans le contexte actuel, de plus en plus d'entreprises cherchent la performance globale (économique, sociale et environnementale) en réponse aux exigences croissantes de leurs parties prenantes et en réponse aux préoccupations du développement durable.

De ce fait, il paraît évident que chaque entreprise doit connaître au moins les risques de ses activités sur son environnement naturel et sur son personnel (santé et sécurité) afin de réfléchir aux méthodes et moyens à mettre en place pour les maîtriser, à un coût économiquement viable. Le but étant d'améliorer l'image de l'entreprise et de chercher l'amélioration continue.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs entreprises s'engagent dans une démarche de mise en place un système de management intégré, qui peut être défini comme un système qui permet de gérer de façon globale les parties communes aux référentiels qualité, sécurité et environnement, en fonction des caractéristiques telles que les risques inhérents à l'activité, la politique d'entreprise, ses moyens humains et financiers.

Afin d'orienter l'entreprise dans ses objectifs, une approche de management intégré s'avère indispensable, notre étude présente ainsi trois référentiels pouvant faire l'objet d'intégration dans un système de management commun, à savoir le système de management de la qualité (SMQ) selon l'**ISO 9001**, le système de management environnemental (SME) selon l'**ISO 14001** ; le système de management de la santé et sécurité au travail (SMSST) selon l'**ISO 45001**.

L'intégration va consister à rassembler les trois organisations Q+S+E en une seule. Un système de management intégré (SMI) va rassembler trois systèmes totalement compatibles pour un fonctionnement plus efficace.

Cette démarche permet d'améliorer et surtout de mettre en place une organisation efficace afin de répondre au mieux au besoin du secteur public et plus particulièrement aux besoins des administrés. Elle s'agit réellement d'une volonté de la direction impliquant un changement de culture de l'entreprise ce qui amène vers l'excellence. Pour cela un certain nombre de questions se posent à ce sujet parmi lesquelles :

- Comment intégrer le triptyque qualité, sécurité et environnement dans un seul système de management ?
- Quelle ambition atteindrons-nous dans cette intégration?

L'Objectif principal de notre mémoire est d'essayer d'apporter des éléments de réponses à la problématique principale suivante :

- ✓ Quelles actions concrètes faut-il mettre en place pour suivre l'application du système de management intégré et atteindre les objectifs fixés en matière d'amélioration continue ?

La réalisation de cette étude est structurée en trois chapitres :

- ❖ Le premier chapitre consiste à exposer un concept général sur les systèmes de management selon les référentiels (ISO 9001, ISO14001 et ISO 45001) et comment les intégrer dans un seul système ;
- ❖ Le deuxième chapitre présente l'organisme d'accueil (groupement SONATARACH-AGIP) ;
- ❖ Le troisième chapitre sera consacré à l'évaluation du système de management intégré (Qualité/ Sécurité/ Environnement) de groupement SONATARACH-AGIP par la méthode « GAP ANALYSIS ».

La synoptique ci-après illustre le plan suivi au cours de cette étude :

- ✓ Introduction générale ;
- ✓ Chapitre I : Cadre théorique du Système de management intégré(SMI) ;
- ✓ Chapitre II : Description de l'organisme d'accueil Groupement Sonatrach-Agip « GSA » ;
- ✓ Chapitre III : Evaluation du système de management intégré de l'entreprise « GSA » ;
- ✓ Conclusion générale.

Chapitre I

*Cadre théorique du
Système de
management intégré
(SMI)*

Introduction

Pour la sécurité des biens et des personnes, il est nécessaire d'identifier tous les phénomènes dangereux, d'analyser et de prévenir tous les risques que l'activité d'un site est susceptible d'occasionner aux biens et aux personnes à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation. Le périmètre couvert sera l'ensemble des processus et un site pouvant conduire à des accidents.

Pour la santé et la sécurité au travail, il est nécessaire d'identifier tous les phénomènes dangereux, d'analyser et de prévenir tous les risques que les activités de l'organisation peuvent affecter la santé et la sécurité au travail.

Afin de protéger l'environnement, il est nécessaire de comprendre et de contrôler au site par site toutes les pollutions possibles causées par les activités industrielles sur ces sites. Le périmètre couvert sera l'ensemble des processus d'un site pouvant conduire à des pollutions.

Pour la qualité, il sera nécessaire de connaître et d'anticiper les attentes et les besoins des clients et leur traduction en exigences et, une fois les clients servis, de mesurer leur satisfaction. Le périmètre couvert sera l'ensemble des processus.

Notre objectif dans ce chapitre est d'associer les différentes normes de la QSE (**Qualité, Sécurité et Environnement**) en un seul système de management intégré SMI, et si ce système est un nouvel axe stratégique des organisations. Nous verrons dans un premier temps les systèmes de management existants, et comment les fusionner dans un seul système intégré QSE. Ensuite, nous essayerons d'induire ses avantages et ses enjeux. Enfin, nous jugerons si le système management QSE est un axe stratégique des organisations ou non.

I.1 Système de management intègre SMI :

I.1.1 Définition :

Un système de management intégré est défini par AFNOR comme « une démarche visant à prendre en compte, de façon globale et cohérente, les exigences des différents domaines qualité, environnement, sécurité. (1)

- Un système : c'est l'ensemble d'éléments corrélés ou interactifs ;
- Management : c'est une activité corrélée pour orienter et diriger un organisme ;
- Intégration : c'est une opération qui consiste à assembler les différentes parties d'un système et assurer la compatibilité ainsi que son bon fonctionnement ;
- Système de management intégré : « est un système qui permet la gestion de plusieurs domaines de management (qualité, sécurité et environnement) au sein d'un même organisme. Ce type combine les exigences de différentes normes compatibles entre elles afin que l'organisme gagne en efficacité ». (2)

Les référentiels de management les plus appliqués au plan international sont :

- ✓ ISO 9001 : pour le management de la qualité ;
- ✓ ISO 14001 : pour le management de l'environnement ;
- ✓ ISO 45001 : pour le management de la santé et la sécurité au travail.

I.1.2 Pourquoi mettre en place un SMI :

Le système QSE est la première étape vers un développement durable, dont le concept conjugue trois objectifs : efficacité économique, équité sociale et protection de l'environnement. L'entreprise assure une compétitivité à long terme en créant de la valeur, de manière équitable et responsable, pour les clients et les principales parties prenantes. En intégrant dans la gestion des risques liés à la qualité des produits, les aspects environnementaux et sociaux peuvent altérer son image et entraîner des conséquences financières importantes. (3)

Un SMI doit donc satisfaire trois grandes catégories de parties prenantes:

- Les clients ;
- L'environnement ;
- Le personnel au travail.

I.1.3 Le principe d'amélioration continue :

Une entreprise confrontée à la concurrence, doit établir une stratégie lui permettant de créer de meilleurs services plus rapidement et à moindre coût. Les systèmes de management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement existants sont construits sur un principe connu sous le nom d'amélioration continue, un processus représenté par la roue de Deming (voir Figure 1). Cette roue représente le cycle PDCA, qui signifie (Plan, Do, Check, Act), ou en français (Prévoir, Exécuter, Vérifier et Améliorer).

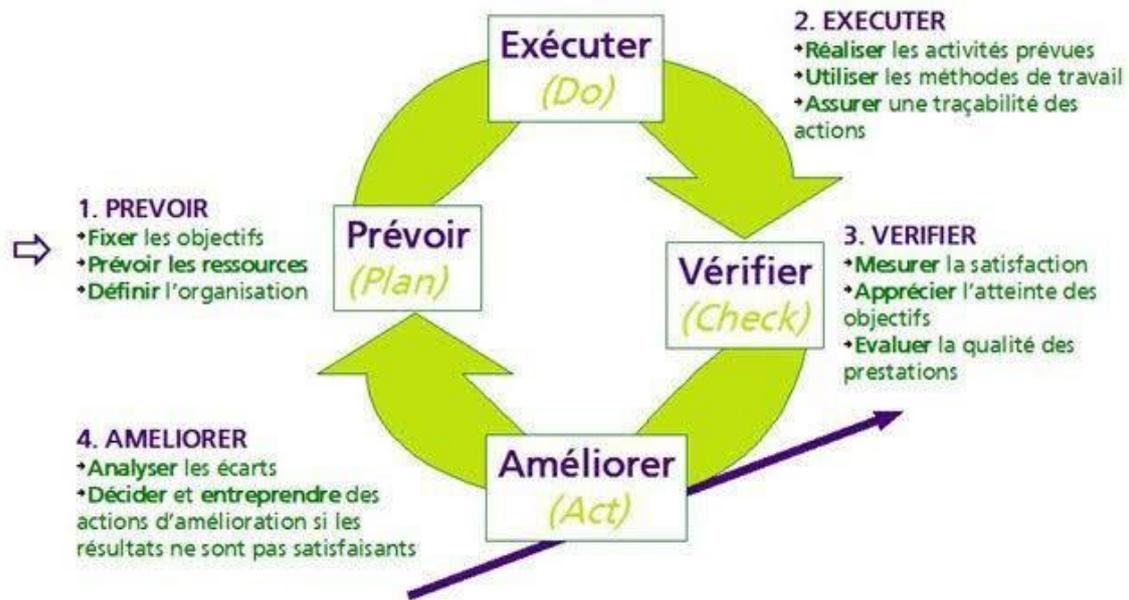


Figure 01. Roue de Deming

Si chaque étape est bien respectée et conduite, ce déroulement empêche la roue de redescendre grâce au retour d'expériences, à un système d'audits réguliers ou à un système documentaire qui capitalise les bonnes pratiques et les décisions. (4)

Les trois référentiels de la qualité, l'environnement, la sécurité adoptent le même cheminement pour leur déploiement (Plan, Do, Check et Act) avec le principe d'amélioration continue.

I.2 Système de management de la qualité SMQ:

I.2.1 Définition :

Est un système de spécification d'exigences liées à la qualité où une organisation doit démontrer sa capacité à fournir systématiquement un produit conforme aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires applicables, mais aussi lorsqu'il vise à accroître la satisfaction des clients par l'application efficace du système, y compris les processus pour l'amélioration continue du système et l'assurance de la conformité aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires applicables. (4)

L'ISO 9001 est la norme qui fournit l'ensemble des exigences pour un système de management de la qualité.

Les 7 principes de management appuyés par ISO 9001 sont:

- ✓ L'orientation client;
- ✓ Leadership;

- ✓ L'implication du personnel;
- ✓ L'approche processus;
- ✓ L'amélioration;
- ✓ La prise de décision fondée sur des preuves;
- ✓ Le management des relations avec les parties intéressées. (5)

I.2.2 Les enjeux d'un SMQ : (6)

I.2.2.1 Les enjeux externes :

- ✓ Amélioration du niveau de qualité des produits/services,
- ✓ Augmentation de la satisfaction de l'ensemble des clients,
- ✓ Reconnaissance visible du savoir-faire,
- ✓ Reconnaissance de l'entreprise.

I.2.2.2 Les enjeux internes :

- ✓ Développement du « leadership »,
- ✓ Clarification de l'organisation et des responsabilités,
- ✓ Homogénéité et cohérence des pratiques,
- ✓ Amélioration de l'efficacité des processus mis en œuvre,
- ✓ Renforcement de la cohésion interne,
- ✓ Reconnaissance, en interne, du savoir-faire

I.3 Système de management de la santé et de la sécurité au travail :

I.3.1 Définition : (7)

La nouvelle norme ISO 45001 v2018 définit le SMSST comme 'Système de management ou partie d'un système de management utilisé pour mettre en œuvre la politique SST. Cependant, un système de management de la santé et de la sécurité au travail est considéré comme un dispositif de gestion conçue pour aider les organismes de toutes tailles et de tous secteurs d'activité en matière de santé et de sécurité au travail (SST). Il vise à améliorer les performances d'une entreprise sur le plan sociale et économique grâce à une politique de maîtrise des risques professionnels et une culture de prévention.

I.3.2 Pourquoi mettre en place un SMSST : (7)

L'objectif d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMSST) est la prévention des lésions corporelles et des atteintes à la santé des travailleurs ainsi que l'amélioration continue des performances de l'entreprise en matière de santé et de sécurité.

De même, les démarches de management et de sécurité au travail visent à améliorer la performance sociale et économique des entreprises grâce à une meilleure maîtrise des risques professionnels et une culture de prévention.

I.3.3 Les enjeux d'un SMSST : (7)

- **Les enjeux sociaux** : Culture santé et sécurité dans l'entreprise, rassurer les parties intéressées en matière de SST, améliorer et protéger l'image de l'entreprise ...
- **Les enjeux humains** : Préserver la santé physique et mentale des salariés, réduire le nombre d'accidents et amélioration de l'engagement des salariés vis-à-vis l'entreprise
- **Les enjeux économiques** : Réduire les coûts liés aux accidents de travail et les perturbations dans l'entreprise, optimiser la productivité des travailleurs...
- **Les enjeux financiers**: Eviter les retards de la production, avoir des nouveaux marchés demandant une certification obligatoire dans ce domaine, éviter la perte d'heures travaillées...
- **Les enjeux juridiques** : Non-respect des exigences légales, pérennité de l'entreprise...

I.3.4 La norme ISO 45001 : (7)

I.3.4.1 Définition :

La Norme ISO 45001 est la nouvelle norme internationale des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail. Elle est conçue pour aider les organismes de toutes tailles et de tous types à créer et mettre en œuvre des systèmes de prévention proactifs contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Cependant, cette norme remplace le référentiel actuel OSHAS 18001 v 2007 mais elle est basé sur ses exigences et principes, également elle tient compte des autres normes tel que les principes directeurs ILO-OSH de l'Organisation internationale du travail, diverses normes nationales et internationales du travail et les conventions de l'OIT (organisation internationale du travail).

I.3.4.2 Calendrier de l'ISO 45001 : (7)

La norme ISO45001 v 2018 est l'un des développements les plus importants de la sécurité dans le milieu de travail au cours des dernières années. Elle représente une opportunité de réduire les risques en matière de sécurité et de santé au travail. Cette nouvelle norme est un changeur de jeu pour la gestion de la santé et de la sécurité au niveau mondial. La nouvelle norme ISO 45001 est sortie le 12 mars 2018, après cinq années de travaux par un comité d'experts spécialisés dans les domaines de la SST.



Figure 02. Evolution de la norme ISO45001

I.3.4.3 Structure de la norme ISO 45001 : (8)

La norme ISO 45001 est structurée essentiellement d'un socle commun de 10 clauses imposées par la structure HLS comme l'ISO 9001 et ISO 14001.

Structure universelle (HLS) : la structure de haut niveau (High Level Structure, HLS) :

1. Domaine d'application.
2. Références normatives.
3. Termes et définitions.
4. Contexte de l'organisme :
 - 4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte.
 - 4.2 Compréhension des besoins et attentes des travailleurs et autres parties intéressées.
 - 4.3 Détermination du périmètre d'application du système de management de la S&ST.
 - 4.4 Système de management de la S&ST
5. Leadership et participation des travailleurs :
 - 5.1 Leadership et engagement.
 - 5.2 Politique de S&ST.
 - 5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme.
 - 5.4 Consultation et participation des travailleurs.

6. Planification :**6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités.****6.1.1 Généralités.****6.1.2 Identification des dangers et évaluation des risques et opportunités.****6.1.2.1 Identification des dangers.****6.1.2.2 Evaluation des risques pour la SST et d'autres risques pour la tige de gestion OH & S.****6.1.2.3 Evaluation des possibilités de SST et d'autres possibilités pour le système de management de la SST.****6.1.3 Détermination des exigences légales et autres exigences.****6.1.4 Planification des actions.****6.2 Objectifs de S&ST et planification des actions pour les atteindre.****7. Support (Soutien) :****7.1 Ressources.****7.2 Compétences.****7.3 Sensibilisation/prise de conscience.****7.4 Communication.****7.4.1 Généralités.****7.4.2 Communication interne.****7.4.3 Communication externe.****7.5 Informations documentées.****8. Réalisation des activités opérationnelles :****8.1 Planification et maîtrise opérationnelles.****8.1.1 Généralités.****8.1.2 Élimination des dangers et réduction des risques pour la S&ST.**

8.1.3 Pilotage du changement.

8.1.4 Acquisition de biens et services.

8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence.

9. Évaluation des performances :

9.1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation de la performance.

9.1.1 Généralités.

9.1.2 Évaluation de la conformité.

9.2 Audit interne.

9.2.1 Généralités.

9.2.2 Programme d'audit interne.

9.3 Revue de direction.

10. Amélioration :

10.1 Généralités.

10.2 Événement indésirable (Incident), non-conformité et actions correctives.

10.3 Amélioration continue

I.3.4.4 Relation entre la norme iso 45001 et le cycle PDCA : (7)

La nouvelle norme ISO 45001 est basée sur le modèle PDCA (Préparer, Développer, Contrôler, Agir) dont son texte de base est construit autour de la HLS comme toutes les normes de système de management ISO révisées en 2015 : ISO 9001:2015 et ISO 14001:2015.

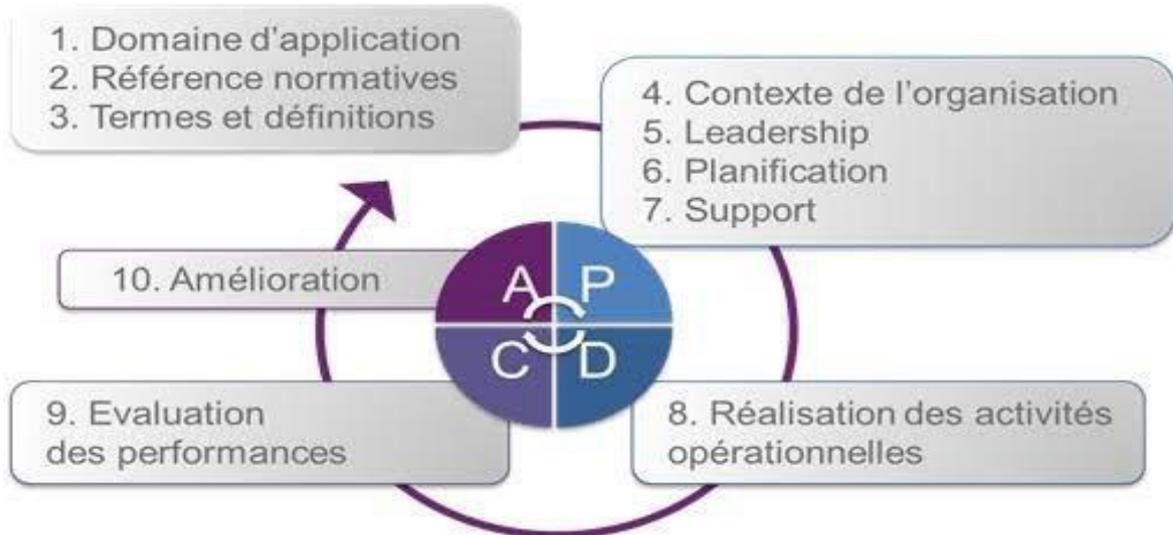


Figure 03. Relation entre le concept PDCA et l'ISO 45001

N° de chapitre	Chapitres	Cycle PDCA
4	Contexte de l'organisme	Planifier (Plan)
5	Leadership et participation des travailleurs	Planifier, Dérouler, Comparer, Agir (Plan, Do, Check, Act)
6	Planification	Planifier (Plan)
7	Support	Dérouler (Do)
8	Réalisation des activités opérationnelles	Dérouler (Do)
9	Evaluation des performances	Comparer (Check)
10	Amélioration Continue	Agir (Act)

Tableau 01. Les exigences de la norme ISO 45001 et son cycle PDCA (7)

- *Planifier* : préparer, faire preuve de leadership et de participation des travailleurs, définir le contexte et les enjeux, établir la politique SST, identifier les dangers, évaluer les risques, définir les objectifs (ISO 45001, articles 4, 5 et 6)
- *Dérouler* : développer, faire preuve de leadership et de participation des travailleurs, mettre en œuvre les processus, la formation, la communication, la sensibilisation, les informations documentées (ISO 45001, articles 5, 7 et 8)
- *Comparer* : comprendre, faire preuve de leadership et de participation des travailleurs, inspecter (surveiller et mesurer), vérifier, évaluer, réaliser des audits et la revue de direction, (ISO 45001, articles 5 et 9)
- *Agir* : ajuster, adapter, améliorer, faire preuve de leadership et de participation des travailleurs, décider, réagir aux incidents et aux non-conformités avec des actions, trouver de nouvelles améliorations (nouveau PDCA), (ISO 45001, articles 5 et 10). (7)

I.3.4.5 Principes de la norme ISO 45001 : (7)

L'ISO 45001 est ainsi fondée sur 3 grands principes :

- Amélioration continue selon le PDCA ;
- Approche processus afin d'obtenir de manière plus efficace et efficiente les résultats attendus ;
- Pilotage par les risques et opportunités pour contribuer à la maîtrise des activités et réduire les impacts et effets indésirables.

I.4 Système de management de l'environnement SME :

I.4.1 Définition : (4)

Un système de management environnemental est un outil de gestion des entreprises et des collectivités qui permet aux entreprises de s'organiser de manière à réduire et maîtriser leur impact sur l'environnement. Il inscrit un engagement envers l'amélioration de l'environnement en permettant à une entreprise ou à une communauté de s'améliorer continuellement.

I.4.2 Les objectifs d'un SME : (9)

Les principaux objectifs du SME sont de :

- protégeant l'environnement par l'élimination ou l'atténuation des impacts environnementaux négatifs;
- limitant l'effet négatif potentiel des conditions environnementales sur l'organisme;
- aidant l'organisme à respecter les obligations de conformité;
- renforçant la performance environnementale;

- maîtrisant ou influençant la manière dont les produits et services de l'organisme sont conçus, fabriqués, distribués, consommés et éliminés en adoptant une perspective de cycle de vie a fin d'éviter que des impacts environnementaux ne se reportent involontairement dans d'autres phases du cycle de vie;
- réalisant des bénéfices financiers et opérationnels pouvant résulter de la mise en œuvre d'alternatives respectueuses de l'environnement qui renforcent la position de l'organisme sur le marché ;
- communiquant des informations environnementales aux parties intéressées pertinentes.

Alors, le but de la norme internationale ISO 14001:2015, est de fournir un cadre à l'organisme sa fin de protéger l'environnement et de répondre à l'évolution des conditions environnementales

I.4.3 Les enjeux d'un SME: (10)

I.4.3.1 Les Enjeux Sociétaux :

- Maîtriser les risques d'accidents et de pollutions chroniques ;
- Respecter le concept de développement durable.

I.4.3.2 Les Enjeux Légaux :

- Elle s'applique aux impacts environnementaux du site et des produits (usages et déchets) ;
- Elle se traduit par des sanctions pénales et administratives, une fiscalité (principe du "pollueur-payeur"), des aides publiques.

I.4.3.3 Les Enjeux De l'entreprise :

- Prévention des pertes liées aux risques d'accidents industriels ;
- Économiser l'énergie, les ressources et les matières premières ;
- Saisir l'opportunité du marché écologique ;
- Développer des relations avec l'environnement social.

I.4.4 La norme ISO 14001 :

I.4.4.1 Définition : (11)

ISO 14001, est une norme internationalement reconnue qui établit les exigences relatives à un système de management environnemental. Elle aide les organismes à améliorer leur performances environnementales, grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources et à la réduction des déchets, gagnant, par là même, un avantage concurrentiel et la confiance des parties prenantes.

I.4.4.2 Structure de la norme ISO 14001 : (11)

1. Domaine d'application.
2. Références normatives.
3. Termes et définitions :
 - 3.1 Termes relatifs à l'organisme et au leadership.
 - 3.2 Termes relatifs à la planification.
 - 3.3 Termes relatifs au support et à la réalisation des activités opérationnelles.
 - 3.4 Termes relatifs à l'évaluation et à l'amélioration des performances.
4. Contexte de l'organisme :
 - 4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte.
 - 4.2 Compréhension des besoins et attentes des parties intéressées.
 - 4.3 Détermination du domaine d'application du système de management environnemental.
 - 4.4 Système de management environnemental.
5. Leadership :
 - 5.1 Leadership et engagement.
 - 5.2 Politique environnementale.
 - 5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme.
6. Planification :
 - 6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités.
 - 6.1.1 Généralités.
 - 6.1.2 Aspects environnementaux.
 - 6.1.3 Obligations de conformité.
 - 6.1.4 Planification d'actions.
 - 6.2 Objectifs environnementaux et planification des actions pour les atteindre.
 - 6.2.1 Objectifs environnementaux.
 - 6.2.2 Planification des actions pour atteindre les objectifs environnementaux.
7. Support (Soutien) :
 - 7.1 Ressources.
 - 7.2 Compétences.
 - 7.3 Sensibilisation.
 - 7.4 Communication.
 - 7.4.1 Généralités.

- 7.4.2 Communication interne.
- 7.4.3 Communication externe.
- 7.5 Informations documentées.
 - 7.5.1 Généralités.
 - 7.5.2 Création et mise à jour des informations documentées.
 - 7.5.3 Maîtrise des informations documentées.
- 8. Réalisation des activités opérationnelles (Fonctionnement).
 - 8.1 Planification et maîtrise opérationnelles.
 - 8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence.
- 9. Evaluation des performances :
 - 9.1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation.
 - 9.1.1 Généralités.
 - 9.1.2 Évaluation de la conformité.
 - 9.2 Audit interne.
 - 9.2.1 Généralités.
 - 9.2.2 Programme d'audit interne.
 - 9.3 Revue de direction.
- 10. Amélioration.
 - 10.1 Généralités.
 - 10.2 Non-conformité et actions correctives.
 - 10.3 Amélioration continue

I.4.4.3 Relation entre la norme iso 14001 et le cycle PDCA : (9)

Le modèle PDCA, propose un processus itératif utilisé par les organismes pour assurer une amélioration continue. Il peut être appliqué à un système de management environnemental et à chacun de ses éléments individuels. Il peut être brièvement décrit comme suit:

- **Planifier:** établir les objectifs environnementaux et les processus nécessaires à l'obtention de résultats en accord avec la politique environnementale de l'organisme
- **Réaliser:** mettre en œuvre les processus planifiés
- **Vérifier:** surveiller et mesurer les processus par rapport à la politique environnementale, y compris les engagements, les objectifs environnementaux et les critères opérationnels, et rendre compte des résultats
- **Agir:** mener des actions en vue d'une amélioration continue.



Figure 04. Représentation de la structure de la Norme Internationale ISO 14001 dans le cycle PDCA (II)

I.4.4.4 Principes de la norme ISO 14001 : (10)

Le SME basé sur le développement durable peut être considéré comme un prolongement d'une politique d'excellence. Le SME est centré sur l'humain et son environnement naturel et il est plus simple de mettre en place un tel type de management plutôt qu'un management de la qualité totale, du fait du caractère centrale de l'humain.

Le développement durable repose trois principes qui sont :

- ✓ La rentabilité économique ;
- ✓ L'équité sociale ;
- ✓ Le respect de l'environnement.

I.5 Vers un système de management intégré SMI :

I.5.1 Définition et concept du management intégré :

La qualité, la sécurité et l'environnement ont longtemps été des secteurs séparés au sein des organisations. Mais actuellement, on assiste à une fusion des domaines entre eux malgré des spécificités, ces trois fonctions ont de nombreuses méthodes d'analyses, d'outils qui s'appliquent aux trois. Leur point commun principal est le système de management intégré. **(10)**

Le management intégré consiste à mettre en place un management prenant en compte les exigences en termes de qualité, sécurité et d'environnement. Lors de la mise en place d'une action au sein de l'organisation, les trois domaines doivent être concernés. **(10)**

Le but du système de management intégré est d'assurer la compétitivité durable de l'entreprise. Il doit aboutir à une satisfaction globale des acteurs que sont les actionnaires, les clients ou les utilisateurs, l'entreprise, les partenaires, le personnel, la collectivité... **(12)**

Après avoir vu en quoi consiste le management intégré, nous allons voir quels sont les processus d'intégration.

I.5.2 Le processus d'intégration d'un management QSE et les outils :

I.5.2.1 Les types d'intégration :

Une entreprise qui mène, conjointement ou successivement, deux démarches de certification ou davantage peut avoir intérêt à mettre en place un système de management conjoint ou un système de management intégré. Le choix appartient à l'entreprise, il s'effectuera en fonction des problématiques spécifiques de chacun des référentiels et de leur degré d'importance dans l'entreprise. **(12)**

Les systèmes de management QSE (Qualité Sécurité Environnement) peuvent être associés partiellement ou totalement selon les bénéfices attendus.

Les types d'intégration sont expliqués dans la figure suivante :

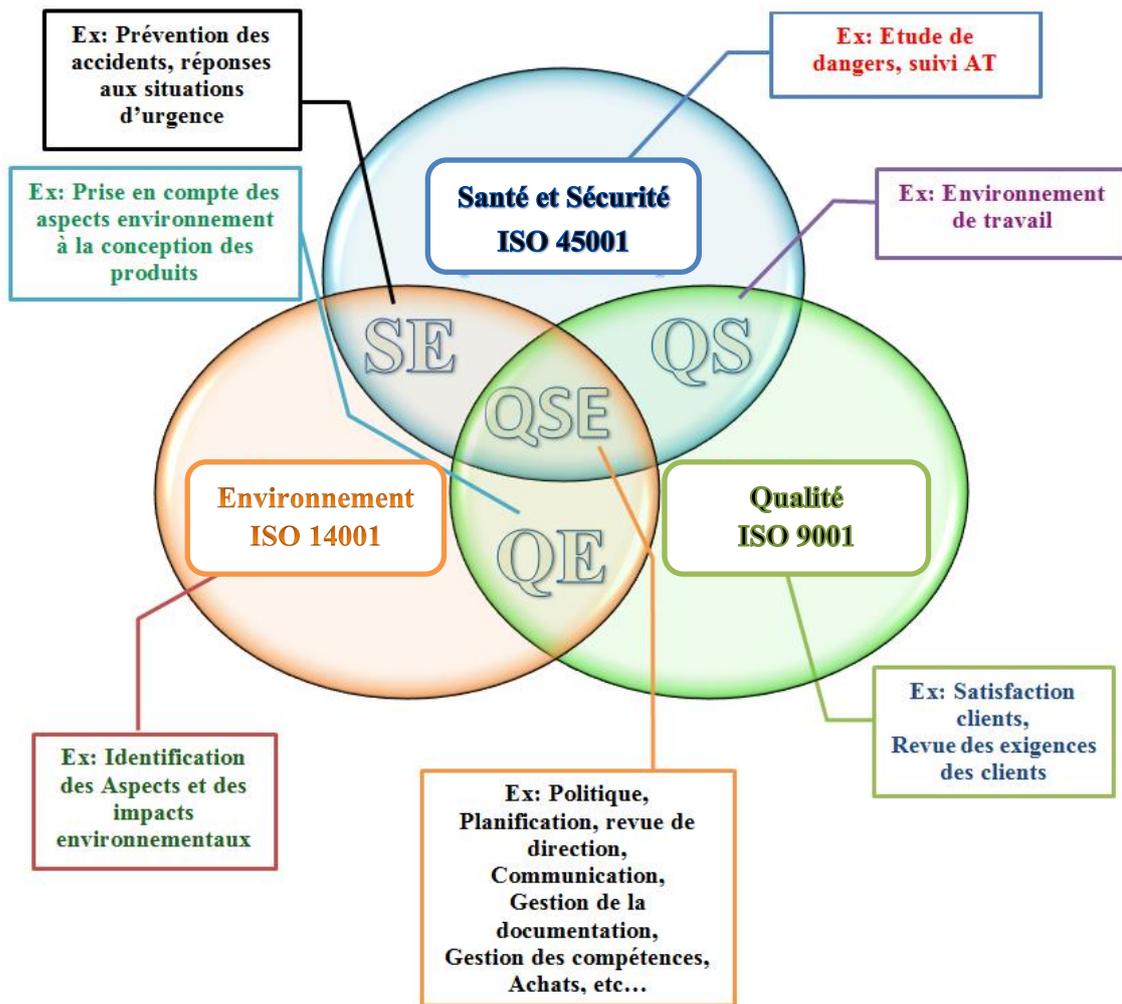


Figure 05. Les types d'intégration (13)

I.5.2.2 Les éléments d'intégration :

Elément	Action
Politique	définir une politique QSE avec l'engagement de la direction à satisfaire les exigences des parties intéressées, à la réglementation et améliorer les performances.
Exigences	Disposer d'une veille réglementaire permettre d'identifier les exigences légales et la mise en conformité réglementaires.
Planification	Planifier les actions correspondantes permettre d'atteindre les

	objectifs associés à la politique.
Structure, responsabilités et autorités	Définir et communiquer au sien de l'entreprise les responsabilités et les autorités de chacun.
Système documentaire	Le (s) manuel (s), les procédures Q, S, E, La gestion d'archive..
Communication	En interne, prévoir un dispositif de communication sur le système de management et son efficacité. En externe, prévoir un dispositif de communication pour traiter toute demande d'information des parties intéressées.
Compétences, formation, sensibilisation	Prévoir les formations nécessaires pour répondre aux besoins de compétence. Sensibiliser les acteurs sur la pertinence de leurs activités.
Mesurage et surveillance	Prévoir les dispositifs de mesure et surveillance sur système de management pour évaluer la performance.
Audits internes	Planifier des audits internes pour mesurer la conformité et l'efficacité du système de management.
Maîtrise des dysfonctionnements	Prévoir les traitements à mener en cas de non-conformités, incidents, accidents ou situations d'urgence.
Actions correctives et préventives	Engagement les actions nécessaires pour éviter le renouvellement de non-conformités avérées et pour prévenir l'apparition de toute non-conformité potentielle.
Revue de direction	Planifier des revues pour analyser les résultats et les comparer aux objectifs, décider des actions d'amélioration et réajuster la politique.

Tableau 02. Les éléments d'intégration (14)

I.5.2.3 Le principe d'intégration :

Dans le cas d'un système intégré, le sous-ensemble qualité, sécurité et environnement peuvent avoir des parties communes et des parties distinctes spécifiques, et peuvent même avoir des éléments identiques, mais que toutes ces parties doivent être coordonnées ou harmonisées.... Mais sur quels principes se guider pour prévoir des parties communes, distinctes, identiques ou harmonisées ? Il y a plusieurs niveaux d'intégration illustrés comme suit :

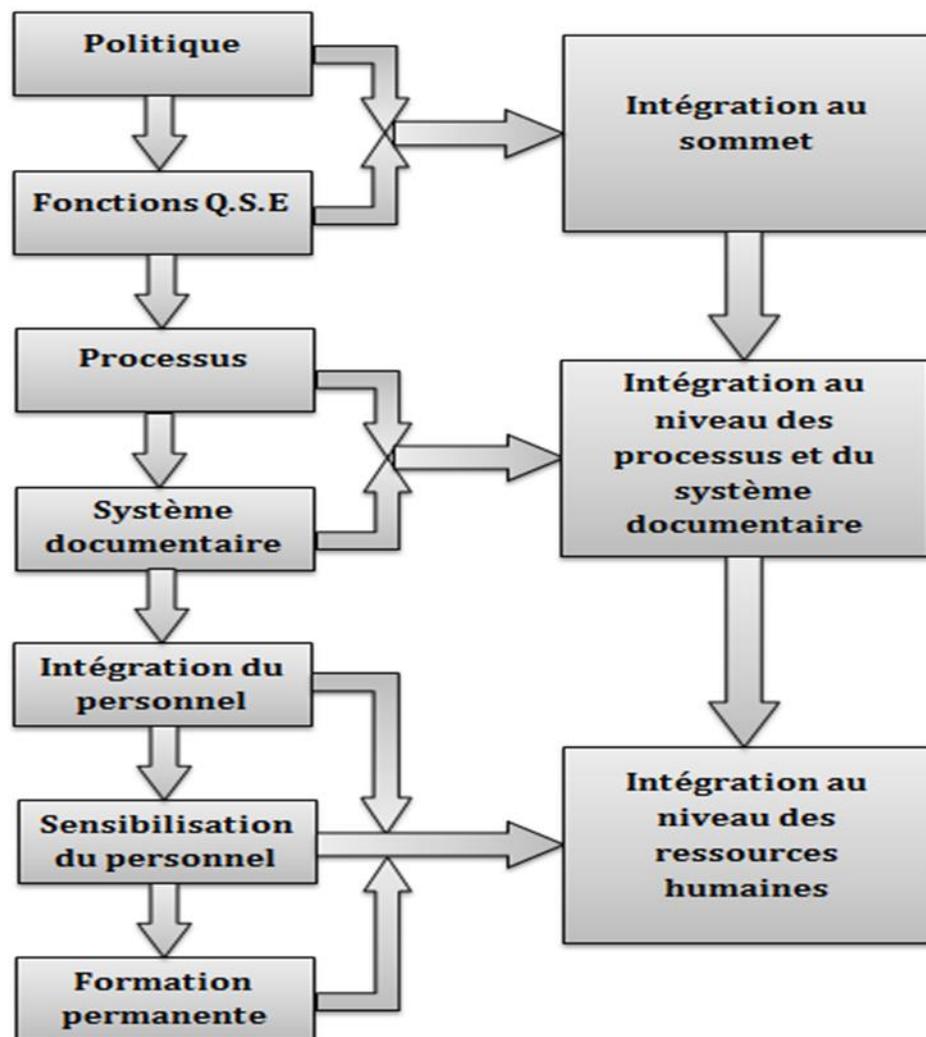


Figure 06. Les niveaux d'intégration. (12)

I.5.2.3.1 Intégration au sommet de l'organisation :

Dans ce cas, l'intégration peut se faire à deux niveaux, celui des politiques ainsi qu'au niveau des fonctions Q.S.E

I.5.2.3.2 Intégration aux niveaux des politiques :

L'intégration aux niveaux des politiques signifie que :

- ✓ Soit le politique environnement, santé /sécurité et qualité sont exprimés dans un seul et même texte ou bien ils sont exprimés dans plusieurs textes ;
- ✓ Soit le politique environnement, santé /sécurité et qualité sont exprimés dans plusieurs textes séparées mais ils font référence à un texte supérieur qui est généralement le projet de l'organisation.

I.5.2.3.3 L'intégration au niveau des fonctions QSE :

Au niveau de l'intégration des fonctions QSE, pour qu'il y ait une intégration complète, il faut une autorité commune à la qualité, sécurité et l'environnement, cependant il est possible et fréquent d'appliquer une politique intégrée avec trois autorités distinctes qualité, sécurité et l'environnement.

I.5.2.3.4 Intégration au niveau des processus et du système documentaire :

I.5.2.3.4.1 Intégration au niveau des processus :

On distingue trois processus :

- ✓ Les processus horizontaux ou de supports applicables à tous les secteurs de l'entreprise, comme la maîtrise des documents ou la formation ;
- ✓ Les processus verticaux, c'est-à-dire relatifs aux différentes phases du cycle de vie du produit ;
- ✓ Les processus spécifique à la qualité, l'environnement et la sécurité.

I.5.2.3.4.2 Intégration au niveau du système documentaire :

On peut considérer cette intégration au moyen de la figure de la pyramide des documents suivante :

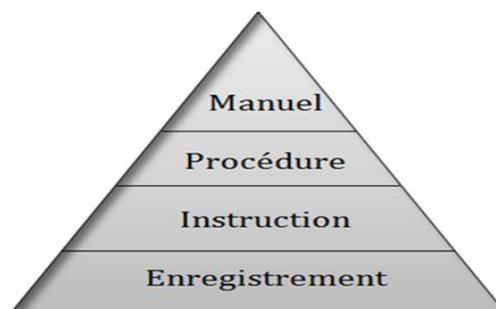


Figure 07. Intégration au niveau du système documentaire. (12)

Au sommet de la pyramide on peut dire qu'un système intégré suppose :

- ✓ Soit un manuel commun QSE orientant sur des procédures communes et d'autre spécifiques ;
- ✓ Soit des manuels séparés pouvant dépendre d'un manuel commun QSE ou encore d'un manuel plus général management.

Vers la base de la pyramide des documents communs sont de plus en plus nombreux :

- ✓ D'abord les procédures au niveau des processus ;
- ✓ Ensuite les instructions, les modes opératoires, les imprimés divers : par exemple les instructions et imprimés utilisés pour le transport, qui intègrent ce qui est nécessaire pour le respect des exigences QSE ;
- ✓ Et surtout, à la base, au niveau des personnes, les définitions de fonction qui doivent mentionner, entre autre les responsabilités relatives à la QSE.

Il y a donc souvent séparation au sommet et intégration à la base avec la base des documents intégrés qui sont beaucoup plus nombreux que les documents spécifiques.

I.5.2.3.5 Intégration au niveau des ressources humaines :

Il s'agit de mobiliser les ressources humaines de l'organisation lors de la mise en place du système car on incite le personnel à réfléchir aux exigences en matière de QSE tout en cherchant à améliorer les processus. On mobilise également les ressources humaines, lors de l'extension du système qualité à un système intégré QSE. Dans ce cas, on cherche à sensibiliser le personnel sur les points communs entre les domaines en exposant les points communs, les procédures, les parties distinctes, mais aussi en expliquant les raisons des différences.

I.5.3 Démarche simultanée QSE :

En décrivant ses propres processus habituels de travail, en définissant lui-même les instructions, les modes opératoires... Etc. le personnel est incité à réfléchir aux exigences pour la qualité, environnement et sécurité, tout en recherchant l'amélioration des processus.

I.5.4 Extension d'un système qualité a un système environnement et sécurité :

On s'attache à bien sensibiliser le personnel sur les relations et les convergences entre les trois systèmes : parties communes, distinctes et les raisons de leurs différences.

I.5.5 Formation permanente :

En fin, on s'attache à montrer que sans la formation on isole la salarie des processus de progrès et que avec la formation permanente on peut assurer la cohérence du système intégrer et son optimisation, en mettant en évidence la parenté des concepts et en utilisant des méthodes et outils communs (AMDEC, HAZOP...).

I.5.6 Les principales nuances d'un système management intégré :

	ISO 9001	ISO 14001	ISO 45001
L'objectif	Satisfaire les exigences des clients (concevoir), préparer et réaliser les produits ou services.	d'équilibrer la protection de l'environnement et la prévention de la pollution avec les besoins socio-économiques	soutenir et promouvoir de bonnes pratiques en matière de SST, en adéquation avec les besoins socio-économiques
Source des exigences	Clients/ contrats/ commande Dans certains cas, par exemple dans l'agroalimentaire, les exigences légale et réglementaires concernant le produit.	De type réglementaires/ législative... elles proviennent essentiellement de l'Europe, Etat, commune ou communauté, assureur, association de voisinage ou de protection de l'écologie.	De type réglementaire/ législative ... elles proviennent essentiellement de l'Europe, Etat, médecin du travail, personnel.
Etape préalable	Identification des exigences demandées analyse.	Identification des aspects environnementaux. Evaluation des impacts sur l'environnement.	Identification des dangers. Evaluer des risques pour le travailleur et sa santé.

Tableau 03. Les principales nuances d'un système de management intégré. (14)

I.5.7 Les enjeux du système de management intégré : (12)**Qualité**

- ✓ Conserver ses clients ;
- ✓ Créer des avantages concurrentiels ;
- ✓ Être plus compétitif ;
- ✓ Faire des économies.

Environnement

- ✓ Rassurer la société ;
- ✓ Éviter les sanctions pénales et administratives ;
- ✓ Prévenir les risques de pertes liées aux accidents ;
- ✓ Faire des économies, économiser des ressources.

Santé/Sécurité

- ✓ Éviter les sanctions pénales et administratives ;
- ✓ Rassurer les salariés ;
- ✓ Prévenir les conséquences liées aux accidents (image, financier).

I.5.8 La condition pour la réussite d'une démarche QSE : (12)

- ✓ Avoir une bonne connaissance du domaine concerné qualité, environnement et sécurité et des référentiels choisis ;
- ✓ Prendre en compte la culture d'entreprise et son expérience en matière de management des systèmes QSE ;
- ✓ L'engagement de la direction à travers, entre autres, définition de la politique. Il fixe ainsi les grands axes de travail. Il convient qu'il fixe le cadre des systèmes, quelles activités, quels secteurs géographiques ;
- ✓ Former et informer le personnel participant à la démarche ;
- ✓ Réalisation un état des lieux, diagnostique initial.

C'est-à-dire d'identifier les pratiques mises en œuvre dans le cadre de la qualité, de l'environnement et de la sécurité. Puis il s'agira d'identifier les points forts existants pour les mettre en avant. C'est aussi examiner les pistes de progrès et les points faibles demandant un changement. C'est donc réaliser une analyse critique des risques.

- ✓ Planification : en d'autres mots, c'est prévoir et maîtriser les risques. QUI FAIT, QUOI, COMMENT, QUAND, AVEC QUI, DANS QUEL BUT ?

C'est attribuer en fonction des compétences les tâches ou bien planifier des actions de formations.

- ✓ Mise en œuvre et fonctionnement : mettre au point les moyens et les mécanismes de support nécessaires pour réaliser la politique environnementale, les objectifs et cibles ;

- ✓ Contrôle : mettre en place les dispositifs de détection des incidents et déviations ;

Revoir la pertinence de l'organisation et améliorer : analyser régulièrement des résultats obtenus avec la direction, et statuer sur de nouvelles orientations.

I.5.9 La mise en place du système de management intégré :

La démarche peut être mise en place lorsque l'organisme possède déjà un ou plusieurs systèmes de management et veut étendre aux trois domaines, ou qu'il n'en ai pas et souhaite une mise en place directe.

Les étapes de pilotage peuvent s'articuler selon la figure suivante :

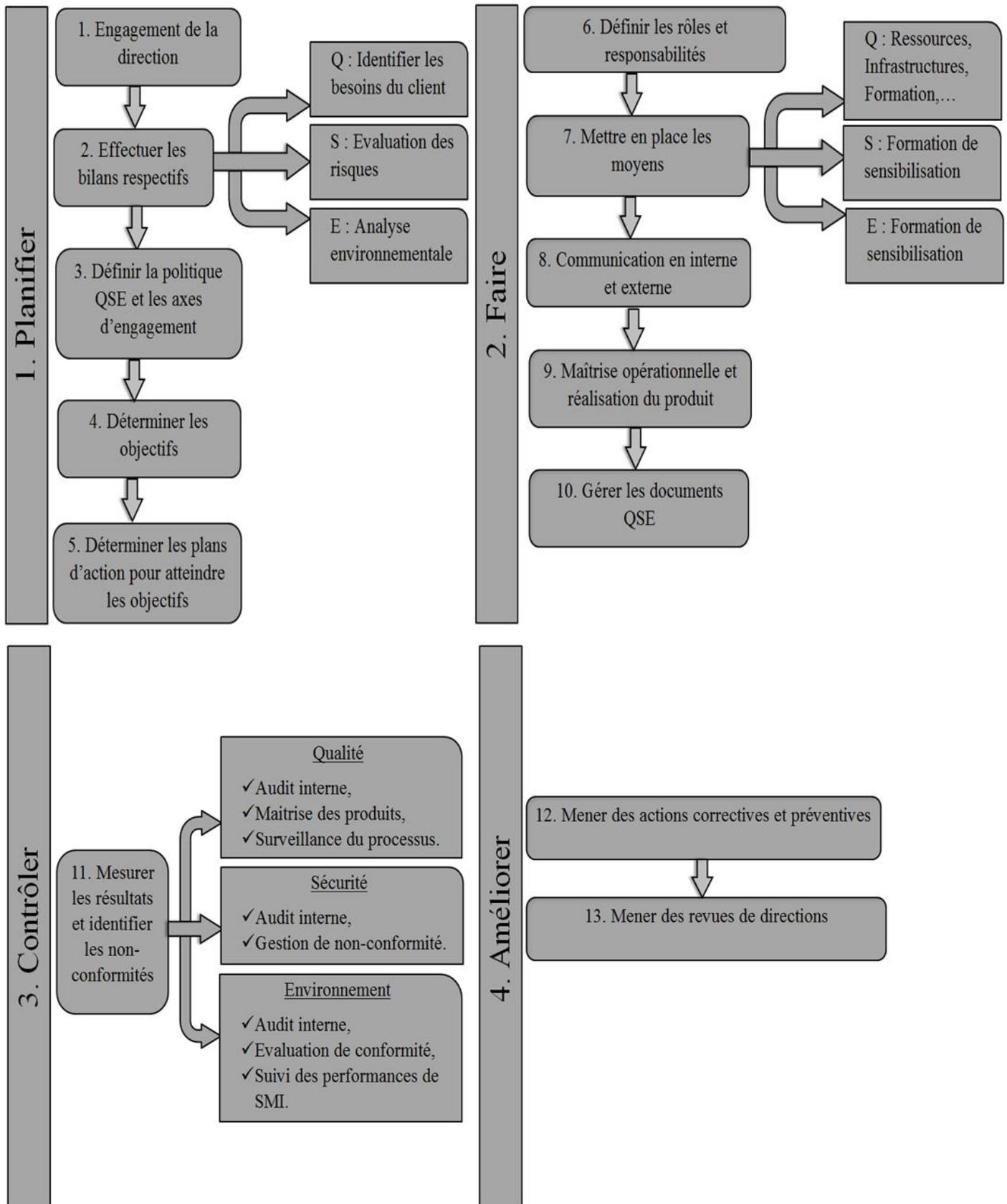


Figure 08. Les étapes de mise en place d'un système de management intégré. (12)

I.5.10 Les avantages d'intégration : (12)

Un système intégré va garantir la prise en compte des aspects qualité-sécurité-environnement dans un souci de rentabilité et de cohérence Il s'agit :

- ✓ D'optimiser les ressources : une seule équipe d'auditeurs, par exemple, pour auditer en une seule fois le système intégré plutôt qu'au travers de 3 audits séparés,
- ✓ D'éviter les redondances notamment documentaires :
 - ❖ Créer pour un seul poste une consigne sécurité, une consigne de travail et une consigne de contrôle,
 - ❖ Proposer aux clients ou les parties intéressées trois manuels.
- ✓ D'assurer un équilibre permanent dans la prise de décision. On pourrait décider d'une action à impact bénéfique sur un domaine mais négatif sur un autre. L'examen de chaque projet, chaque décision sous un seul angle permet d'éviter ce risque,
- ✓ De faciliter l'appropriation du système par les collaborateurs. Trop d'information n'aide pas forcément à l'implication.

I.6 La QSE devient axe stratégique des organisations :

Le management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement est devenu pour les organisations un axe stratégique à développer.

Cette démarche est souvent liée à une politique de Responsabilité Sociale des Entreprises(RSE). La RSE est un concept dans lequel les organisations intègrent des préoccupations sociales, environnementales, économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec les parties prenantes de l'organisation qui sont les actionnaires, le personnel, les clients, les fournisseurs, les collectivités humaines, etc...

La démarche QSE est devenue un élément incontournable dans le développement des organisations. Cet outil de management permettant de bâtir une stratégie à long terme. Pour les organisations, la démarche QSE est moyen pour elles d'améliorer leurs rentabilités et leurs images, mais également de se différencier au niveau concurrentiel. Pour certaines organisations, la démarche QSE peut être considérée comme un outil afin d'assurer leur survie.

Le management de la QSE est un axe stratégique des organisations, auxquelles elles ne peuvent pas transiger. En effet, la qualité est devenue une norme de standard pour pouvoir accéder aux marchés, la sécurité est un domaine très encadrée sur le plan réglementaire et tous manquements sont punis. L'environnement est devenu un domaine dans lequel les organisations développent des stratégies. Tout d'abord, elles cherchent à se mettre en conformité avec les règlements qui sont de plus en plus contraignants. Mais c'est devenu

aussi une obligation sociétale pour les organisations. En effet, les clients, les médias sont très attentifs à ces actions.

Conclusion

Au départ de cette étude, nous nous étions posé la question : « Comment intégrer le triptyque qualité, sécurité et environnement dans un seul système de management ? et quelle ambition réaliste va-t-on se fixer dans le cadre de cette intégration ? ».

Durant ce chapitre nous avons pu prendre des idées aux questions posées par ses différents titres.

Un système de management intégré donne, par conséquent, confiance aux parties intéressées et prouve l'engagement de tous les membres de comité de direction dans une démarche de progrès et de remise en cause, Le système modélisé par cette étude permet de prendre en considération tous les domaines d'activité de l'entreprise, dans le cadre d'une approche globale et unique. Il assure la cohérence et la synergie entre les différents services et activités de l'entreprise. Plusieurs bénéfices accompagnent l'adoption de ce système dont principalement les économies de temps, d'efforts et d'argent. Le choix d'implanter le système de management intégré proposé dépend de la stratégie, des métiers, de l'environnement et des parties intéressées de l'entreprise. Pour donner plus de crédibilité et assurer son adaptabilité, le référentiel du SMI sera consolidé en une approche méthodologique simple et complète comprenant les exigences et lignes directrices d'implantation et de mise en œuvre. Il sera appliqué à diverses industries pour consolider et assurer sa fiabilité et sa validité.

Avant d'entamer l'application de la méthode choisis dans ce mémoire, il s'avère important d'avoir une idée exhaustive sur l'entreprise GSA. Ceci fera l'objet du chapitre suivant.

Chapitre II

*Description de
l'organisme d'accueil*

Groupement

Sonatrach-Agip

« GSA »

Introduction

L'importance de l'industrie pétrolière en Algérie a nécessité la création de diverses entreprises chargées de ce secteur. Parmi ces entreprises, nous citons le groupement GSA, qui assure le traitement du pétrole brut par une grande compétence technique.

Après avoir effectué un travail théorique, où l'objectif était l'acquisition et la collecte d'un maximum d'information concernant le système de management intégré, il est nécessaire de vérifier l'application de cette connaissance théorique au niveau de GSA.

II.1 Présentation de l'entreprise :

Le 29 mai 1995 SONATRACH et AGIP (Africa) Ltd ont constitué un groupement régi par le décret 93-08 du 25 avril 1993, dénommé Groupement SONATRACH-AGIP, aux fins de l'exploitation des gisements situés dans le périmètre Zemoul El Kbar (bloc 403), relatif au contrat d'association pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures liquides, signé le 15 décembre 1987, approuvé par décret exécutif n°88-243 du 20 décembre 1988 modifié par avenant en date du 20 décembre 1990.

En date du 23 avril 2003 AGIP ALGERIA PRODUCTION a changé sa dénomination pour ENI ALGERIA PRODUCTION, et AGIP ALGERIA EXPLORATION pour ENI ALGERIA EXPLORATION le 05 mai 2003. (15)

II.2 Historique : (15)

En 1991 : Octroi du permis d'exploitation du gisement d'hydrocarbures de Bir Rebaa Nord (BRN bloc 403) par le décret n°91-467 du 03 décembre 1991

En 1994 : Octroi du permis d'exploitation du gisement d'hydrocarbures de Bir Rebaa Ouest (BRW bloc 403) par le décret n°94-195 du 09 Juillet 1994

En 1995 : Octroi du permis d'exploitation du gisement d'hydrocarbures de Bir Rebaa Sud-Ouest (BRSW bloc 403) par le décret n°95-81 du 15 Mars 1995.

En 1997 : Octroi du permis d'exploitation du gisement d'hydrocarbures de Rhoude Ouled Messaoud (ROM bloc 403a) par le décret exécutif n°97-226 du 09 Juin 1997.

En 1999 : Octroi du permis d'exploitation du gisement d'hydrocarbures de Zemoul El Kbar (ZEK bloc 403a) par le décret exécutif n°99-221 du 04 Octobre 1999.

En 1999 : Octroi du permis d'exploitation du gisement d'hydrocarbures de Bir Rebaa Ouest-Extension Sud-Ouest (BRW-E-SO bloc 403a) par le décret exécutif n°99-222 du 04 Octobre 1999.

En 2002 : Octroi du permis d'exploitation du gisement d'hydrocarbures de Zemlet El Adreg (ZEA bloc 403a) par le décret exécutif n°02-245 du 16 Juillet 2002.

En 2002 : Octroi du permis d'exploitation du gisement d'hydrocarbures de Rhourde Messaoud Est (ROME bloc 403d) par le décret exécutif n°02-428 du 08 Décembre 2002.

En 2004 : Octroi du permis d'exploitation du gisement d'hydrocarbures de Rhourde Echouil (REC bloc 403d) par le décret exécutif n°04-384 du 28 Novembre 2004.

Autres Dates :

1995 : Mise en service du Premier Train du Centre de Traitement d'Huile de BRN.

1995 : Mise en service de l'Oléoduc (expédition d'huile vers Mesdar).

1995 : Mise en service de la réinjection des gaz associés.

1999 : Mise en service de l'unité traitement d'huile ROM.

2000 : Mise en service de l'unité d'injection d'eau de BRN.

2002 : Mise en service du deuxième Train du Centre de Traitement d'Huile de BRN.

2004 : Mise en exploitation du Troisième Train du CTH de BRN.

2015 : - Autorisation d'exploitation du CET BRN (accord préalable).

- Début du projet « Station de traitement des eaux huileuses ».

- Mise en service « SLUG CATCHER » régulateur de flux de gaz du brut.

2017 : - Début du projet Réalisation en EPC d'une station photovoltaïque 10 MW à BRN.

- Mise en exploitation du CET BRN.

L'usine de BRN se trouve dans la zone homonyme du Sahara à environ 315 Km à Hassi Messaoud.

L'usine c'est conçu pour traiter l'huile brut des gisements et l'expédier par oléoduc 20" au terminal de MESDAR éloigné d'environ 230 Km. Le projet original a réalisé une seule ligne de traitement huile alors que la deuxième ligne a été réalisé successivement, dans le but d'exploiter tous les gisements pétroliers existants dans 5 blocs : 401,402, 403(a, b, c) ces blocs représentent par les gisements sous trois champs principal :

Champ BRN: BRN, BRSW, BRW...

Champ ROM: ROM, ZEK, ZEA ROME, REC ...

Champ ROD: ROD, SFNE, BSF, RDB, RAR et RERN ...

Avec une production moyenne de 87 000 Barils/jour.

II. 3 Organigramme Et Responsabilités GSA :

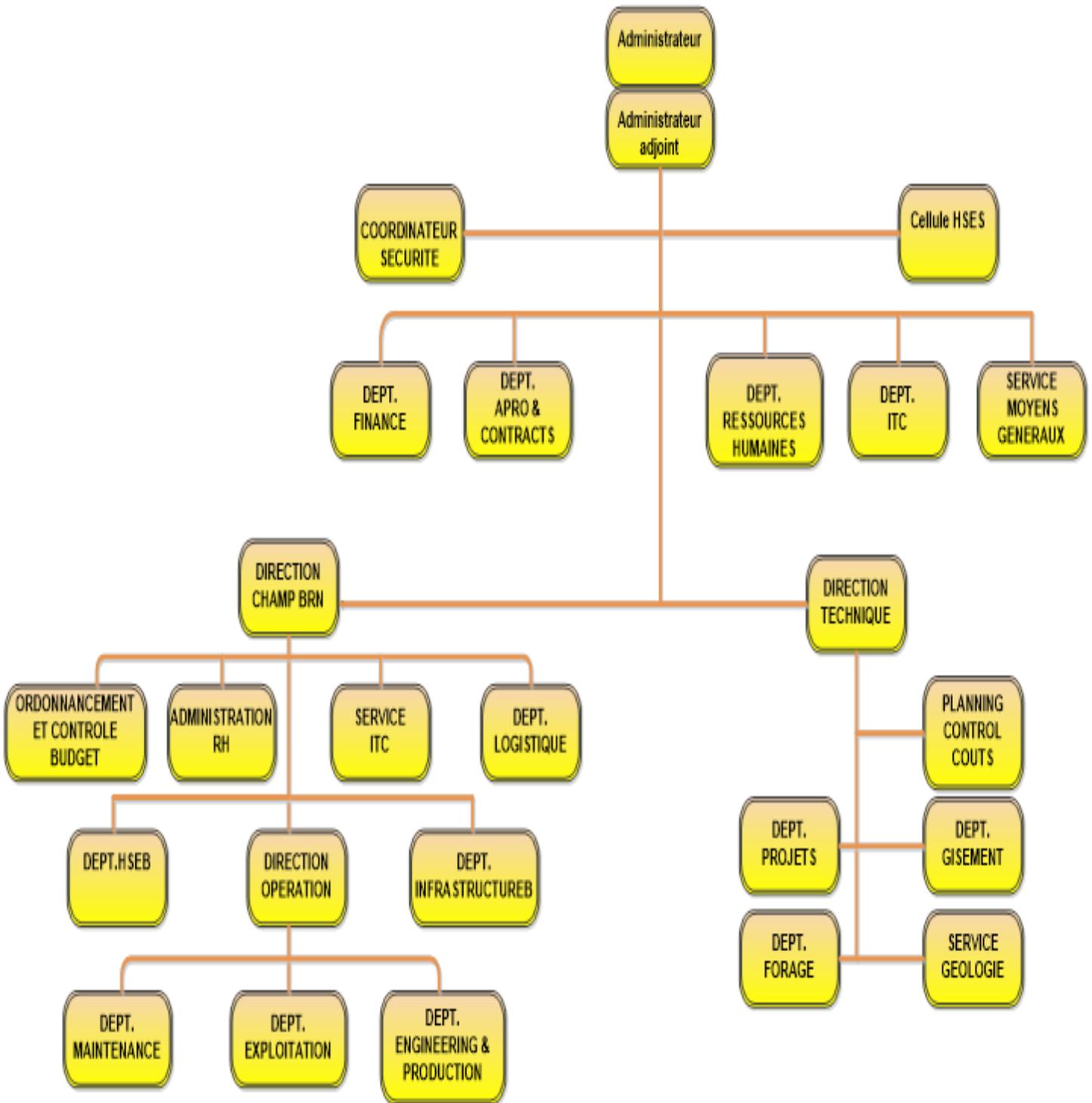


Figure 9. Organigramme du groupement SONATRACH-AGIP (16)

II.4 Implantation de CTH-BRN : (16)

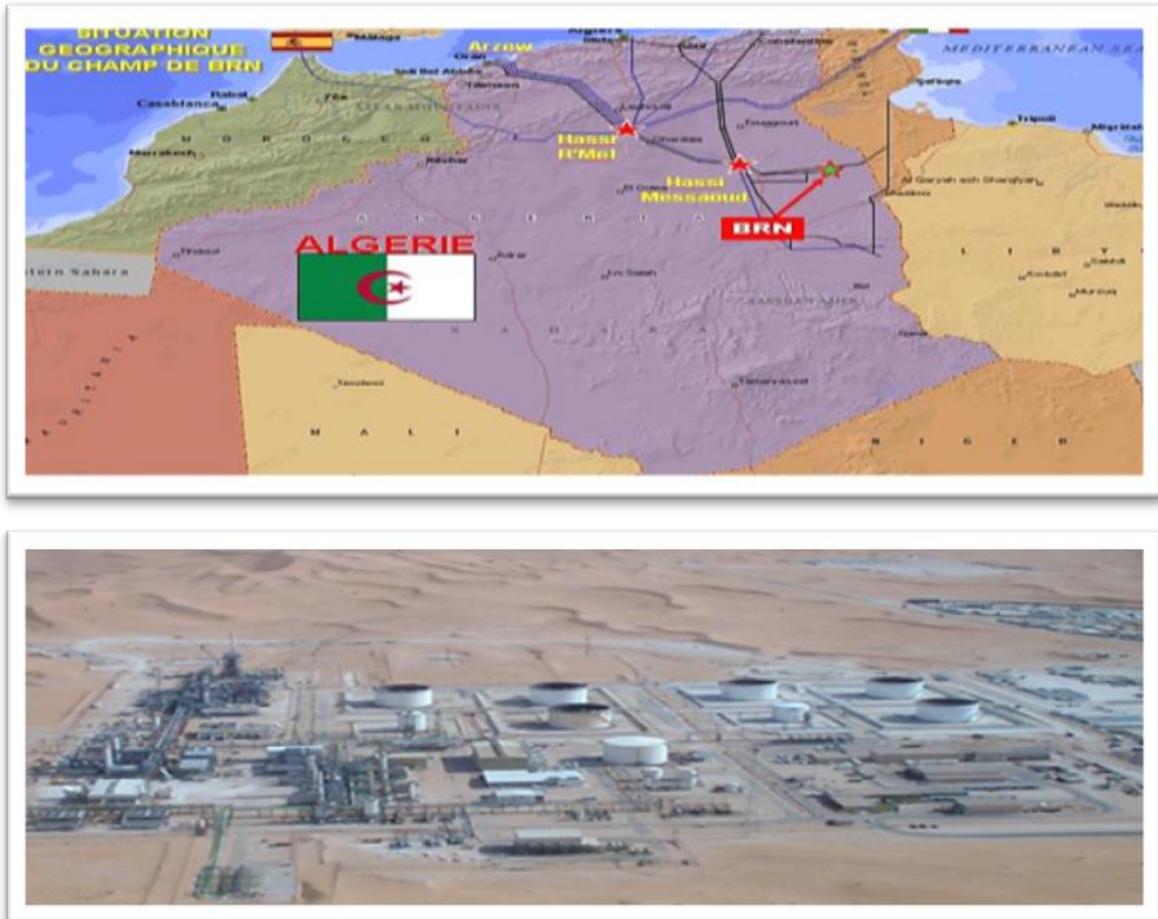


Figure 10. Implantation de CTH (16)

II.5 Composition et fonctionnement de CTH :

II.5.1 Composition de CTH : (16)

Le complexe comprend plusieurs unités et installations de traitement à savoir :

➤ DES INSTALLATIONS TRAIN I & II :

- Unité 200 : Séparation
- Unité 210 : dessalage et stabilisation
- Unité 220 : Stockage et expédition
- Unité 250 : Off-spécification (off-spec)
- Unité 230 : Système de torche
- Unité 310 : déshydratation du gaz

- Unité 360 : compression de gaz (boosting)
- Unités 380/390 : réinjection de gaz

- Unité 420 : système de fuel gaz
- Unité 430 : Stockage et distribution du gasoil
- Unité 450 : Centrale Electrique
- Unité 490 : Air comprimé
- Unité 510 : Injection d'eau
- Unité 530 : Eau de service et de lavage
- Unité 540 : Drainage atmosphérique
- Unité 560 : traitement des eaux huileuses
- Unité 199 : Slug Catcher

➤ **DES INSTALLATIONS TRAIN III**

- Unité 200 : Séparation
- Unité 210 : dessalage et stabilisation
- Unité 220 : Stockage et expédition
- Unité 250 : (Off-spec)
- Unité 230 : Système de torche
- Unité 310 : déshydratation du gaz
- Unité 360 : compression et réinjection de gaz
- Unité 420 : système de fuel gaz
- Unité 460 : Air comprimé
- Unité 510 : Injection d'eau
- Unité 520 : Eau de service et de lavage
- Unité 540 : Drainage atmosphérique
- Unité 560 : traitement des eaux huileuses
- Unité 600 : Production d'azote
- Sous-station électrique

II.5.2 Fonctionnement de CTH : (16)

Dans le CTH l'huile provenant des puits est dégazée, déshydratée, dessalée et stabilisée avant d'être envoyée au stockage et expédiée via pipeline ; le gaz associé récupéré des différents niveaux de pression est recomprimé, déshydraté et envoyé à la réinjection dans des puits appropriés afin de maintenir la pression de gisement, selon les schémas suivant :

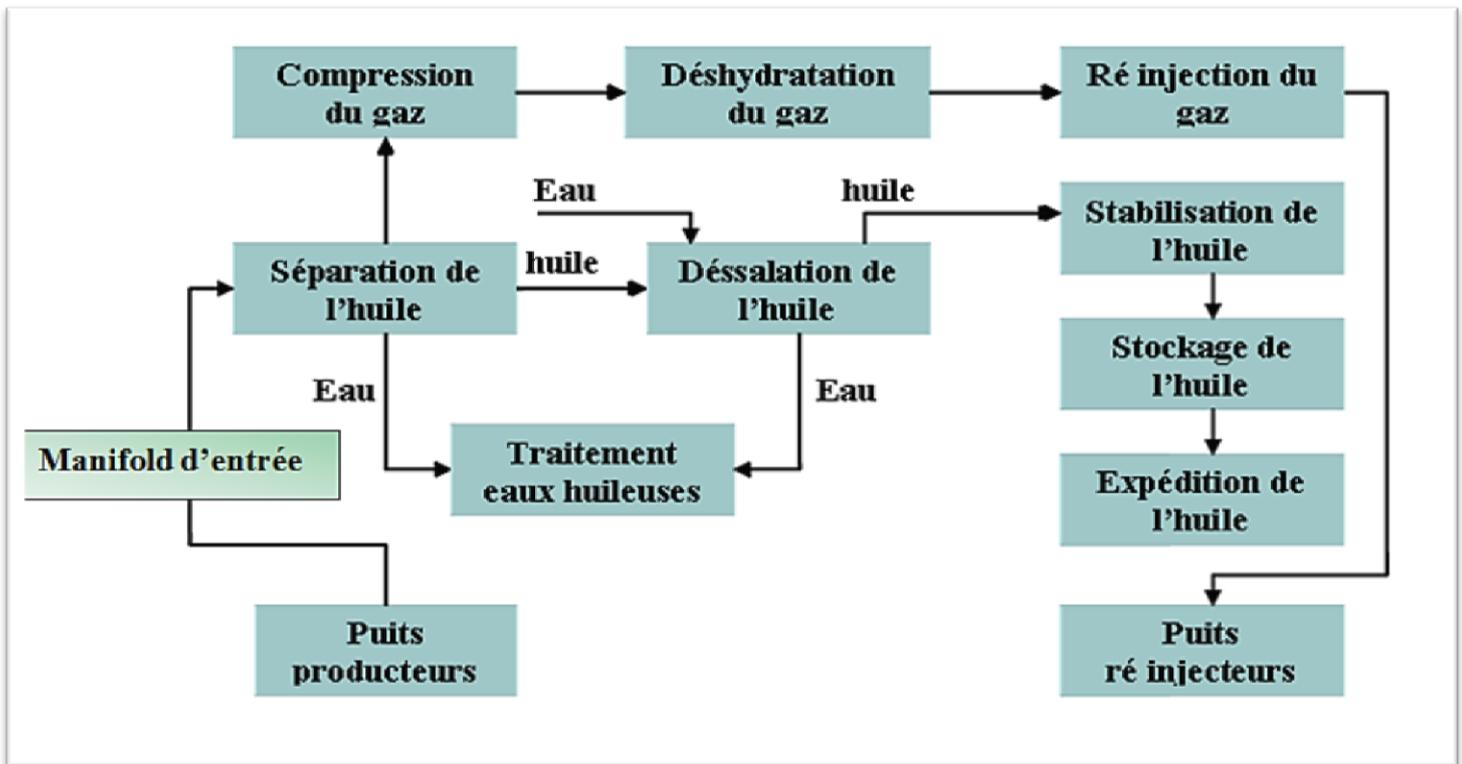


Figure 11. Schéma de principe du procédé. (16)

II.5.2.1 Manifold d'entrée :

Le but de l'unité est de collecter le brut à l'entrée de CTH et le grouper selon le niveau de pression et la destination :

- ligne de production haute pression (HP) direct au séparateur HP.
- ligne de production moyenne pression (MP) direct au séparateur MP.
- ligne de production basse pression (BP) direct au séparateur BP.

II.5.2.2 Unité de Séparation huile :

Le but de l'unité est de réaliser la séparation du gaz associé et de l'eau de formation de brut ; l'unité est constituée de :

- quatre séparateur : HP (40bar), MP (10bar), BP (4bar) et de teste.
- des pompes de transfert.

Le pétrole brut arrivant des lignes de production à différentielles pressions sont envoyées vers les séparateurs selon la pression où on sépare les trois produits principaux (huile, gaz, eau) ; l'eau est transféré vers la zone de traitement des eaux huileuses, le gaz vers l'unité de compression et l'huile vers l'unité de traitement.

II.5.2.3 Unité de traitement huile :

Le but de l'unité est de réaliser la stabilisation de l'huile venant de l'unité de séparation, l'unité est constituée de :

- Un séparateur tri-phasique
- Un dessaleur électrostatique
- Une colonne de stabilisation
- Un ballon de tête
- Un four de rebouillage
- Deux échangeurs de chaleur
- Une batterie des aéro-réfrigérants.

L'huile est envoyée vers le séparateur tri-phasique en passant par l'échangeur de chaleur pour augmenter la température, en suite l'huile est envoyée vers le dessaleur électrostatique en passant par le ballon dégazeur et en injectant un produit désémulsifiant ; puis l'huile dessalée est envoyée vers la colonne de stabilisation en passant par l'échangeur de chaleur, pour être prêt à stocker l'huile subit une opération de rectification du TVR à l'aide du four de rebouillage, et à la fin l'huile est envoyée vers les bacs de stockages en passant par les aéro-réfrigérants.

II.5.2.4 Stockage de l'huile stabilisée :

Le but de l'unité est de recevoir l'huile stabilisée produit par l'unité de procédé, le stocker dans les réservoirs avant de l'expédier par pipeline, l'unité est constituée de :

- trois bacs de stockage et un bac Of Spec pour 1er et 2 éme trains et le même pour le 3 éme train.
- Bac à toit flottant : capacité 16000 m³.
- Bac off Spec à toit fixe (stockage des huiles or spécification) : capacité 2500 m³.

II.6 Description générale du système de lutte contre l'incendie au CTH : (16)

Le système de lutte contre l'incendie au CTH/BRN se compose de quatre (4) types de systèmes.

- Système d'eau d'incendie.
- Systèmes utilisant une solution moussante.
- Systèmes d'extincteurs automatiques.
- Systèmes d'extinction portable et mobile.

II.6.1 Système d'eau d'incendie :

Le système d'eau anti-incendie possède un réseau maillé et bouclé en surface et sous terrain, qui est alimenté par des pompes d'eau incendie à partir d'un réservoir d'eau anti incendie de capacité de 12600m³ assurant une alimentation de 12 heures au débit maximal

requis de 1000m³ /h, le système est conçu pour assurer une pression maximal de 13 bar et une pression minimale de 8 bars au point de distribution le plus distant assuré par 05 pompes réservées au service d'eau d'incendie .

- 730-P01A et B : 02 pompes principales de capacité de 500m³/h chacune à une pression de refoulement de 11,70 bars.
- 730-P-03 : 01 pompe diesel de secours de capacité de 1000m³/h à une pression de 12,70bars
- 730-P02 A et B : 02 pompes de maintien de pression de capacité de 30m³/h à une pression de 6,70 bars.

*NB : le système d'eau anti-incendie est doté par un nouveau bac de stockage d'eau incendie (730-T-02) de même capacité que le bac existant a été installé.

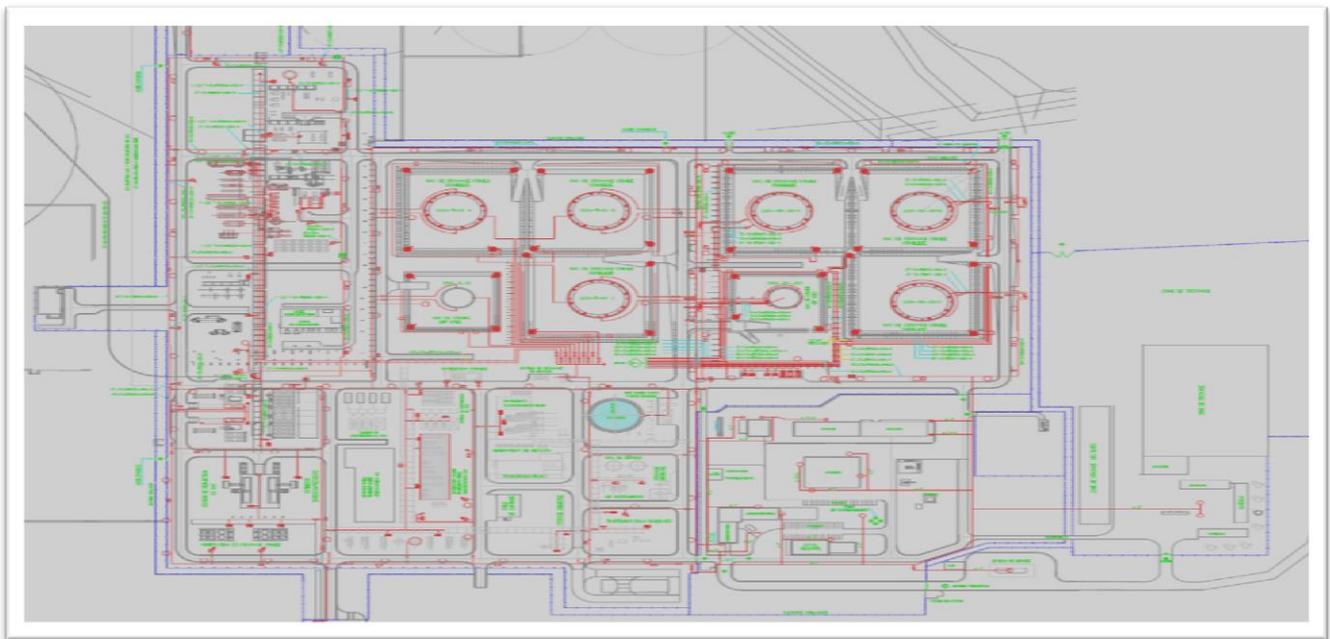


Figure 12. Schéma du réseau anti-incendie(16)

II.6.1.1 Les équipements fixes utilisés sur système d'eau anti-incendie :

- **Canons :** En trouve 02 types de canons au niveau de CTH. Canons à eau et d'autres mixtes à eau/mousse qui sont positionnés autour des installations, prévus en nombre suffisant pour garantir que tous les équipements puissent être atteints par l'aspersion d'au moins un canon.

- **Poteaux et armoires d'incendie** : les bouches d'eau d'incendie sont situées autour des installations CTH avec un espacement maximal de 40m entre chaque poteaux, chaque poteaux contient 02 bouches incendie de diamètre 100 mm avec un raccord type pompier, une armoire incendie est prévue de manière à desservir deux bouche d'incendie.
- **Dévidoirs (RIA)** : Des dévidoirs de tuyaux permanents se trouve sur l'ensemble des installations CTH et situés de manière à ce que chaque élément d'équipement puisse être atteint par le jet d'au moins un tuyau d'incendie.
- **Système de refroidissement à l'eau d'incendie** : conçu pour apporter de l'eau de refroidissement à l'ensemble de la zone de surface du réservoir, équipé par des buses de pulvérisation fonctionnant à une pression minimale de 1,4 bars au niveau de la buse la plus distante du point de vu hydraulique et positionnée pour fournir une pulvérisation d'eau directement sur surface extérieure de réservoir.
- **Système fixe de pulvérisation d'eau manuel** : Le système est raccordé directement à la conduite principal de réseau incendie est commandé grâce à une vanne manuelle.

II.6.2 Systèmes utilisant une solution moussante :

Le système est alimenté avec un mélange de mousse à partir de la station mousse (02 réservoirs de 33 m³ d'émulseur chaque un et réservoir 1m³), les systèmes sont actionnés par l'ouverture manuelle des vannes, situées au manifold de distribution de mousse, ce système est prévus pour les zones suivant :

- Installations de procédé (1er ,2ème et 3ème train).
- Pompes d'expédition (1er ,2ème et 3ème train).
- Zones de stockage (1er ,2ème et 3ème train).
- Unités 560 et 430.

II.6.3 Systèmes d'extincteurs automatiques :

Ce sont des systèmes d'actions automatiques activées par la détection d'incendie, au CTH en trouve trois (03) types de système d'extinction automatique :

- Système de déluge de pulvérisation d'eau automatique : prévu pour les compresseurs de réinjection de gaz 3ème train.
- Système d'extinction automatique au CO₂ : prévu pour les turbines de réinjection de gaz du 3ème train, turbines des turbogénérateur et les groupes électrogènes diesel de secours.
- Système d'extinction automatique à poudre : prévu pour les compresseurs des turbocompresseurs de réinjection de gaz 1er et 2^{ème} train.

II.6.4 Systèmes d'extinction portable et mobile :

- **Portable :** des extincteurs incendie portable et tractable d'un type approprié à la classe de feu sont répartis dans l'ensemble des installations et à l'intérieur des bâtiments pour permettre au personnel d'intervenir dans le cas de début de feu.
- **Mobiles :** des engins mobiles anti-incendie prévus pour la première intervention et comme support pour les installations fixes d'extinction incendie, en trouve au niveau de BRN les équipements suivant :

Désignation	Quantité
Camion mixte (eau/mousse) 2000/4000	01
Camion trivalent ULF 9000/2500/PL1000	01
Camion ravitailleur	01
Camion poudre PL2 X1500	01
Camion SIDES VMR 60 3000/3000	01
Ambulance Toyota 4x4	01
Ambulance NISSAN 4x4	01
Ambulance médicalisé	01
Groupes électrogènes SILVA LUX	01
Groupes électrogènes ATLAS COPCO	01
Générateur Tour D'éclairage ATLAS COPCO QLT M10	01
Motopompes tractable 180 M3 CHINETTI-27466-01	01
Motopompes tractable 90 M3 CHINETTI-27466-02	01
Motopompes tractable MPS3000/8 SILVANI-24987-04	01
Groupe ventilateur (Extracteur) SILVANI CV1-10000(24987-06)	01
Véhicule premier secours mousse 2X150	01
Véhicule premier secours poudre 2x150	01

Tableau 04. Les moyens mobiles d'intervention(16)

Conclusion

Le groupement GSA a mis en place des moyens humains, matériels et organisationnels pour ses besoins en matière de production, sante & sécurité des personnes et protection de l'environnement.

Le prochain chapitre est destiné à l'application des différentes étapes de la méthodologie choisis, et dont une étape consacrée à l'analyse du système de management intégré du GSA, en vue d'une détermination des écarts et leurs plan d'action associés.

Chapitre III

Evaluation du système

de management

intégrés de l'entreprise

« GSA »

Introduction

Au début de notre mémoire, nous avons vu les notions de base du management intégré QSE, les systèmes de management existants (Qualité, Sécurité, Environnement), et comment les fusionner dans un seul système intégré QSE.

Puis, dans le deuxième chapitre nous avons présenté une Description complète de l'organisme d'accueil Groupement Sonatrach-Agip « GSA ».

Maintenant nous évaluerons le système de management intégré de l'entreprise « GSA » par la méthode de « Gap analysis », mais en tant qu'étudiants en spécialité « Prévention et intervention », nous nous sommes concentrés totalement sur les deux normes de la santé et sécurité au travail « ISO 45001 », et de l'environnement « ISO 14001 ». et C'est-à-dire le système de management HSE-IMS.

Le Groupement GSA a mis en place un Système de Management Intégré Santé, Sécurité et Environnement qu'on appelle HSE-IMS. Ce système a pour objet de donner les clefs d'une intégration structurée de la prévention et de la gestion des risques engendrés par ses activités.

La santé, la sécurité et l'environnement, s'inscrivent parmi les défis majeurs que doit relever toute entreprise moderne afin d'être socialement responsable et économiquement compétitive. De plus, l'ensemble de ces préoccupations s'inscrit dans un contexte législatif de plus en plus strict.

Le GSA souscrit pleinement et s'est engagé dans la voie du strict respect des obligations légales, le HSE-IMS est donc un facteur de progrès interne et un gage de confiance pour les interlocuteurs du groupe.

Ce système vise également à définir des valeurs communes à l'ensemble du GSA, cette approche permettra d'améliorer les performances « santé, sécurité et environnement » et de réduire au maximum les accidents, les maladies professionnelles et les nuisances environnementales.

Ce système définit explicitement les exigences du Groupement GSA en matière HSE qui sont inspirés des Standards ISO 45001 et ISO 14001, ainsi que les directives des maisons mères SONATRACH et ENI et les bons pratiques de « ENI exploration & production division ».

Dans le présent chapitre, nous avons essayé d'évaluer l'application de ces exigences et les outils de les mettre en place sur site à l'effet d'obtenir le niveau actuel d'adhésion du GSA au HSE IMS selon le plan de travail suivant :

- ✓ Phase 1 : Description du système HSE-IMS de « GSA » et ses composants.
- ✓ Phase 2 : Evaluation du système selon les normes ISO 45001 et ISO 14001.
- ✓ Phase 3 : Présentation des résultats de chaque évaluation.
- ✓ Phase 4 : Identification des leviers pour passer de l'état actuel à l'état cible.
- ✓ Phase 5 : Conclusion.

III.1 Description du système HSE-IMS de « GSA » et ses composants :

III.1.1 Historique du HSE-IMS de GSA : (16)

En **2003** GSA demande à ENI Division Engineering & Production d'évaluer l'état de son système en relation aux documents de la Division Engineering & Production afin d'adopter un Système Formel de Management Intégré HSE (HSE IMS), pour l'objet de :

- ✓ Conformité législative et mise à jour ;
- ✓ Réduction des risques d'incident à la suite des activités de prévention ;
- ✓ Motivation majeure des employés ;
- ✓ Amélioration de l'image de l'entreprise par rapport aux clients, aux fournisseurs, à l'opinion publique, à l'administration publique, aux parties intéressées (« stakeholders ») ;
- ✓ Amélioration des canaux de communication interne et externe.

En **Juillet 2004** une présentation des résultats d'analyse et de l'évaluation des Dangers et des Risques au Management (HMD et BRN) avec un niveau d'adhésion au système HSE-IMS de 36%.

En **octobre 2004** un Accord a fait entre GSA et ENI Division Engineering & Production pour le support à l'implémentation du HSE IMS. Le résultat de cet accord est :

- ✓ définition de la POLITIQUE HSE du GSA (signée le 18/12/2004).
- ✓ Préparation et mise à jour d'un tableau des lois sur la Sécurité, la Santé et l'Environnement afin d'analyser les exigences de loi et autres exigences.
- ✓ analyse de la structure d'organisation existante par rapport aux activités HSE.
- ✓ préparation d'un plan de formation sur le système HSE pour le management et pour le personnel GSA.
- ✓ définition de la structure documentaire du système HSE de GSA.

En **2005** GSA a fait :

- ✓ préparation des procédures intégrées (ENI Division Engineering & Production - Milan).
- ✓ discussion des procédures en draft (ENI Division Engineering & Production - GSA, HMD) et leur révision.
- ✓ adoption des procédures (GSA).

En **30-10-2006** GSA a certifié en ISO 14001 :2004.

En **07-10-2009** GSA a renouvelé le certificat ISO14001 :2004.

En **21-10-2012** GSA a renouvelé le certificat ISO14001 :2004.

En **15-11-2015** GSA a renouvelé le certificat ISO14001 :2004 jusqu'au 14-09-2018.

La composante du système de management HSE-IMS incluant la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour élaborer, mettre en œuvre, réaliser, revoir et maintenir la politique de Santé, Sécurité et Environnement (Politique HSE).

III.1.2 Les éléments du HSE-IMS de GSA : (16)

Le système de management du groupement GSA englobe les éléments suivants :

III.1.2.1 Politique & Objectifs HSE “HSE Policy and Strategic Objectives” :

La direction à son plus haut niveau doit définir la politique HSE de l'organisme et s'assurer, dans le cadre du domaine d'application défini de son système de management HSE, que sa politique HSE :

a) est appropriée à la nature, à la dimension et à l'étendue des risques en matière de SST et aux impacts environnementaux de ses activités, produits et services,

b) comporte un engagement d'amélioration continue et de prévention de la SST et l'environnement,

c) comporte un engagement de conformité aux exigences légales applicables et aux autres exigences applicables auxquelles l'organisme a souscrit, relatives à ses dangers en termes de SST et aspects environnementaux,

d) donne un cadre pour l'établissement et l'examen des objectifs et cibles HSE,

e) est documentée, mise en œuvre, et tenue à jour,

f) est communiquée à toute personne travaillant pour ou pour le compte de l'organisme et les parties intéressées

g) est disponible pour le public.

III.1.2.2 Leadership et Engagement “Leadership and commitment”:

La direction doit démontrer son leadership et engagement vis-à-vis du système de management HSE en :

a) assumant la responsabilité de l'efficacité du système de management HSE

b) s'assurant que la politique et les objectifs sont établis pour le système de management HSE et qu'ils sont compatibles avec l'orientation stratégique et le contexte de l'organisme ;

c) s'assurant que les exigences liées au système de management HSE sont intégrées aux processus métiers de l'organisme ;

d) s'assurant que les ressources requises pour le système de management HSE sont disponibles ;

e) communiquant sur l'importance de disposer d'un système de management HSE efficace et de se conformer aux exigences liées à ce système ;

f) veillant à ce que le système de management HSE atteigne les résultats attendus ;

g) orientant et soutenant les personnes pour qu'elles contribuent à l'efficacité du système de management HSE ;

h) promouvant l'amélioration continue ;

i) soutenant les autres rôles managériaux pertinents afin de démontrer leurs responsabilités dans leurs domaines respectifs.

III.1.2.3 Management des risques "Risk Management" :

L'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour identifier les risques HSE, évaluer les risques, et mettre en œuvre les moyens de maîtrise nécessaires.

La (Les) procédure(s) d'identification et d'évaluation des risques HSE doivent prendre en compte :

a) les activités de routine et les activités ponctuelles ;

b) les activités de toutes les personnes ayant accès au lieu de travail (y compris les Sous-traitants et visiteurs) ;

c) le comportement, les aptitudes et autres facteurs humains ;

d) les dangers identifiés, ayant une origine extérieure au lieu de travail, susceptibles d'avoir un impact négatif sur la santé et la sécurité des personnes sous le contrôle de l'organisme sur le lieu de travail ;

e) les dangers créés dans le voisinage du lieu de travail par des activités professionnelles sous le contrôle de l'organisme ;

f) les infrastructures, équipements et matériaux sur le lieu de travail, qu'ils soient fournis par l'organisme ou d'autres ;

g) les modifications ou modifications proposées apportées à l'organisme, ses activités, ou matériaux ;

- h) les modifications apportées au système de management HSE, y compris les modifications temporaires, et leurs impacts sur les opérations, processus et activités ;
- i) toute obligation légale applicable se rapportant à l'évaluation des risques et à la mise en œuvre des moyens de maîtrise nécessaires ;
- j) la conception d'espaces de travail, processus, installations, machines/équipement, procédures d'exploitation et organisation de travail, y compris leur adaptation aux aptitudes humaines.

La méthodologie de l'organisme pour identifier les dangers et évaluer les risques HSE doit :

- a) être définie en tenant compte de son champ d'application, de sa nature et du temps nécessaire pour lui assurer un fonctionnement proactif plutôt que réactif ;
- b) permettre l'identification, la hiérarchisation et la documentation des risques HSE, ainsi que l'application des moyens de maîtrise, selon les besoins.

Pour la gestion des changements, l'organisme doit identifier les dangers et les risques pour la SST et l'environnement liés à ces modifications au sein de l'organisme, du système de management HSE, ou de ses activités, avant d'introduire de telles modifications.

L'organisme doit veiller à ce que les résultats de ces évaluations soient pris en compte lors de la détermination des moyens de maîtrise.

L'organisme doit documenter et tenir à jour les résultats de l'identification des dangers, de l'évaluation des risques HSE et des moyens de maîtrise établis.

L'organisme doit veiller à ce que les risques pour la SST et l'environnement et les moyens de maîtrise établis soient pris en compte dans l'établissement, la mise en œuvre et la tenue à jour de son système de management HSE.

III.1.2.4 Exigence Légales et Autre 'Legal and other Requirements' :

L'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour identifier et accéder aux exigences légales et autres en matière de HSE applicables à sa situation.

L'organisme doit veiller à ce que ces exigences légales et autres exigences auxquelles.

L'organisme se conforme soient prises en compte dans l'établissement, la mise en Œuvre et la tenue à jour de son système de management HSE.

III.1.2.5 Objectifs, Cibles et programme(s) HSE ‘ Objectives, Targets and Programme HSE’ :

L'organisme doit, à ses niveaux et fonctions concernés, établir, mettre en œuvre et tenir à jour des objectifs et cibles HSE documentés.

Les objectifs et cibles doivent être mesurables, lorsque cela est possible, et cohérents avec la politique HSE, y compris l'engagement de prévention de SST et l'environnement, de conformité avec les exigences légales applicables et les autres exigences applicables auxquelles l'organisme a souscrit, et d'amélioration continue.

Lors de l'établissement et du passage en revue de ses objectifs et cibles, l'organisme doit prendre en considération les exigences légales et les autres exigences auxquelles l'organisme a souscrit.

Il doit également prendre en considération ses options technologiques, ses exigences financières, opérationnelles et commerciales, et les points de vue des parties intéressées.

Pour l'organisme atteindre ses objectifs et cibles, l'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour un ou plusieurs programme(s). Ce (ou ces) programme(s) doivent comporter :

- a) pour chaque niveau et fonction concernés de l'organisme, la désignation des responsabilités afin d'atteindre ces objectifs et cibles, et
- b) les moyens et le calendrier de réalisation.

Les programmes doivent être revus à intervalles réguliers et prévus, et ajustés si nécessaire, pour garantir l'obtention des objectifs.

III.1.2.6 Structure Organisationnelle et Responsabilité ‘Organizational Structure and Responsibilities’ :

La direction doit s'assurer de la disponibilité des ressources indispensables à l'établissement, à la mise en œuvre, à la tenue à jour et à l'amélioration du système de management HSE.

Ces ressources comprennent les ressources humaines, les compétences spécifiques, les infrastructures organisationnelles et les ressources technologiques et financières.

Pour faciliter l'efficacité du management HSE, les rôles, les responsabilités et les autorités doivent être définis, documentés et communiqués.

La direction de l'organisme au plus haut niveau doit nommer un ou plusieurs représentant(s) spécifique(s) de la direction, qui, indépendamment de leurs autres responsabilités, doit avoir des rôles, responsabilités et autorités bien définis de façon à :

- a) s'assurer que le système de management HSE est établi, mis en œuvre et tenu à jour, conformément aux exigences des normes internationale, et
- b) rendre compte pour examen, à la direction de l'organisme au plus haut niveau, de la performance du système de management HSE, y compris des recommandations pour son amélioration.

III.1.2.7 Formation Sensibilisation et Compétence 'Training, Awareness and Competence' :

L'organisme doit s'assurer que toute(s) les personne(s) exécutant une tâche pour lui ou pour son compte, qui a (ont) potentiellement un (des) risque(s) sur la santé, sécurité et impact(s) environnemental (aux) significatif(s) identifié(s) par l'organisme, est (sont) compétente(s), cette compétence pouvant être acquise par une formation initiale et professionnelle appropriée ou par l'expérience. L'organisme doit en conserver les enregistrements associés.

L'organisme doit identifier les besoins en formation associés à ses risques SST et les aspects environnementaux et à son système de management HSE. Il doit fournir cette formation, ou mettre en place toute autre action permettant de répondre à ces besoins, et doit en conserver les enregistrements associés.

L'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour permettre que les personnes travaillant pour lui ou pour son compte soient sensibilisées

- a) à l'importance de la conformité à la politique HSE, aux procédures et aux exigences du système de management HSE,
- b) à leurs rôles et responsabilités pour réaliser la conformité aux exigences du système de management HSE, et
- c) aux conséquences potentielles des écarts par rapport aux procédures spécifiées.

III.1.2.8 Communication 'Communication' :

En ce qui concerne ses aspects HSE et son système de management HSE, l'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour :

- a) assurer la communication interne entre les différents niveaux et les différentes fonctions de l'organisme,
- b) recevoir et documenter les demandes pertinentes des parties intéressées externes, et y apporter les réponses correspondantes.

L'organisme doit décider s'il communique ou pas, en externe, sur ses aspects environnementaux significatifs, et doit documenter sa décision. Si l'organisme décide de

communiquer en externe, il doit établir et mettre en œuvre une (des) méthode(s) pour cette communication externe.

III.1.2.9 Documentation et Contrôle relatif 'Documentation and documentation control' :

Les documents requis par le système de management HSE doit être maîtrisés.

Les enregistrements sont un type spécifique de document et doivent être maîtrisés conformément aux exigences données en **III.2.15**.

L'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour une (ou plusieurs) procédure(s) pour :

- a) approuver les documents quant à leur adéquation, avant leur diffusion ;
- b) passer en revue, mettre à jour lorsque nécessaire et réapprouver les documents ;
- c) s'assurer que les modifications et le statut de la révision en cours des documents sont identifiés ;
- d) s'assurer que les versions pertinentes des documents applicables sont disponibles aux points d'utilisation ;
- e) s'assurer que les documents restent lisibles et facilement identifiables ;
- f) s'assurer que les documents d'origine externe définis par l'organisme comme étant nécessaires pour la planification et pour le fonctionnement du système de management HSE sont identifiés et leur diffusion maîtrisée ;
- g) prévenir l'usage involontaire de documents obsolètes et les identifier de façon appropriée s'ils sont conservés pour une raison quelconque.

III.1.2.10 Contrôle Opérationnel 'Operational Control' :

L'organisme doit identifier et planifier celles de ces opérations qui sont associées aux aspects HSE identifiés en cohérence avec sa politique HSE et ses objectifs et cibles, afin de s'assurer qu'elles sont réalisées dans les conditions requises, en :

- a) établissant, mettant en œuvre et tenant à jour des procédures documentées pour maîtriser les situations où l'absence de telles procédures pourrait entraîner des écarts par rapport à la politique HSE et aux objectifs et cibles ;
- b) stipulant les critères opératoires dans les procédures ;

c) établissant, mettant en œuvre et tenant à jour les procédures concernant les aspects HSE identifiés des biens et services utilisés par l'organisme, et en communiquant les procédures et exigences applicables aux fournisseurs, y compris aux sous-traitants et visiteurs.

III.1.2.11 Approvisionnements et Sous-traitants 'Procurement and Contractors' :

L'organisme doit contrôler les prescriptions spécifiques de la Politique HSE, relativement à l'approvisionnement de matériels et services, par la mise en place et tenir à jour de(s) procédure(s) pour :

- a) Conformer les sous-traitant à toutes les lois nationales, aux codes et aux standards internationaux appliqués au travail, au Système de Management HSE pour s'applique au travail contracté ;
- b) Assurer que tous les risques et dangers potentiels sont identifiés, évalués et réduits avant le début de toute les activités ;
- c) Vérifier les activités des Fournisseurs des services (matériel) déroulés (achetés) dans l'organisme et avec un potentiel impact sur la Santé, la Sécurité et l'environnement.

III.1.2.12 Préparation et Réponse à l'urgence 'Emergency Readiness and Response :

L'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour identifier les situations d'urgence potentielles et les accidents potentiels qui peuvent avoir un (des) impact(s) sur la Santé, la Sécurité l'environnement, et comment y répondre.

L'organisme doit répondre aux situations d'urgence et aux accidents réels et prévenir ou réduire les impacts environnementaux négatifs associés.

L'organisme doit examiner périodiquement et revoir, lorsque cela est nécessaire, ses procédures concernant la préparation et la réponse aux situations d'urgence, en particulier après l'occurrence d'accidents ou de situations d'urgence.

L'organisme doit également tester périodiquement de telles procédures lorsque cela est réalisable.

III.1.2.13 Surveillance et Mesurages 'Monitoring and Measurements' :

L'organisme doit établir mettre en œuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour surveiller et mesurer régulièrement les principales caractéristiques de ses opérations qui peuvent avoir un impact HSE.

Cette (ces) procédure (s) doit (doivent) inclure la documentation des informations permettant le suivi de la performance, des contrôles opérationnels applicables et la conformité aux objectifs et cibles HSE de l'organisme.

L'organisme doit s'assurer que des équipements de surveillance et de mesure étalonnés ou vérifiés sont utilisés et entretenus et doit en conserver les enregistrements associés.

III.1.2.14 Non-conformités, Actions Correctives et Préventives 'Non-conformity, Corrective and Preventive Action' :

L'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour traiter la (les) non-conformité(s) réelle(s) et potentielle(s) et pour entreprendre les actions correctives et les actions préventives. Cette (ces) procédure(s) doit (vent) définir les exigences pour :

- a) identifier et corriger la (les) non-conformité(s) et entreprendre les actions pour remédier à ses (à leurs) impacts sur la santé, sécurité et environnementaux ;
- b) examiner en détail la (les) non-conformité(s), déterminer leur(s) cause(s) et entreprendre les actions afin d'éviter sa réapparition ;
- c) évaluer le besoin d'action(s) pour prévenir des non-conformités et mettre en œuvre les actions appropriées identifiées pour empêcher leur occurrence ;
- d) enregistrer les résultats des actions correctives et des actions préventives mises en œuvre ;
- e) passer en revue l'efficacité des actions correctives et des actions préventives mises en œuvre.

Les actions entreprises doivent être adaptées à l'importance des problèmes et aux impacts HSE rencontrés.

L'organisme doit s'assurer que tous les changements nécessaires sont apportés à la documentation du système de management HSE.

III.1.2.15 Enregistrements HSE-IMS 'HSE Records' :

L'organisme doit établir et tenir à jour les enregistrements, dans la mesure où ils sont nécessaires pour fournir la preuve de la conformité aux exigences de son système de management HSE aux les standard internationale, ainsi que les résultats obtenus.

L'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour l'identification, le stockage, la protection, l'accessibilité, la durée de conservation et l'élimination des enregistrements.

Les enregistrements doivent être et rester lisibles, identifiables et traçables.

III.1.2.16 Audit 'Audits' :

L'organisme doit s'assurer que des audits internes du système de management environnemental sont réalisés à intervalles planifiés pour :

- a) déterminer si le système de management environnemental :
 - 1) est conforme aux dispositions prévues pour le management HSE, y compris aux exigences de la norme internationale ;
 - 2) a été correctement mis en œuvre et tenu à jour.
- b) fournir à la direction des informations sur les résultats des audits.

Un (des) programme(s) d'audit doit (doivent) être planifié(s), établi(s), mis en œuvre et tenu(s) à jour par l'organisme, en prenant en compte l'importance HSE de l' (des) opération(s) concernée(s) et des résultats des audits précédents.

Une (des) procédure(s) d'audit doit (doivent) être établie(s), mise(s) en œuvre et tenue(s) à jour et doit (doivent) traiter :

- des responsabilités et des exigences pour la planification, la réalisation des audits, le rapport des résultats et la conservation des enregistrements associés ;
- de la détermination des critères d'audit, du domaine d'application, de la fréquence et des méthodes.

Le choix des auditeurs et la réalisation des audits doivent assurer l'objectivité et l'impartialité du processus d'audit.

III.1.2.17 Revue de la Direction 'Management Review' :

À des intervalles planifiés, la direction à son plus haut niveau doit passer en revue le système de management HSE de l'organisme, afin de s'assurer qu'il est toujours approprié, suffisant et efficace.

Les revues de direction doivent comprendre l'évaluation d'opportunités d'amélioration et le besoin de changements à apporter au système de management HSE, y compris la politique HSE et les objectifs et cibles HSE. Des enregistrements des revues de direction doivent être conservés.

Les données d'entrée de la revue de direction doivent comprendre :

- a) les résultats des audits internes et des évaluations de la conformité aux exigences légales et aux autres exigences auxquelles l'organisme a souscrit ;
- b) les informations venant des parties intéressées externes, y compris les plaintes ;

- c) la performance santé, sécurité et environnementale de l'organisme ;
- d) le niveau de réalisation des objectifs et cibles ;
- e) l'état des actions correctives et préventives ;
- f) le suivi des actions décidées lors des revues de direction précédentes ;
- g) les changements de circonstances, y compris les développements dans le domaine des exigences légales et des autres exigences relatives à ses aspects HSE ;
- h) des recommandations pour l'amélioration.

Les données de sortie de la revue de direction doivent comprendre des décisions et actions relatives à des modifications possibles de la politique HSE, des objectifs, des cibles et d'autres éléments du système de management HSE, en cohérence avec l'engagement d'amélioration continue.

III.1.3 La méthode ‘GAP ANALYSIS’ :

III.1.3.1 Définition de la méthode ‘GAP ANALYSIS’ :

C'est une méthode repose sur la comparaison entre la situation actuelle et la situation projetée, puis de repérer les leviers et tâches à mener afin de supprimer cet écart.

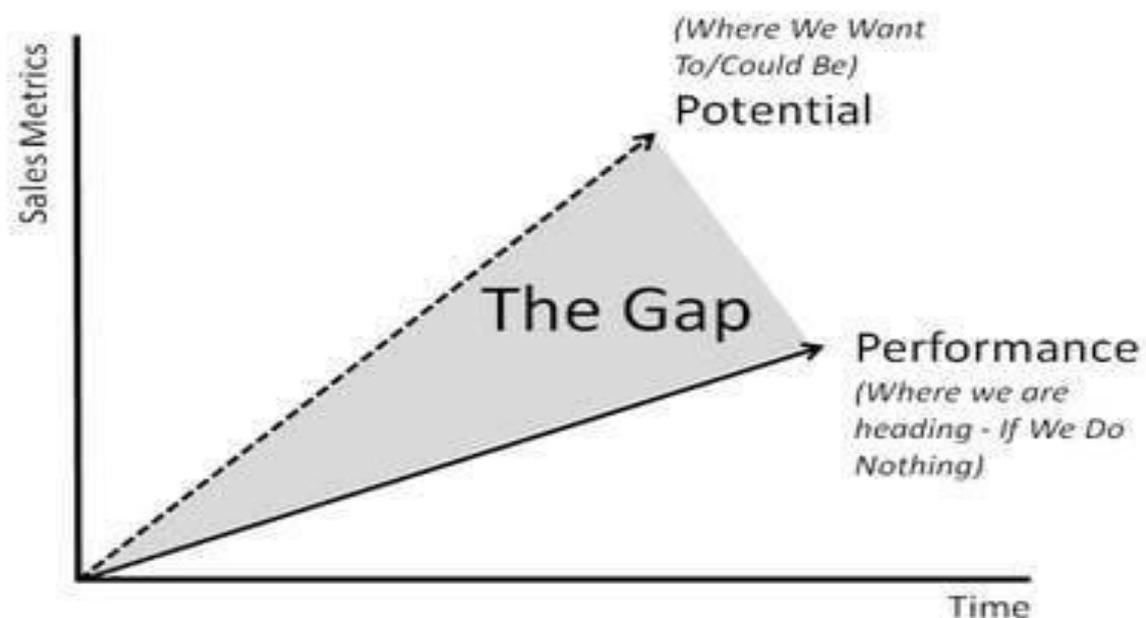


Figure 13. Schéma du principe de la méthode « GAP ANALYSIS »

Les objectifs et principes des Gap Analysis sont identiques quelle que soit la norme concernée -Qualité, Environnement ou encore Santé et Sécurité au Travail.

III.1.3.2 Les objectifs du Gap Analysis : (17)

- Anticiper les évolutions de la norme et obtenir un état des lieux du système de management de votre organisation par rapport aux exigences connues de la norme ;
- Avoir un diagnostic indépendant pour savoir quelles nouvelles exigences de la nouvelle version il vous reste à prendre en compte dans votre système de management ;
- Mesurer le niveau de déploiement des exigences connues de la norme et identifier ainsi les efforts à consentir pour achever votre recalibration ;
- Etre alerté sur les risques de non-conformités majeures lors de l'audit de certification selon la nouvelle version de la norme et ainsi valider ou ajuster votre calendrier prévisionnel.

III.1.4 Application de la méthode « Gap analysis » sur HSE-IMS de GSA :

L'objectif de l'entreprise est d'atteindre le plus haut niveau possible d'adhésion au système de management HSE-IMS (niveau 100% d'adaptation).

III.1.4.1 Réalisation d'une photographie de la situation présente (Ou sommes-nous ?):

Pour mener à bien ce diagnostic, nous appuyons sur des outils : les grilles d'évaluation, menons des interviews, plongeons dans la documentation de l'entreprise GSA. Le schéma suivant illustre le principe d'évaluation :

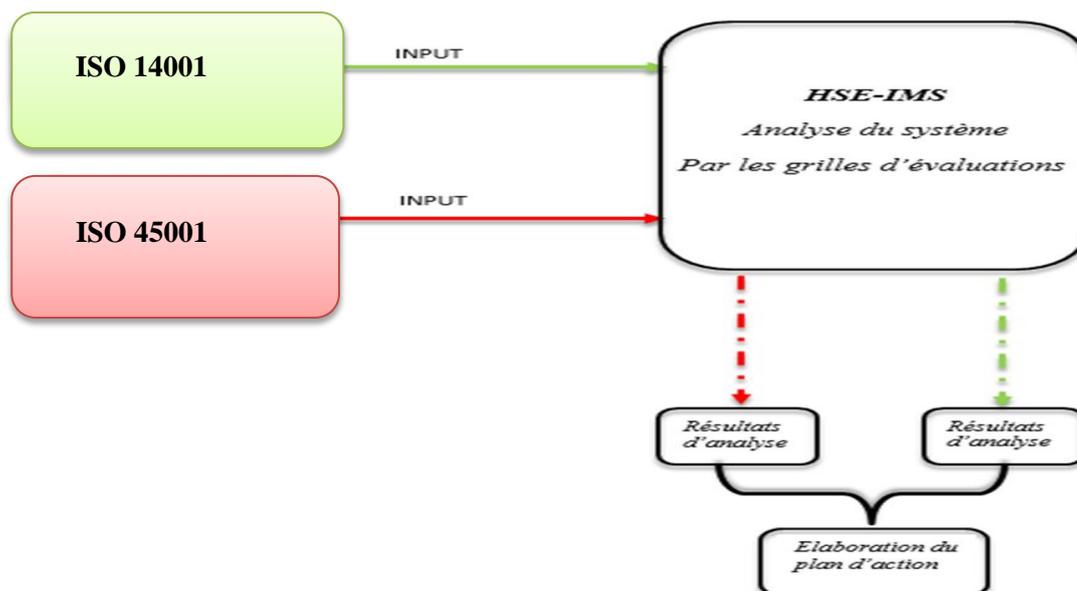


Figure 14. Schéma de principe d'évaluation du HSE-IMS.

III.2 Evaluation du système selon les normes ISO 45001 et ISO 14001 :

III.2.1 Evaluation du HSE-IMS selon la norme ISO 45001 :2018 :

Cette évaluation a été réalisée à l'aide d'une grille d'évaluation pour l'objet de tirer les écarts par rapport à la norme ISO 45001 afin d'établir un plan d'action pour les points faibles issus de cette évaluation.

III.2.1.1 Présentation de la grille d'évaluation selon la norme ISO 45001 :2018 :

MANUEL D'UTILISATION
OBJECTIFS

La présente grille d'autoévaluation est basée sur la norme ISO 45001 :2018. Elle permet à son utilisateur de mesurer les écarts entre les pratiques réelles concernant le système de management de la santé et de la sécurité au travail d'un organisme et les exigences et recommandations du référentiel international. Ainsi elle constitue pour l'utilisateur un outil d'aide à l'évaluation lui permettant de mettre en évidence l'ensemble des actions d'amélioration à mener.

Cette grille peut-être utilisée en tant que fil directeur d'un audit interne ou externe ainsi que lors d'une autoévaluation.

PRE-REQUIS

L'outil proposé s'adresse à tout type d'organisme, quelque soit sa taille et son produit fini désirant évaluer son système de management de la santé et de la sécurité au travail selon le référentiel ISO 45001 :2018. L'utilisateur se doit d'avoir des connaissances de base en management de la santé et de la sécurité au travail ainsi qu'en utilisation de référentiels.

Ainsi l'outil s'adresse tant à de jeunes « diplômés HSE » confrontés à l'évaluation selon le référentiel ISO 45001 :2018 qu'à des responsables ou auditeurs confirmés souhaitant disposer d'un outil d'utilisation simple et rapide en complément de leurs méthodes d'évaluation habituelles.

PRESENTATION DES ELEMENTS

D'une façon générale, de nombreux boutons d'action et un sommaire dynamique permettent à l'utilisateur de se rendre directement aux résultats qui l'intéressent ou par exemple de réinitialiser la grille. La grille se présente sous format Excel constitué de deux onglets :

- Le diagnostic (3 niveaux de notation conforme, acceptable et non conforme)
- Les résultats globaux

SOMMAIRE DYNAMIQUE DE LA GRILLE D'EVALUATION

Ce sommaire dynamique vous dirigera directement au niveau des points du 7 chapitres de l'ISO 45001:2018 sur lequel vous désirez travailler.

- Point 4 Contexte de l'organisme
- Point 5 Leadership et participation des travailleurs
- Point 6 Planification
- Point 7 Support (Soutien)
- Point 8 Réalisation des activités opérationnelles
- Point 9 Évaluation des performances
- Point 10 Amélioration

Diagnostic

Résultats globaux

Figure15. Interface de la grille d'évaluation selon ISO 45001 :2018.

III.2.1.2 Diagnostique de HSE-IMS selon la norme ISO 45001 v 2018 :

Le diagnostic se fait à la base d'un questionnaire et des interviews avec des personnes chacun dans son domaine « voir ANNEX 3 ».

Les trois niveaux de notation sont :

- **Conforme** : Aucun écart par rapport au(x) exigence(s).
- **Acceptable**: Couvre les minimums requises d'une exigence.
- **Non conforme** : Ecart/absence totale de(s) exigence(s).

Les calculs seront faits selon la moyenne, basée sur les données suivantes :

Conforme = 100 ; Acceptable = 50 ; Non conforme = 0.

Le tableau suivant développe les points et les réponses de questionnaire d'audit:

GRILLE D'EVALUATION ISO 45001 VERSION 2018						
ORGANISME EVALUE: GROUPEMENT SONATRACH-AGIP (ENI)						
EVALUATEUR:						
POINTS DE LA NORME CORRESPONDANTS	QUESTIONS	A remplir suivant le niveau de satisfaction aux exigences			Résultats globaux	
		Evaluation	Observations			
Point 4. Contexte de l'organisme						
4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte.	Avez-vous déterminé les questions internes et externes qui sont pertinentes à votre objectif et votre orientation stratégique et qui affectent votre capacité à atteindre les résultats escomptés de votre système de gestion de la santé et la sécurité au travail?	Conforme		100	100,00	
	Pouvez-vous contrôler des informations sur ces questions (internes/externes)?	Conforme		100		
4.2 Compréhension des besoins et attentes des travailleurs et autres parties intéressées.	Avez-vous déterminé ce qui suit:					
	a) les parties intéressées, en plus des travailleurs qui sont pertinents pour le système de gestion de la santé et la sécurité au travail?	Conforme		100	62,50	
	b) les besoins et les attentes de ces parties intéressées qui sont pertinentes au système de gestion de la santé et la sécurité au travail?	Non-conforme		0		
	c) qui de ces besoins et les attentes sont ou pourraient devenir des exigences légales et autres exigences?	Acceptable		50		
Pouvez-vous contrôler et réviser des informations sur ces parties intéressées et leurs besoins et attentes pertinentes?	Conforme		100			
4.3 Détermination du périmètre d'application du système de management de la S&ST	Avez-vous déterminé les limites et l'applicabilité du système de management de la SST pour établir votre portée?	Conforme		100	90,00	
	Lors de la détermination de la portée du système de management de la SST comment avez-vous envisagé:					
	a) les problèmes internes et externes mentionnés à l'article 4.1?	Acceptable		50		
	b) les exigences des parties intéressées visées au 4.2?	Conforme		100		
	c) prendre en compte les travaux prévus ou accompli des activités reliées?	Conforme		100		
	La portée disponible informations documentées?	Conforme		100	75,63	

4.4 Système de management de la S&ST	Avez-vous mis en oeuvre et que le système en place pour maintenir et améliorer en permanence votre système de management de la SST, y compris les processus nécessaires et leurs interactions, conformément aux exigences de la norme ISO 45001?	Acceptable	50	50,00	
Point 5. Leadership et participation des travailleurs					
5.1 Leadership et engagement.	Comment Top Management fasse preuve de leadership et d'engagement à l'égard du système de management de la SST ?				
	a) il assume la responsabilité et la responsabilité de la prévention des blessures liées au travail et à la mauvaise santé, ainsi que la fourniture de lieux de travail et des activités sûres et saines?	Conforme	Politique HSE	100	92
	b) veiller à ce que la SST politique S et les objectifs connexes liés SST sont établis pour le système de management de la SST et sont compatibles avec l'orientation stratégique de l'organisation ?	Conforme		100	
	c) assurer l'intégration des exigences du système de management de la SST dans les processus d'affaires de l'organisation?	Conforme		100	
	d) veiller à ce que les ressources nécessaires pour le système de management de la SST sont disponibles?	Conforme		100	
	e) communiquer l'importance d'une gestion efficace de la SST et de se conformer à la santé et sécurité exigences du système de gestion?	Conforme		100	
	f) veiller à ce que le système de management de la SST atteint les résultats escomptés?	Conforme		100	
	g) la direction et le soutien aux travailleurs de contribuer à l'efficacité du système de management de la SST?	Acceptable	CHS	50	
	h) assurer et promouvoir l'amélioration continue?	Conforme	Politique HSE	100	
	i) soutenir d'autres rôles de gestion pertinents pour démontrer leur leadership qu'il applique à leurs domaines de responsabilité?	Conforme		100	
	j) développement, de premier plan et la promotion d'une culture dans l'organisation qui soutient les résultats escomptés du système de management de la SST?	Conforme		100	
	k) la protection des travailleurs contre les représailles lorsque le signalement des incidents, les dangers, les risques et les opportunités?	Conforme		100	
	l) assurer l'organisation établit et met en oeuvre un processus (s) pour la consultation et la participation des travailleurs?	Conforme		100	
m) soutenir la création et le fonctionnement du comité de santé et de sécurité?	Acceptable	CHS		50	
5.2 Politique de S&ST	Avez-direction mis en place , mise en oeuvre et a maintenu une politique de la SST?				
	a) comprend un engagement à fournir des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des blessures liées au travail et la mauvaise santé et est appropriée à l'objectif, la taille et le contexte de l'organisation et à la spécificité de ses risques pour la SST et les opportunités?	Conforme		100	100,00
	b) fournit un cadre pour fixer les objectifs de SST?	Conforme		100	
	c) comprend un engagement à satisfaire aux exigences légales et autres exigences?	Conforme		100	
	d) Elle comprend un engagement à éliminer les risques et de réduire les risques pour la SST?	Conforme		100	
	e) comprend l'engagement à l'amélioration continue du système de management de la SST?	Conforme		100	
	f) comprend un engagement à la consultation et la participation des travailleurs, et, lorsqu'ils existent représentant les travailleurs?	Conforme		100	
	La politique est-OH & S - disponible informations documentées - communiqué de l'organisation - aux parties intéressées - pertinents et appropriés?	Conforme	Politique HSE	100	

5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme	Est-ce que la direction assure que les responsabilités et les pouvoirs des rôles pertinents au sein du système de management de la SST sont attribués, disponible informations documentées, communiquées et comprises à tous les niveaux au sein de l'organisation?	Conforme		100	100,00
	Les travailleurs assument la responsabilité de ces aspects du système de management de la SST pour lesquels ils ont le contrôle?	Conforme		100	
	A la direction confier la responsabilité et l'autorité pour:				
	a) veiller à ce que le système de management de la SST est conforme aux exigences de la norme ISO 45001?	Conforme			
	b) des rapports sur la performance du système de management de la SST à la direction?	Conforme		100	
5.4 Consultation et participation des travailleurs	Votre organisation a mis en place, mis en oeuvre et maintenu un processus pour la consultation et la participation des travailleurs à tous les niveaux applicables et les fonctions, et où ils existent, les représentants des travailleurs, dans le développement, l'évaluation des performances et des actions d'amélioration du système OH&S?	Conforme	procedure de bon pratique	100	83,33
	L'organisation:				
	a) fournir des mécanismes, le temps, la formation et les ressources nécessaires pour la consultation et la participation?	Conforme		100	
	b) fournir un accès en temps opportun à des informations claires, compréhensibles et pertinentes sur le système de gestion H & OS?	Acceptable	moyennes insuffisantes	50	
	c) déterminer et éliminer les obstacles ou les obstacles à la participation et à minimiser ceux qui ne peuvent pas être supprimés?	Conforme		100	
	d) mettre l'accent sur la consultation des travailleurs noncadres sur les points suivants: 1. déterminer les besoins et les attentes des parties intéressées? 2. établir la politique SST? 3. l'attribution des rôles organisationnels, les responsabilités et les autorités, le cas échéant? 4. déterminer comment satisfaire aux exigences légales et d'autres? 5. établir et planifier pour atteindre les objectifs de SST? 6. déterminer les contrôles applicables à la soustraction, l'approvisionnement et les entrepreneurs? 7. déterminer ce qui doit être contrôlé, mesuré et évalué? 8. la planification, l'établissement, la mise en oeuvre et le maintien d'un programme d'audit? 9. assurer une amélioration continue?	Conforme		100	
	mettre l'accent sur la participation des travailleurs non cadres dans les domaines suivants: 1. déterminer les mécanismes de leur consultation et de participation? 2. identifier les dangers et l'évaluation des risques et des opportunités? 3. la détermination des actions visant à éliminer les risques et de réduire les risques pour la SST? 4. la détermination des besoins de compétences, les besoins de formation, la formation et l'évaluation de la formation? 5. déterminer ce qui doit être communiqué et comment il doit être fait? 6. déterminer les mesures de contrôle et leur mise en oeuvre efficace et utiliser? 7. d'investissement et d'incidents non-conformités et déterminer les mesures correctives?	Acceptable	procedure de non conformité Identification des dangers	50	

Point 6. Planification						
6.1.1 Généralités	Lors de la planification du système de management de la SST, vous avez examiné les questions visées à l'article 4.1 et les exigences visées au point 4.2 et 4.3 et déterminé les risques et les opportunités qui doivent être adressées à:		Conforme		100	100,00
	a) donner l'assurance que le système de management de la SST peut atteindre les résultats escomptés? b) prévenir ou réduire les effets indésirables? c) réaliser une amélioration continue?					
	Pour déterminer les risques et opportunités pour le système de management de la SST et le résultat escompté a l'organisation pris en compte: - dangers - risques et d'autres risques pour la SST - possibilités de SST et d'autres possibilités - exigences légales et autres?		Conforme	gestion des procédures des modifications / étude de danger	100	
	Est-ce que votre organisation dans son processus de planification déterminés et évalués les risques et les opportunités en rapport avec les résultats escomptés du système SST associés aux changements prévus permanents ou temporaires avant que le changement est mis en oeuvre?		Conforme		100	
	Votre organisation maintient-elle des informations documentées sur: - risques et opportunités? - le processus et les actions nécessaires pour déterminer et répondre à ses risques et opportunités dans la mesure nécessaire pour avoir la confiance qu'ils sont exécutées comme prévu?		Conforme		100	
6.1.2.1 Identification des dangers	L'organisation a mis en place, mis en oeuvre et maintenu un processus (s) pour l'identification des risques qui est en cours et proactive? Est-ce que les processus prennent en compte, mais sans s'y limiter:					
	a) l'organisation du travail, les facteurs sociaux (y compris la charge de travail, les heures de travail, la victimisation, le harcèlement et l'intimidation) le leadership et la culture de l'organisation?		Conforme	Réglementation de l'entreprise	100	
	b) les activités de routine et non courantes et les situations, y compris les dangers découlant de: 1. infrastructures, l'équipement, les matériaux, les substances et les conditions physiques du lieu de travail? 2. conception de produits et services, la recherche, le développement, les essais, la production, l'assemblage, la construction, la prestation deservices, la maintenance et l'élimination? 3. les facteurs humains? 4. comment le travail est effectué?		Conforme	système permis de travail	100	
	c) passé incidents pertinents, internes ou externes à l'organisation, y compris les situations d'urgence, et les causes?		Conforme	procedure de gestion d'urgence	100	
	d) situations d'urgence potentielles?		Conforme		100	
	e) personnes, y compris hors de considération: 1. ceux qui ont accès au lieu de travail et leurs activités, y compris les travailleurs, les entrepreneurs, les visiteurs et les autres personnes? 2. ceux à proximité du lieu de travail qui peuvent être affectés par les activités de l'organisation? 3. les travailleurs à un endroit non sous le contrôle direct de l'organisation?		Conforme	procedure de gestion des acces personnel	100	100,00

6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités.

6.1.2 Identification des dangers et évaluation des risques et opportunités

	f) d'autres questions, y compris l'examen de: 1. la conception des aires de travail, les processus, les installations, les machines / équipements, les procédures de fonctionnement et l'organisation du travail, y compris leur adaptation aux besoins et aux capacités des travailleurs concernés? 2. situations survenant à proximité du lieu de travail causé par les activités liées au travail sous le contrôle de l'organisation? 3. Les situations non contrôlées par l'organisation et survenant à proximité du lieu de travail qui peuvent causer des blessures et de la maladie aux personnes en milieu de travail?	Conforme	Etude de danger	100	50,00
		Conforme	gestion de modification	100	
		Conforme	programme de formation annuel	100	
		L'organisation a établi et maintenu mis en oeuvre un processus visant à ;			
6.1.2.2 Évaluation des risques pour la SST et d'autres risques pour la tige de gestion OH & S	a) évaluer les risques SST des risques identifiés, tout en tenant compte de l'efficacité des contrôles existants?	Acceptable	procédure d'évaluation des risques qui menée par sontrach	50	50,00
	b) déterminer et évaluer les autres risques liés à la mise en place, la mise en oeuvre, l'exploitation et la maintenance du système de management de la SST?	Acceptable		50	
	A des méthodes et des critères pour l'évaluation des risques pour la SST de l'organisation définis par rapport à la portée, la nature et le calendrier pour assurer qu'ils sont proactifs plutôt que réactifs et sont utilisés de manière systématique?	Acceptable		50	
	L'organisation à maintenir et à conserver des informations documentées sur les méthodes et les critères?	Acceptable		50	
6.1.2.3 Evaluation des possibilités de SST et d'autres possibilités pour le système de management de la SST	Avoir l'organisation mis en place, mis en oeuvre et maintenu des processus pour évaluer:				100,00
	a)OH&S possibilités pour améliorer les performances SST, tout en prenant en compte les changements prévus à l'organisation, ses politiques, ses processus et ses activités et: 1. possibilités d'adapter le travail, l'organisation du travail et l'environnement de travail aux travailleurs? 2. Les possibilités d'éliminer les risques et de réduire les risques pour la SST?	Conforme	procédure de management de la documentation	100	
	b) D'autres possibilités d'améliorer le système SST?	Conforme	procédure d'amélioration continue	100	

81,07

6.1.3 Détermination des exigences légalés et autres exigences	L'organisation a mis en place, mis en oeuvre et maintenu des processus pour:				50,00
	a) déterminer et avoir accès à à jour les exigences légales et autres exigences applicables aux dangers, risques pour la SST et le système de management de la SST?	Acceptable	procédure d'exigences légal	50	
	b) déterminer comment ces exigences légales et autres exigences applicables à l'organisation et ce qui doit être communiqué?	Acceptable		50	
	c) prendre les exigences légales et autres en compte lors de l'établissement la mise en oeuvre, le maintien et l'amélioration continue de son système de management de la SST?	Acceptable		50	
	L'organisation à maintenir et à conserver des informations sur ses exigences légales et autres?	Acceptable		50	
	Comment l'organisation assure que ses obligations légales sont à jour et reflètent des changements?	Acceptable		50	
6.1.4 planification de l'action	Est-ce que les organisations planifient comprennent:				87,50
	a) Les actions visant à faire face à ces risques et opportunités, portent sur les exigences juridiques et autres et à se préparer et à réagir aux situations d'urgence?	Conforme	instruction opérationnelle	100	
	b) Comment intégrer et mettre en oeuvre les actions dans ses processus du système de management de la SST ou d'autres processus d'affaires?	Conforme	instruction opérationnelle veille réglementaire	100	
	L'organisation a pris en compte la hiérarchie des contrôles et des sorties et des sorties du système de management de la SST lors de la planification de prendre des mesures?	Acceptable		50	
	L'organisation prend en compte les meilleures pratiques, les options technologiques et les exigences financières, opérationnelles et commerciales lors de la planification de ses actions?	Conforme	procédure de revue de la direction et dans le conseil de gestion	100	
6.2 objectifs de SST et de la planification pour les atteindre	Votre organisation a établi des objectifs SST à des fonctions pertinentes, les niveaux qui sont nécessaires pour maintenir et améliorer continuellement le système de management de la SST?	Conforme	procédure de revue de la direction et dans le conseil de gestion	100	80,00
	Les objectifs sont-OH & S:				
	a) conformément à la politique de SST?	Conforme	procédure de revue de la direction et dans le conseil de gestion	100	
	b) mesurable ou capable d'évaluation de la performance?	Conforme		100	
	c) prendre en compte les exigences applicables, les résultats de l'évaluation des risques et opportunités et les résultats de la consultation avec les représentants des travailleurs et des travailleurs?	Non-conforme		0	
	d) suivi?	Conforme		100	
	e) communiqué?	Non-conforme	par tout les personnes	0	
	f) mis à jour le cas échéant?	Conforme	procédure de revue de la direction et dans le conseil de gestion	100	
	Maintenez-vous et conserver des informations documentées sur les objectifs de SST?	Conforme		100	

Lors de la planification comment atteindre vos objectifs de SST, votre organisation a déterminé:						
a) Qu'est-ce qui sera fait? b) Quelles ressources seront nécessaires? c) Qui sera responsable? d) Quand il sera terminé? e) Comment les résultats seront évalués, y compris des indicateurs de suivi? f) Comment les actions pour atteindre les objectifs de SST seront intégrés dans les processus d'organisations d'affaires?	Conforme		100			
Maintenez-vous et conservez des informations documentées sur les plans de SST?	Conforme		100			
Point 7. Support (Soutien)						
7.1 Ressources	Votre organisation a déterminé et à condition que les ressources nécessaires à la mise en place, la mise en oeuvre, la maintenance et l'amélioration continue du système de management de la SST?	Conforme	procédure organisationnel (ressources humaine, formation,..)	100	100,00	
7.2 Compétence	a) déterminer la compétence nécessaire des travailleurs qui affecte la performance et l'efficacité du système de management de la SST?	Acceptable	*Manuel HSE « Révision N°07 Le :10/08/2021 » *Fiches des postes	50	62,50	
	b) fait en sorte que ces travailleurs sont compétents (y compris la capacité à identifier les dangers) sur la base de l'éducation appropriée, la formation ou l'expérience?	Conforme	Voir le PV de sensibilisation du 09/08/2021	100		
	c) le cas échéant, pris des mesures pour acquérir et conserver les compétences nécessaires et évaluer l'efficacité des mesures prises?	Acceptable	procédure de recrutement	50		
	d) conserver les renseignements appropriés documentés comme preuve de compétence?	Acceptable		50		
7.3 sensibilisation	Comment l'organisation veiller à ce que les travailleurs connaissent:					
	a) la politique SST et les objectifs?	Conforme	Par diffusion par email, sensibilisation	100	40,00	
	b) leur contribution à l'efficacité du système de SST, y compris les avantages de l'amélioration des performances santé et sécurité?	Acceptable	moyenne insuffisante	50		
	c) Les incidents et les résultats des enquêtes qui sont pertinentes pour eux?	Non-conforme	procédure de feedback	0		
	d) risques, risques pour la SST et les actions déterminées qui sont pertinents pour eux?	Non-conforme		0		
e) la possibilité de se retirer de situations de travail qu'ils considèrent présente un danger imminent et grave pour leur vie ou la santé, ainsi que les dispositions pour les protéger des conséquences indues pour le faire?	Acceptable		50			

7.4 Communication	7.4.1 Généralités	Comment avez-vous déterminé les communications internes et externes au système de management de la SST, y compris:				64,29	71,55	
		a) On ce qu'il communiquera? b) quand communiquer?	Conforme	changement/ amélioration	100			
		c) avec qui communiquer: 1. En interne entre les différents niveaux et fonctions de l'organisation? 2. Parmi les entrepreneurs et les visiteurs du lieu de travail? 3. Parmi les autres parties intéressées?	Acceptable	non communicable partie intéressé	50			
		d) comment communiquer?	Conforme	email-affichage	100			
		Comment l'organisation prend en compte la diversité des aspects (sexe, la langue, la culture, l'alphabétisation, le handicap) en tenant compte des besoins de communication?	Non-conforme	moyen standard pour tout le monde	0			
		Comment sont les opinions des parties intéressées ont estimé que la mise en place des processus de communication?	Non-conforme	ne pas pris en charge	0			
		Dans l'établissement de processus de communication a des exigences juridiques et autres prises en compte et que l'information est cohérente avec d'autres informations générées par le système et fiable?	Conforme		100			
		Qui répond aux communications pertinentes sur son système de management de la SST?	Conforme	service HSE	100			
	7.4.2 Communication interne	L'Organisation veille à ce que :						75,00
		a) Informations communiquées en interne est pertinente au système de management de la SST entre les différents niveaux et fonctions de l'organisation. Cela inclut-il des changements au système de management de la SST?	Acceptable		50			
		b) Les travailleurs sont en mesure de contribuer à l'amélioration continue?	Acceptable	Pièce jointe N° 01(Liste des enregistrements)	50			
	3 Communication externe	Est-ce que la société a obtenu un processus de communication externe?	Conforme		100			
		Comment la communication externe de l'information SST prendre en compte les exigences légales et d'autres?	Conforme	procédure de communication par email et affichage	100			

7.5 Informations Documenté	Est-ce que OH et système de gestion S de votre organisation comprennent:				87,50
	a) informations documentées requises par ISO45001? b) informations documentées déterminées par l'organisation comme étant nécessaire à l'efficacité du système de management de la SST?	Acceptable		50	
	Lors de la création et la mise à jour des informations documentées, comment votre organisation assure appropriée:				
	a) identification et la description (par exemple un titre, la date, l'auteur ou le numéro de référence)? b) le format (langage par exemple, la version logicielle, graphiques) et des médias (papier, électronique)? c) l'examen et l'approbation de la pertinence et de l'adéquation?	Conforme		100	
	Comment garantes-vous des informations documentées exigées par votre système de management de la SST et par ISO 45001 est contrôlé pour assurer:				
	a) il est disponible et adapté à une utilisation, où et quand il est nécessaire? b) il est protégé de manière adéquate (par exemple de la perte de confidentialité, une mauvaise utilisation ou une perte d'intégrité)?	Conforme		100	
	Pour le contrôle des informations documentées, comment votre organisation traite les activités suivantes, selon le cas:				
a) la distribution, l'accès, la récupération et l'utilisation? b) stockage et de conservation, y compris la préservation de la lisibilité? c) le contrôle des changements (par exemple le contrôle de version)? d) conservation et l'élimination? Comment assurez-vous d'informations documentées d'origine externe est identifiée et contrôlée?	Conforme	via: outlook,disque de partage	100		
Point 8. Réalisation des activités opérationnelles					
	Votre plan d'organisation, mettre en oeuvre et contrôler les processus (voir 4.4)nécessaires pour répondre aux exigences du système de management de la SST et à mettre en oeuvre les actions déterminées à l'article 6 par:				
	a) établir des critères pour les processus? b) la mise en oeuvre des processus de contrôle conformément aux critères? c) le maintien et la conservation des informations documentées dans la mesure nécessaire pour avoir la certitude que les processus sont en cours comme prévu?	Conforme	procédure de contrôle servillance et mesurable	100	
	d) l'adaptation aux travailleurs?	Acceptable	PRO-GSA-03	50	
	Comment votre organisation coordonne les parties pertinentes du système de management de la SST avec d'autres organisations dans des situations multiemployeurs?	Conforme		100	
	Comment votre organisation assure que les processus externalisés sont contrôlés (voir 8.4)?	Conforme		100	
	L'organisation a mis en place, mis en oeuvre et maintenu des processus pour l'élimination des risques et la réduction des risques pour la SST utilisant la hiérarchie suivante des contrôles:				
	a) éliminer le danger? b) remplacer par traitement moins dangereuses, des opérations, du matériel ou de l'équipement? c) utiliser des contrôles techniques et la réorganisation du travail? d) utiliser des contrôles de l'administration, y compris la formation? e) utiliser un équipement de protection individuelle adéquat?	Conforme	Etude de danger , les permis de travailles ,évaluation de risque professionnels	100	

8.1 Planification et maîtrise opérationnelles.	L'organisation a des processus établis pour la mise en oeuvre et le contrôle des changements temporaires et permanents prévus que la performance d'impact, y compris:			83,33	91,67	
	a) de nouveaux produits, services et processus, ou des changements aux produits, services et processus existants, y compris: - lieux de travail et les environs? - l'organisation du travail? - les conditions de travail? - Équipement? - la main d'oeuvre?	Conforme	procédure de gestion et modification			100
	b) les modifications aux exigences légales et autres exigences? c) les modifications à la connaissance ou des informations sur les dangers et les risques pour la SST? d) l'évolution des connaissances et de la technologie?	Conforme				100
	L'organisation examine les conséquences des changements involontaires, prendre des mesures pour atténuer les effets négatifs, le cas échéant?	Conforme				100
	L'organisation a mis en place, mis en oeuvre et maintenu des processus pour contrôler l'acquisition des produits et services afin d'assurer leur conformité à son système de management de la SST?	Conforme				100
	L'organisation coordonne ses processus d'approvisionnement avec ses sous-traitants, afin d'identifier les dangers et évaluer et maîtriser les risques SST découlant de:					
	a) Les activités et les activités des entrepreneurs qui ont un impact de l'organisation? b) Les activités et les opérations de l'organisation qui influent sur les travailleurs des entrepreneurs? c) les activités et les opérations entrepreneurs qui ont une incidence d'autres parties intéressées dans le lieu de travail?	Non-conforme				0
	Comment l'organisation veille à ce que les exigences de son système de management de la SST sont remplies par les entrepreneurs et leurs travailleurs?	Conforme				100
	Est-ce que les organisations processus d'approvisionnement à définir et à appliquer des critères de santé et sécurité au travail pour la sélection des sous-traitants?	Non-conforme				0
	Comment l'organisation assurent des fonctions et processus externalisés sont contrôlés?	Conforme				100
	L'organisation veille à ce que ses arrangements de sous-traitance sont conformes aux exigences légales et autres exigences et d'atteindre les résultats escomptés du système de management de la SST?	Conforme	les cahiers des charges, fiche technique, procédure d'achat			100
	A le type et le degré de contrôle à appliquer à ces fonctions et processus définis au sein du système de management de la SST?	Conforme				100

8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence	L'organisation a mis en place, mis en oeuvre et maintenu les processus nécessaires pour se préparer et répondre aux situations d'urgence potentielles identifiées dans 6.1.2.1 et comprennent-ils:				100,00
	a) l'établissement d'une réponse planifiée aux situations d'urgence, y compris la fourniture de premiers soins?	Conforme	plan prevention et intervention et environnement ; procédure de gestion d'urgence	100	
	b) la formation pour l'intervention prévue?	Conforme		100	
	c) tester périodiquement et l'exercice de la capacité d'intervention prévue?	Conforme		100	
	d) évaluer le rendement et le cas échéant, la révision de la réponse prévue, y compris après avoir testé et en particulier après la survenance d'une situation d'urgence?	Conforme		100	
	e) communiquer et fournir des informations pertinentes à tous les travailleurs sur leurs fonctions et responsabilités?	Conforme		100	
	f) communiquer les informations pertinentes aux entrepreneurs, les visiteurs, les services d'intervention d'urgence, les autorités gouvernementales et de la communauté locale, le cas échéant?	Conforme		100	
	g) en tenant compte des besoins et des capacités de toutes les parties intéressées et assurer leur participation, le cas échéant, dans le développement de la réponse prévue?	Conforme		100	
	L'organisation a maintenu des informations documentées sur le processus et sur les plans pour faire face aux situations d'urgence potentielles?	Conforme	plan prevention et intervention et environnement ; procédure de gestion d'urgence	100	

Point 9. Évaluation de la performance						
9.1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation de la performance	9.1.1 Généralités	L'organisme doit établir, mettre en oeuvre et maintenir les processus de suivi, d'analyse et de mesure évaluation du rendement. Comment déterminer votre organisation:			94	
		<p>a) Ce qui doit être surveillée et mesurée:</p> <p>1. la mesure dans laquelle les exigences légales et autres exigences sont remplies?</p> <p>2. ses activités et opérations liées aux risques identifiés, les risques et les opportunités?</p> <p>3. progrès vers la réalisation de l'objectif SST?</p> <p>4. efficacité des contrôles opérationnels et d'autres?</p>	Conforme	<p>*Performances HSE</p> <p>*Progrès des objectifs et des cibles</p> <p>*Données sur les modifications législatives</p> <p>*Données sur les changements des conditions environnementales</p> <p>*Données sur les parties intéressées</p>		100
		<p>b) les méthodes de surveillance, de mesure, d'analyse et d'évaluation des performances nécessaires pour garantir des résultats valides?</p>	Conforme	<p>*Objectifs et cibles</p> <p>*Programmes HSE</p> <p>*Evaluation de la nécessité de modifier la politique HSE ou autre élément du système HSE-IMS</p>		100
		c) les critères selon lesquels l'organisation évaluera sa performance SST?	Conforme			100
		d) lorsque la surveillance et la mesure doivent être effectués?	Conforme			100
		e) lorsque les résultats de la surveillance et de mesure doivent être analysées et évaluées et communiquées?	Acceptable			50
		Comment votre organisation évalue la performance et l'efficacité du système de management de la SST?	Conforme	les certificats de talonnage les P.V		100
		Comment l'organisation veiller à ce que la surveillance et de mesure est calibré ou vérifié selon le cas, et utilisé et entretenu selon le cas?	Conforme			100
	Sous quelle forme votre organisation conserve une information appropriée documentée comme une preuve de la surveillance, la mesure, l'analyse et l'évaluation et la maintenance des performances, l'étalonnage ou la vérification des appareils de mesure?	Conforme	100			
	9.1.2 Évaluation de la conformité	Comment votre organisation à établir et maintenir la mise en oeuvre des processus d'évaluation de la conformité aux exigences légales et autres?		Conforme		100
		Est-ce que l'évaluation:		Conforme		procédure, exigence légale et autre exigence
		<p>a) déterminer la fréquence et la méthode (s) pour l'évaluation de la conformité?</p> <p>b) évaluer la conformité et prendre des mesures en cas de besoin?</p> <p>c) le maintien des connaissances et la compréhension de son statut de conformité aux exigences légales et autres exigences?</p> <p>d) retenir l'information documentée des résultats de l'évaluation de la conformité?</p>	100			
	100,00					

9.2 Audit interne	9.2.1 Généralités	Votre organisation des vérifications internes à intervalles planifiés pour fournir des informations sur si le système de management de la SST:				100,00	96,22
		a) Conforme à: 1. l'organisation de ses propres exigences pour son système de management de la SST, y compris la politique et les objectifs? 2. les exigences de la présente Norme internationale?	Conforme	procédure audit et pervue de la direction	100		
		b) Est effectivement mis en oeuvre et maintenu?	Conforme	programme d'audit réalisée	100		
	9.2.2 Programme d'audit interne	Votre organisation:				91,67	
		a) planifier, élaborer, mettre en oeuvre et maintenir un programme d'audit (s), y compris la fréquence, les méthodes, les responsabilités, les exigences de planification et de rapport, qui tient compte de l'importance des processus concernés, et les résultats des audits précédents?	Acceptable	point 9.2.1	50		
		b) définir les critères de vérification et la portée de chaque vérification?	Conforme	procédure audit et pervue de la direction	100		
		c) les auditeurs sélectionnés et des vérifications afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité du processus d'audit?	Conforme		100		
		d) veiller à ce que les résultats des audits sont communiqués à la direction pertinente; assurer que les résultats des audits internes sont signalés aux travailleurs et où ils existent, les représentants des travailleurs et d'autres parties intéressées?	Conforme		100		
		e) prendre des mesures pour répondre à la nonconformité et d'améliorer sans cesse son programme d'audit SST et les résultats de la vérification?	Conforme		100,00		
	f) conserver les informations documentées comme preuve de la mise en oeuvre du programme d'audit et les résultats de la vérification?	Conforme		100,00			
		ISO 45001 exige « La direction examine OH et système de gestion S de l'organisation, à intervalles réguliers, afin d'assurer sa pertinence, de pertinence, l'efficacité ». Quel est le format que cela commentaire (s) prendre?				100	
		Votre examen de la gestion des organisations planifiée et réalisée en prenant en considération:					
	a) L'état des actions des revues de direction précédentes?	Conforme		100			
	b) Les changements dans les problèmes internes et externes qui sont pertinents pour le système de management de la SST, y compris: 1. Les besoins et les attentes des parties intéressées? 2. exigences légales et autres exigences? 3. Risques et opportunités?	Conforme		100			
	c) La mesure dans laquelle la politique SST et objectifs ont été atteints?	Conforme		100			

9.3 Revue de direction	d) Informations sur la performance SST, y compris: 1. Incidents non-conformités et les actions correctives et l'amélioration continue? 2. les résultats de la surveillance et de mesure? 3. Les résultats de l'évaluation de la conformité aux exigences légales d'autres exigences? 4. Résultats de la vérification? 5. Consultation et participation des travailleurs? 6. Risques et opportunités?	Conforme	le revue de la direction	100	95,45	
	e) L'adéquation des ressources pour le maintien d'un système efficace SST?	Conforme		100		
	f) communication pertinente avec les parties intéressées?	Conforme		100		
	g) Les possibilités d'amélioration continue?	Conforme	le revue de la direction	100		
	Est-ce que les résultats de l'examen de la gestion comprennent les décisions et les actions liées à:					
	La pertinence continue, l'adéquation et l'efficacité dans la réalisation des résultats escomptés? - Les possibilités d'amélioration continues? - Toute nécessité de modifier le système de management de la SST? - Les besoins en ressources? - Actions nécessaires? Les possibilités d'améliorer l'intégration du système SST avec d'autres processus d'affaires? - Toutes les implications pour l'orientation stratégique de l'organisation?	Conforme	le revue de la direction	100		
	Comment les résultats pertinents de la revue de direction communiqués aux travailleurs et où ils existent des représentants des travailleurs?	Acceptable		50		
	Sous quelle forme votre organisation conserve des informations documentées comme preuve des résultats des examens de gestion?	Conforme	soft et hard	100,00		
Point 10. amélioration						
10.1 Généralités	Comment déterminez-vous et sélectionnez les possibilités d'amélioration et mettre en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour atteindre les résultats escomptés de votre système de management de la SST?	Conforme	audit de servailence	100	100,00	

		En cas d'incident ou de non-conformité se produit, comment votre organisation:								
10.2 Non-conformité et actions correctives.	a) Réagir en temps opportun à l'incident ou la nonconformité et, selon le cas: 1) Prendre des mesures pour contrôler et corriger? 2) face aux conséquences?	Conforme	Procédure accident et incident; Procédure Non-conformité	100	100,00					
	b) Évaluer, avec la participation des travailleurs et la participation d'autres parties intéressées, la nécessité de mesures correctives pour éliminer la cause racine (s) de l'incident ou la non-conformité, afin qu'il ne se reproduise pas ou se produise ailleurs, par: 1) enquête sur l'incident ou l'examen de la nonconformité? 2) déterminer les causes de l'incident ou de nonconformité? 3) déterminer si des incidents similaires se sont produits, si les non-conformités existent ou si pourraient se produire?	Conforme		100						
	c) examiner les évaluations existantes des risques pour la SST et d'autres risques, le cas échéant?	Conforme		100						
	d) déterminer et mettre en oeuvre toute action nécessaire, y compris des mesures correctives, conformément à la hiérarchie des contrôles et la gestion du changement?	Conforme		100						
	e) évaluer les risques SST et qui se rapportent à des risques nouveaux ou modifiés, avant de prendre des mesures?	Conforme		100						
	f) examiner l'efficacité de toute mesure prise, y compris des mesures correctives?	Conforme		100						
	g) apporter des modifications au système de management de la SST, le cas échéant?	Conforme		100						
	Votre organisation prendre des mesures correctives appropriées aux effets ou effets potentiels des incidents ou des non-conformités rencontrées?	Conforme		100						
	Sous quelle forme votre organisation conserve une preuve de l'information documentée de:									
	a) la nature des incidents ou des non-conformités et les actions prises par la suite? b) les résultats de toute action et des mesures correctives, y compris leur efficacité?	Conforme		Procédure accident et incident; Procédure Non-conformité			100			
Comment ces informations sont communiquées aux travailleurs concernés et, le cas échéant, les représentants des travailleurs et des autres parties intéressées?	Conforme	100								
10.3 Amélioration continue	Comment votre organisation à améliorer sans cesse la pertinence, l'adéquation et l'efficacité du système de management de la SST?	Conforme	Procédure accident et incident; Procédure Non-conformité	100	83,33					
	Comment votre organisation:									
	a) améliorer la performance SST?	Conforme		100						
	b) promouvoir une culture qui prend en charge le système de management de la SST?	Conforme		100						
	c) promouvoir la participation des travailleurs à la mise en oeuvre des actions pour l'amélioration continue du système de management de la SST?	Non-conforme		0						
	d) communiquer les résultats des travailleurs d'amélioration continue et si les représentants des travailleurs appropriés?	Conforme		100						
e) maintenir et conserver les informations documentées comme une preuve de l'amélioration continue?	Conforme	Procédure accident et incident; Procédure Non-conformité	100							

Tableau 05. Questionnaire selon la norme ISO 45001 version 2018 (Excel)

III.2.2 Evaluation du HSE-IMS selon la norme ISO 14001 :2015 :

III.2.2.1 Présentation de la grille d'évaluation selon la norme ISO 14001 :2015 :

MANUEL D'UTILISATION OBJECTIFS

La présente grille d'autoévaluation est basée sur la norme ISO 14001:2015. Elle permet à son utilisateur de mesurer les écarts entre les pratiques réelles concernant le système de management de l'environnement d'un organisme et les exigences et recommandations du référentiel international. Ainsi elle constitue pour l'utilisateur un outil d'aide à l'évaluation lui permettant de mettre en évidence l'ensemble des actions d'amélioration à mener.

Cette grille peut-être utilisée en tant que fil directeur d'un audit interne ou externe ainsi que lors d'une autoévaluation.

PRE-REQUIS

L'outil proposé s'adresse à tout type d'organisme, quelque soit sa taille et son produit fini désirant évaluer son système de management de l'environnement selon le référentiel ISO 14001:2015. L'utilisateur se doit d'avoir des connaissances de base en management de l'environnement ainsi qu'en utilisation de référentiels.

Ainsi l'outil s'adresse tant à de jeunes « diplômés HSE » confrontés à l'évaluation selon le référentiel ISO 14001:2015 qu'à des responsables ou auditeurs confirmés souhaitant disposer d'un outil d'utilisation simple et rapide en complément de leurs méthodes d'évaluation habituelles.

PRESENTATION DES ELEMENTS

D'une façon générale, de nombreux boutons d'action et un sommaire dynamique permettent à l'utilisateur de se rendre directement aux résultats qui l'intéressent ou par exemple de réinitialiser la grille. La grille se présente sous format Excel constitué de deux onglets :

- Le diagnostic (3 niveaux de notation **conforme, acceptable et non conforme**)
- Les résultats globaux

SOMMAIRE DYNAMIQUE DE LA GRILLE D'EVALUATION

Ce sommaire dynamique vous dirigera directement au niveau des points du 7 chapitres de l'ISO 14001:2015 sur lequel vous désirez travailler.

Point 4	Contexte de l'organisme
Point 5	Leadership
Point 6	Planification
Point 7	Support (Soutien)
Point 8	Réalisation des activités opérationnelles
Point 9	Évaluation des performances
Point 10	Amélioration

Diagnostic

Résultats globaux

Figure16. Interface de la grille d'évaluation selon ISO 14001 :2015.

III.2.2.2 Diagnostique de HSE-IMS selon la norme ISO 14001 v 2015:

GRILLE D'EVALUATION ISO 14001 VERSION 2015					
ORGANISME EVALUE: GROUPEMENT SONATRACH-AGIP (ENI)					
EVALUATEUR:					
POINTS DE LA NORME CORRESPONDANTS	QUESTIONS	A remplir suivant le niveau de satisfaction aux exigences			Résultats globaux
		Evaluation	Observations		
Point 4. Contexte de l'organisme					
4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte.	Votre SME prend en considération l'orientation stratégique de l'organisme (culture d'entreprise, obligations de conformité, les activités de l'entreprise)	Conforme		100	100,00
	Votre SME prend en considération les enjeux qui peuvent influencés ou être influencés par l'organisme y compris les conditions d'environnement	Conforme	Politique environnementale	100	
4,2 Compréhension des besoins et attentes des parties intéressées	Les parties intéressées et pertinentes pour votre SME sont définies ainsi que leurs exigences obligatoires	Conforme		100	100,00
4.3 Détermination du domaine d'application du système de management environnemental.	Le périmètre géographique et organisationnel du SME est défini.	Conforme		100	100,00
	Les points 4.1 et 4.2 sont respecté	Conforme		100	
	Les fonctions et les limites physiques sont prises en considération	Conforme		100	
	Les activités, les produits et les services de l'organisme sont pris en considération	Conforme		100	
	L'autorité, la capacité de maîtrise et d'influence de l'organisme sont prises en compte dans le SME	Conforme		100	
	Le domaine d'application du SME est une information documentée et communiqué aux parties	Conforme	Politique environnementale	100	
4,4 Système de management environnemental	L'organisme tient à jour et améliore d'une façon continue son SME qui est conforme au niveau d'exigences de la norme ISO 14001	Conforme		100	100,00
	Les points 4.1 et 4.2 sont pris en compte	Conforme		100	

Point 5. Leadership					
5.1 Leadership et engagement.	La direction fait preuve de leadership en assumant la responsabilité et l'efficacité du SME	Conforme		100	100
	La direction s'assure que la politique et les objectifs environnementaux sont compatibles avec l'orientation stratégique et le contexte de l'entreprise	Conforme	Révision 03 : Le 22-10-2020	100	
	La direction s'assure que les exigences du SME sont intégrées aux exigences du processus interne de l'organisme	Conforme		100	
	La direction fournit les ressources nécessaires pour le SME de l'organisme	Conforme	Soutenue par une charte environnementale	100	
	La direction sensibilise sur l'importance d'un SME efficace et conforme aux exigences et encourage ainsi tout le personnel à y contribuer	Conforme		100	
	La direction s'engage pour promouvoir l'amélioration continue	Conforme		100	
	La direction soutient les autres rôles managériaux pertinents	Conforme		100	
5.2 Politique environnementale	Avez-vous une politique environnementale?	Conforme	Soutenue par une charte environnementale	100	98
	Est-elle appropriée aux activités de votre entreprise (nature, dimension et impacts environnementaux liés, produits et services) ?	Conforme		100	
	Comprend t-elle un engagement d'amélioration continue et prévention de la pollution ?	Conforme	Tableaux de Bord Mensuel, Plans d'action et conseil de gestion	100	
	Existe-t-il un document qui comporte l'identification des aspects environnementaux?	Acceptable	Le registre des AES	50	
	Donne-t-elle un cadre pour l'organisme et l'examen des objectifs et cibles environnementaux ?	Conforme		100	
	Garantissez-vous que la politique et les objectifs environnementaux sont communiqués au sein de l'organisme?	Conforme		100	
	Garantissez-vous que la politique environnementale est disponible au public ?	Conforme		100	
5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme	Les responsabilités des rôles pertinents sont attribuées et communiquées au sein de l'organisme.	Conforme	Soutenue par une charte environnementale	100	100,00
	L'attribution des responsabilités permet au SME d'être conforme aux exigences de l'ISO 14001 et de rendre compte de sa performance à la direction.	Conforme		100	

Point 6. Planification					
6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités.	Les enjeux internes et externes du SME sont déterminés.	Conforme		100	100,00
	Les parties intéressées pertinentes pour le SME, leurs exigences et leurs attentes sont définies.	Conforme		100	
	Les risques et opportunités sont pris en compte au niveau stratégique et opérationnel et sont documentés.	Conforme		100	
	Les situations d'urgence potentielles y compris celles susceptibles d'avoir un impact environnemental sont déterminées et communiqués au sein de l'organisme	Conforme		100	
	La perspective de cycle de vie des produits est prise en compte dans le SME	Conforme		100	
	Les changements et évolutions au niveau des activités, des produits et des services sont pris en compte.	Conforme		100	
	Les informations documentées sont mises à jour	Conforme		100	
	L'organisme détermine les obligations de conformité et veille à ce qu'elles soient respectées (mise en œuvre, tenue à jour, améliorations).	Conforme		100	
	Les actions curatives associées au SME sont planifiées	Conforme		100	
	Les actions associées au SME ont intégrées et évaluées au sein de l'organisme	Conforme		100	
6.2 Objectifs environnementaux et planification des actions pour les atteindre.	Les objectifs environnementaux sont en cohérence avec la politique environnementale de l'organisme.	Conforme		100	100,00
	Les objectifs du SME sont communiqués, surveillés et mis à jour.	Conforme	Soutenue par une charte environnementale	100	
	Les informations documentées sur les objectifs sont documentées et tenues à jour	Conforme		100	
	Les ressources et les responsabilités nécessaires à la mise en place du SME sont déterminées.	Conforme		100	
	Les résultats et l'avancement de la réalisation des objectifs sont surveillés par des indicateurs de mesure	Conforme		100	
	L'intégration des actions destinées à atteindre les objectifs environnementaux dans les processus. métier dans les processus métiers est prise en compte	Conforme		100	

Point 7. Support (Soutien)					
7.1+7.2 Ressources et Compétences.	Les ressources mis en place par l'organisme pour le maintien de l'amélioration continue ont été mis à disposition. (Personnel, infrastructure, financement...etc...)	Conforme		100	70,00
	Les personnes avec une responsabilité sur les performances environnementales ont les compétences nécessaires pour mener à bien leur activité.	Acceptable		50	
	Ces compétences sont garanties par des formations ou des expériences appropriées qui ont été identifiés pour les aspects environnementaux.	Conforme		100	
	Des activités Sont réalisées pour acquérir les compétences et leur efficacité est évaluée	Acceptable		50	
	Les preuves de compétences du personnel sont conservés (diplômes, attestations de formation, preuves d'expériences...etc.)	Acceptable		50	
7.3 sensibilisation	Le personnel direct et indirect de l'entreprise est-il formé ou sensibilisé à la maîtrise des impacts environnementaux de l'organisme ? Si oui, existe-t-il une traçabilité ?	Conforme	Voir le PV de sensibilisation du 09/04/2022	100	92,86
	Ces formations sont-elles enregistrées par les responsables en charges dans l'organisme ?	Conforme		100	
	L'organisme sensibilise t-il le personnel travaillant pour ou à son compte ?	Conforme		100	
	Existe-t-il une procédure qui permet la sensibilisation du personnel travaillant ?	Conforme	PRO-GSA-07	100	
	Cette procédure inclue t-elle la conformité à la politique environnementale, aux procédures et aux exigences du SME ?	Conforme		100	
	Cette procédure fait-elle référence aux aspects et impacts environnementaux associés à leur travail ?	Conforme		100	
	Cette procédure souligne t-elle leur rôle et responsabilité pour la réussite de la mise en œuvre du SME	Acceptable		50	
7.4 Communication	Une procédure décrivant le mode de communication a été réalisée ?	Conforme	PRO-GSA-08	100	82,38
	Cette procédure décrit la communication interne entre les différents niveaux et les différentes fonctions de l'organisme ?	Conforme		100	
	Existe-t-il une procédure qui décrit comment recevoir et documenter les demandes pertinentes des parties intéressées externes ?	Acceptable	PRO-GSA-08 Pièce jointe N° 01 (Registre de communications externes)	50	
	L'organisme communique t-il ses aspects environnementaux significatifs ? Si oui, existe-t-il une procédure pour le faire ?	Acceptable		50	

7.5 Informations documentées.	Une procédure de maîtrise de la documentation a-t-elle été rédigée?	Conforme	PRO-GSA-01	100	91,67	
	Définit-elle le mode d'approbation des documents avant diffusion?	Conforme		100		
	Décrit-elle le mode de révision et de mise à jour de vos documents?	Conforme	Pièce jointe N°02 (Maitrise de la documentations)	100		
	Explique-t-elle la façon dont les modifications et le statut en vigueur de vos documents sont identifiés?	Conforme	Système électronique (partage des documents via le portail web et le disque partagé U/ P)	100		
	Décrit-elle un mode d'action rendant vos documents lisibles et identifiables sur les lieux d'utilisation?	Conforme		100		
	Explicite-t-elle le mode d'archivage des documents obsolètes ?	Acceptable	Pièce jointe N° 01(Liste des enregistrements)	50		
Point 8. Réalisation des activités opérationnelles						
8.1 Planification et maîtrise opérationnelles.	L'organisme établie, met en œuvre, maîtrise et tient à jour les processus nécessaires pour satisfaire aux exigences relatives au système de management environnemental.	Conforme		100	100,00	83,33
	L'organisme réalise les actions identifiées en 6.1 et 6.2, en établissant des critères opérationnels pour le ou les processus et en mettant en œuvre la maîtrise du ou des processus, conformément aux critères opérationnels.	Conforme		100		
	L'organisme maîtrise les modifications prévues, analyse les conséquences des modifications imprévues et mène des actions pour limiter tout effet négatifs et s'assure que les processus externalisés sont maîtrisés ou influencés, en définissant le type et le degré de maîtrise au sein du SME.	Conforme		100		
	L'Organisme établie des moyens de maîtrise, de façon appropriée, pour s'assurer que son ou ses exigences environnementales sont prises en compte en prenant en considération chaque phase de son cycle de vie.	Conforme		100		
	Existe-t-il des procédures décrivant des actions à entreprendre en cas d'absence de procédures pouvant entraîner des écarts par rapport au SME ?	Conforme		100		
	L'Organisme fournit des informations sur les impacts environnementaux significatifs potentiels liés au transport ou à la livraison, l'utilisation, traitement en fin de vie et à l'élimination finale de ses produits et services.	Conforme		100		
	L'organisme tient à jour des informations documentées dans une mesure suffisante pour avoir l'assurance que les processus ont été réalisés comme prévu.	Conforme		100		
8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence	Existe-t-il une procédure dérivant le mode d'identification et de maîtrise des situations d'urgence ?	Acceptable	Plan Interne d'Intervention "PII"	50	66,67	
	Existe-t-il un plan de prévention et d'action pour les situations d'urgence et accidents réels ?	Acceptable	PII version 2020 en cours d'approbation	50		
	Existe-t-il des simulations périodiques des situations d'urgence ?	Conforme		100		

Point 9. Évaluation de la performance					
9.1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation	Une procédure de surveillance et de mesurage des activités pouvant avoir un impact environnemental significatif est rédigée?	Conforme	PRO-GSA-10	100	100
	Cette procédure comprend t-elle la documentation des informations permettant le suivi de la performance, des contrôles opérationnels applicables et la conformité aux objectifs et cibles environnementaux ?	Conforme	Pièce jointe N°01 (Plan de surveillance et mesurage)	100	
	Existe-t-il des enregistrements prouvant que les équipements de surveillance et de mesure utilisés sont étalonnés ou vérifiés ?	Conforme		100	
9.2 Audit interne.	Réalisez-vous des audits internes à des intervalles planifiés au sein de l'organisme ?	Conforme	Existe un programme d'audit interne	100	100,00
	Vos audits permettent-ils de statuer sur la conformité du SME aux dispositions prévues y compris aux exigences légales ?	Conforme		100	
	Vos audits permettent-ils de vérifier la tenue à jour du SME ?	Conforme		100	
	Les résultats des audits sont-ils transmis à la direction ?	Conforme	Pièce jointe N° 03 (Rapport d'audit) de la procédure d'audit	100	
	Les audits réalisés prennent-ils en compte les résultats des audits précédents ?	Conforme		100,00	
	Avez-vous rédigé une procédure documentée formalisant vos audits internes (fréquence, responsabilité, méthode, critères, rapport d'audit, conservation des enregistrements...)?	Conforme	PRO-GSA-05	100,00	
9.3 Revue de direction	Vos revues de direction sont-elles planifiées à des intervalles réguliers?	Conforme		100	100,00
	Quels sont les éléments d'entrée de vos revues de direction?	Conforme	*Performances HSE *Progrès des objectifs et des cibles *Données sur les modifications législatives *Données sur les changements des conditions environnementales *Données sur les parties intéressées	100	
	Quels sont les éléments de sortie de vos revues de direction?	Conforme	*Objectifs et cibles *Programmes HSE *Evaluation de la nécessité de modifier la politique HSE ou autre élément du système HSE-IMS	100	
	Les enregistrements des revues de direction sont-ils conservés?	Conforme		100,00	

Point 10. amélioration						
10.1 Généralités	L'organisme détermine les opportunités d'amélioration (points 9.1, 9.2, 9.3) et réalise les actions nécessaires pour atteindre les résultats.	Conforme		100	100,00	100,00
10.2 Non-conformité et actions correctives.	Une procédure de maîtrise des non-conformités réelles et potentielles est-elle rédigée ?	Conforme	PRO-GSA-04	100	100,00	
	..Définit-elle le mode d'identification et de correction de ces non-conformités ?	Conforme		100		
	Spécifie-t-elle la méthodologie à prendre pour remédier aux impacts environnementaux liés ?	Conforme		100		
	Définit-elle les exigences pour examiner et déterminer les causes et entreprendre des actions ?	Conforme	Pièces jointes N° 01 et N° 03 (Rapport de non-conformité et formulaire d'action C-P)	100		
	Définit-elle le mode d'enregistrement des résultats des actions correctives et des actions préventives mises en œuvre ?	Conforme	Pièce jointe N° 04 (Registre de suivi des actions correctives / préventives)	100		
	Spécifie-t-elle les exigences pour passer en revue l'efficacité des actions correctives et préventives ?	Conforme		100		
10.3 Amélioration continue	L'organisme améliore en continu la performance environnementale du SME.	Conforme		100	100,00	

Tableau 06. Questionnaire selon la norme ISO 14001 version 2015 (Excel)

III.3 Présentation des résultats de chaque évaluation :

III.3.1 Les résultats globaux de l'évaluation de la norme ISO 45001 :

Le tableau suivant montre le pourcentage de conformité pour chaque chapitre de l'ISO 45001 :

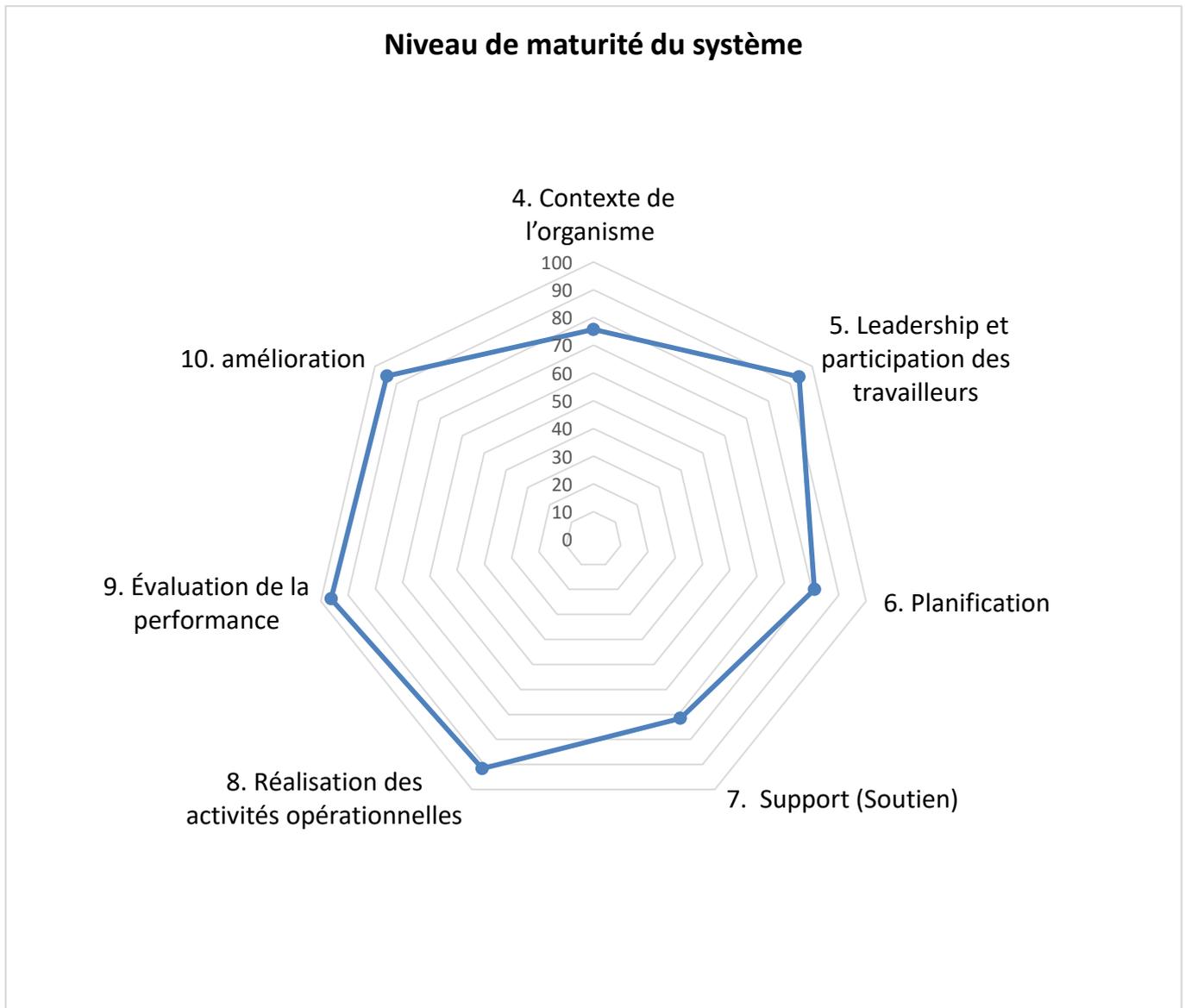
Les chapitres de l'ISO 45001	Conformité du chapitre %	Conformité ISO 45001 %
4. Contexte de l'organisme	75,63	86,36857143
5. Leadership et participation des travailleurs	94	
6. Planification	81,07	
7. Support (Soutien)	71,55	
8. Réalisation des activités opérationnelles	91,67	
9. Évaluation de la performance	96,22	
10. amélioration	94,44	

Tableau 07. Conformité de SMSST selon les chapitres de la norme ISO 45001

Selon les paramètres de calcul pour chaque chapitre/élément de la norme ISO 45001 :2018, la conformité du GSA à ces chapitres est comme suit :

- La conformité du GSA est entre (70% _ 80%) par rapport aux chapitres :
 - 4. Contexte de l'organisme ;
 - 7. Support (Soutien).
- La conformité du GSA est = 81,07% par rapport à chapitre 6. Planification.
- La conformité du GSA est > 90% par rapport aux chapitres :
 - 5. Leadership et participation des travailleurs ;
 - 8. Réalisation des activités opérationnelles ;
 - 9. Évaluation de la performance ;
 - 10. amélioration.

Les résultats sont résumés dans le graphe suivant :



Graphe 1. Résultat global d'évaluation selon ISO 45001 :2018

La conformité du GSA selon la norme ISO 45001= 86.4%, ce pourcentage est très bon, mais l'organisme GSA devrait essayer d'augmenter ce pourcentage avec des actions correctives. Nous verrons ces actions sur le plan d'action à la fin du ce chapitre.

III.3.2 Les résultats globaux de l'évaluation de la norme ISO 14001 :

Le tableau suivant montre le pourcentage de conformité pour chaque chapitre de l'ISO 14001 :

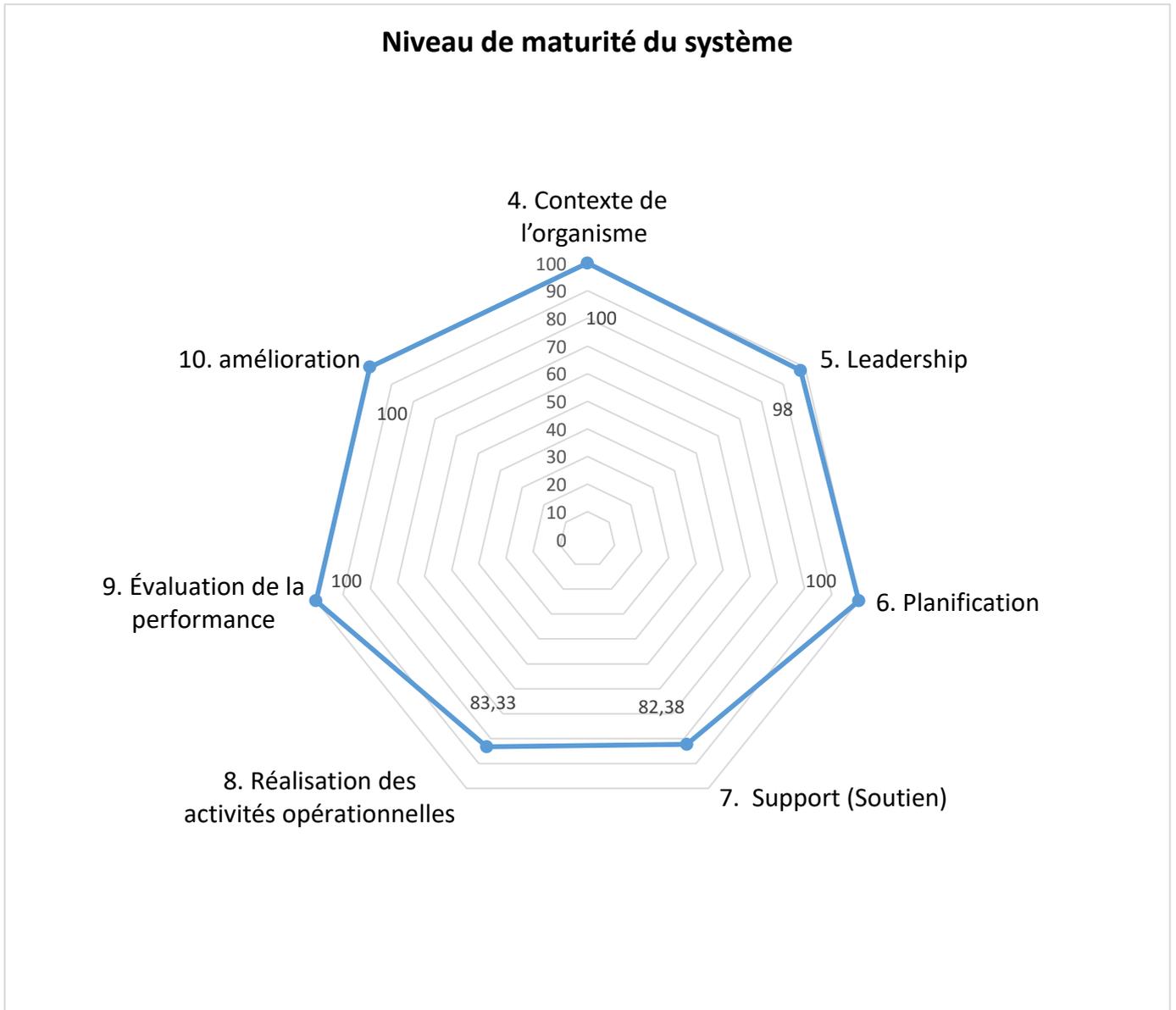
Les chapitres de l'ISO 14001	Conformité du chapitre %	Conformité ISO 14001 %
4. Contexte de l'organisme	100	94,81571429
5. Leadership	98	
6. Planification	100	
7. Support (Soutien)	82,38	
8. Réalisation des activités opérationnelles	83,33	
9. Évaluation de la performance	100	
10. amélioration	100	

Tableau 08. Conformité de SME selon les chapitres de la norme ISO 14001.

Selon les paramètres de calcul pour chaque chapitre/élément de la norme ISO 14001 :2015, la conformité du GSA à ces chapitres est comme suit :

- La conformité du GSA est entre (80% _ 85%) par rapport aux chapitres :
 - 7. Support (Soutien) ;
 - 8. Réalisation des activités opérationnelles.
- La conformité du GSA est = 98% par rapport à chapitre 5. Leadership.
- La conformité du GSA est = 100% par rapport aux chapitres :
 - 4. Contexte de l'organisme ;
 - 6. Planification ;
 - 9. Évaluation de la performance
 - 10. amélioration

Les résultats sont résumés dans le graphe suivant :



Graphe 2. Résultat global d'évaluation selon ISO 14001 :2015

La conformité du GSA selon la norme ISO 14001 = 94,81%, ce pourcentage indique que l'organisme GSA a fait de grands efforts pour préserver l'environnement, est que GSA a un grand intérêt pour la protection de l'environnement.

III.4 Identification des leviers pour passer de l'état actuel à l'état cible (comment y'allier):

Face à cette phase de travail qui consiste à identifier les leviers qui permettent de réduire l'écart entre l'état actuel et l'état souhaité, un plan d'action

Pout-nous aider à mettre en œuvre des actions pertinentes avec des objectifs fixés. Sans cette réflexion, le piège est de se tromper d'action et de voir la situation actuelle rester inchangée. Le tableau suivant représente le plan d'action :

Standard	Point critique	Exigence	Etat	Raison d'écart	Actions
	4.2 Compréhension des besoins et attentes des travailleurs et autres parties intéressées.	Avez-vous déterminé les besoins et les attentes de ces parties intéressées qui sont pertinentes au système de gestion de la santé et la sécurité au travail?	Non conforme	Insuffisance dans la documentation	1- Identifier les parties intéressées (clients, direction, fournisseurs, actionnaires...) 2 - Caractériser pour chacune des parties intéressées les exigences de SMSST qu'elles ont vis-à-vis de votre processus ou projet. 3 - Déterminer pour chacune des exigences de SMSST la nature de l'impact en cas de non-respect de l'exigence. 4 - Entreprendre un dialogue avec les parties intéressées considérées comme critiques pour votre projet, et votre SMSST, Ce dialogue doit être traduit en engagements, objectifs à atteindre ou en actions correctives,
	5.4 Consultation et participation des travailleurs	L'organisation: fournir un accès en temps opportun à des informations claires, compréhensibles et pertinentes sur le système de gestion H & OS?	Acceptable	moyennes insuffisantes	Diffusion du système SMSST et de politique HSE par email

6.2 objectifs de SST et de la planification pour les atteindre	Les objectifs OH & S:			
	c) prendre en compte les exigences applicables, les résultats de l'évaluation des risques et opportunités et les résultats de la consultation avec les représentants des travailleurs et des travailleurs?	Non conforme	communication insuffisante en matière de prévention des risques	Organiser des réunions périodiques entre la CHSCT et les représentants des travailleurs, L'organisme doit investir dans la formation au travail d'équipe, dans la résolution des problèmes de SST et des conflits entre les personnes, ainsi que favoriser la participation des travailleurs.
	e) communiqué?	Non conforme	communication insuffisante par tout les personnes	Diffuser une culture de la communication, -Envoyez une lettre d'information mensuelle par e-mail. -Utilisez un panneau d'affichage. -Des réunions pratiques . -Des fiches/étiquettes « sécurité ». -Partagez les études de cas ou les rapports d'accident.
7.3 sensibilisation	Comment l'organisation veiller à ce que les travailleurs connaissent:			
	c) Les incidents et les résultats des enquêtes qui sont pertinentes pour eux?	Non conforme	Négligence	Recueillir des données dans des documents comme des fiches techniques, des procès-verbaux de comités de santé et de sécurité, des rapports d'inspection, des politiques des entreprises, des rapports d'entretien, des rapports sur des incidents antérieurs, des méthodes de travail sécuritaires et des rapports de formation. Tout renseignement pertinent devrait être pris en compte pour déterminer ce qui peut s'être produit, et quels changements pourraient être recommandés pour éviter que des incidents semblables ne se reproduisent.
	d) risques,risques pour la SST et les actions déterminées qui sont pertinents pour eux?	Non conforme		

ISO 45001 Version 2018	7.4.1 Généralités	<p>Comment l'organisation prend en compte la diversité des aspects (sexe, la langue, la culture, l'alphabétisation, le handicap) en tenant compte des besoins de communication?</p>	Non conforme	moyen standard pour tout le monde	<p>_Une bonne conception des tâches (organisation du travail), _Demander au travailleur d'expliquer l'obstacle qu'il rencontre lorsqu'il accomplit son travail. _Demande au travailleur s'il existe des ajustements ou des modifications qui pourraient lever ou atténuer les obstacles qu'il rencontre. _Formation, _Mettre au jour les enjeux de lutte contre les discriminations du fait de ces critères</p>
		<p>Comment sont les opinions des parties intéressées ont estimé que la mise en place des processus de communication?</p>	Non conforme	ne pas pris en charge	<p>Communication, -Dialogue avec les parties intéressées, -Divulgarion des informations, -Implication des parties intéressées dans la mise en place des processus de communication, -N'attendez pas l'apparition d'un problème pour dialoguer,</p>
	8.1 Planification et maîtrise opérationnelles.	<p>L'organisation coordonne ses processus d'approvisionnement avec ses sous-traitants, afin d'identifier les dangers et évaluer et maîtriser les risques SST découlant de:</p> <p>a) Les activités et les activités des entrepreneurs qui ont un impact de l'organisation? b) Les activités et les opérations de l'organisation qui influent sur les travailleurs des entrepreneurs? c) les activités et les opérations entrepreneurs qui ont une incidence d'autres parties intéressées dans le lieu de travail?</p>	Non conforme	Une mauvaise gestion d'approvisionnement	<p>_Elaborer un plan d'approvisionnement avec les sous traitants , _Contrôle de conformité des matières premières, _Identifier et signaler les menaces liées a la production, a l'approvisionnement et aux ventes. Il s'agit d'évaluer :</p> <p>Fournisseurs Manufacturiers Entrepôts Distributeurs Routes de transport Détaillants</p>

	<p>Est-ce que les organisations processus d'approvisionnement à définir et à appliquer des critères de santé et sécurité au travail pour la sélection des sous-traitants?</p>	<p>Non conforme</p>	<p>Une mauvaise gestion d'approvisionnement</p>	<p>Les fournisseurs devront remplir un questionnaire sur la santé et sécurité du travail (SST)</p>
	<p>Comment votre organisation:</p>			
<p>10.3 Amélioration continue</p>	<p>c) promouvoir la participation des travailleurs à la mise en oeuvre des actions pour l'amélioration continue du système de management de la SST?</p>	<p>Non conforme</p>	<p>Des procédures non structurés pour la participation des travailleurs</p>	<p>L'organisme doit établir, mettre en oeuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour : la participation des travailleurs par leur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • implication de manière appropriée dans l'identification des dangers, l'évaluation des risques et la détermination des moyens de maîtrise ; • implication de manière appropriée dans toute enquête en cas d'incident ; • implication dans l'élaboration et la révision des politiques et objectifs SST ; • consultation en cas de changements qui affectent leur SST ; • représentation pour les questions de santé et sécurité au travail.

ISO 14001 Version 2015	5.2 Politique environnementale	Existe-t-il un document qui comporte l'identification des aspects environnementaux?	Acceptable	Le registre des AES ne contient pas les AES du centre de traitement huile	Ajouter les AES du centre de traitement huile dans le registre et assurer la mise à jour de ce dernier
	7.1+7.2 Ressources et Compétences.	Les personnes avec une responsabilité sur les performances environnementales ont les compétences nécessaires pour mener à bien leur activité.	Acceptable	Le dialogue avec les salariés est presque nul en matière de culture de sécurité,	Diffuser une culture de sécurité, Formation sur les bonnes pratiques de la santé et de sécurité au travail,
		Des activités Sont réalisées pour acquérir les compétences et leur efficacité est évaluée	Acceptable	insuffisance d'évaluation des compétences et performances des salariés	évaluer les compétences et performances des salariés en : utiliser des indicateurs de performance, fixer des objectifs de travail mesurables, proposer aux collaborateurs de s'auto-évaluer, réaliser une évaluation à 360°, pratiquer la supervision et le mentorat pour une évaluation plus poussée,
7.3 sensibilisation	Cette procédure souligne t-elle leur rôle et responsabilité pour la réussite de la mise en œuvre du SME	Acceptable	Sensibilisation dans les dernières heures de travail, ce qui rend les travailleurs ennuyés et non concentrés	Choisissez des moments appropriés pour la sensibilisation,	

7.4 Communication	Existe-t-il une procédure qui décrit comment recevoir et documenter les demandes pertinentes des parties intéressées externes ?	Acceptable	L'organisme n'a pas pris en compte la gestion des plaintes des parties intéressées externes	Ajouter les plaintes des parties intéressées externes au document,
7.5 Informations documentées.	Explicite-t-elle le mode d'archivage des documents obsolètes ?	Acceptable	ne pas expliquer de quoi cela dépend l'archivage des documents obsolètes	Déclarer tous ce qui concerne le mode d'archivage des documents obsolètes
8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence	Existe-t-il un plan de prévention et d'action pour les situations d'urgence et accidents réels ?	Acceptable	Incomplétude du plan pour tous les accidents attendus	Apprendre de l'expérience et de l'expertise d'autres entreprises similaires surtout concernant les accidents majeurs,

Tableau 9. Le plan d'action de l'évaluation (Excel).

Conclusion

Après notre période de formation au sein du groupement GSA et après la réalisation de notre étude, nous avons acquis des informations importantes qui nous ont permis de connaître son système de management intégré, Ce dernier a conduit l'entreprise vers la réalisation des résultats attendus dans certains volets ;

Tout au long de ce chapitre, nous avons pu analyser et donner une interprétation aux données recueillies à travers notre évaluation sur le système HSE-IMS. Les résultats obtenus par cette évaluation sont résumés comme suite ;

- ✓ Le niveau d'adhésion du système HSE-IMS par rapport à la norme ISO 45001 :2018 est : **86.4%**
- ✓ Le niveau d'adhésion du système HSE-IMS par rapport à la norme ISO 14001 :2015 est : **94,81%**
- ✓ Le niveau global d'adhésion est : **90.6 %**

Ces résultats montrent les efforts qui ont été déployés par l'entreprise pour atteindre un niveau élevé en matière de santé, sécurité et environnement en se focalisant sur la démarche d'amélioration continue.

Finalement, Le système de management intégré selon HSE-IMS est un outil de travail, qui permettra d'instaurer une culture de maîtrise des risques et d'assurer un niveau élevé d'intégrité et de performance.

Conclusion Générale

Le but de tout système de management intégré est d'améliorer sans cesse la qualité des produits et des services tout en maintenant un niveau élevé en matière de santé, sécurité et de protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle un système de management intégré doit être lancé.

L'objectif de ce modeste travail est de définir en quoi consiste le système de management intégré QSE et proposer les outils, les voies et les moyens nécessaires pour faciliter l'application et l'évaluation de ce système.

Objectif a été atteint par le biais d'une étude approfondie des différents systèmes de management liés aux paramètres du triptyque QSE et comment les intégrer dans un seul système d'une part et d'autre part l'évaluation de l'application du référentiel HSE-IMS du groupement SONATRACH-AGIP.

Enfin ; cette évaluation par la méthode « *GAP ANALYSIS* » nous a permis de tirer des écarts par rapport aux exigences des normes et nous a donné un plan d'action qui est une clé pour atteindre les objectifs de l'entreprise en matière HSE et loin de la vers la conformité réglementaire.

Bibliographie

- (1) AFNOR EDITION, Systèmes de management intégré - Bonnes pratiques et retours d'expériences, janvier 2003, Web : <https://www.boutique.afnor.org>;
- (2) WIKIPEDIA EN FRANCAISE, Système de management intégré ;
- (3) FAUCHER. S, Système intégré de management- Qualité Sécurité Environnement, Édition AFNOR, 2006 ;
- (4) M. VINEL, Le système de management par étapes appliqué à une PME, Mémoire de Master 2-Institut d'Hygiène Industrielle et de l'Environnement « Sécurité Sanitaire Environnement Travail » Centre de Paris, 2010 ;
- (5) ISO ORG. principes de management de la qualité Edition 02, organisation internationale de normalisation, Genève suisse. 2016 ;
- (6) P.A. SPETTEL, J.P. DENIZET et P.REGENASS, Amélioration du système de management qualité existant et préparation à la certification ISO 9001, Projet de fin d'études -INSA de Strasbourg ,2001 ;
- (7) CHAYMA DHAHRI, Préparation de la migration du système de management de la santé et sécurité au travail de l'OHSAS 18001 :2007 vers l'ISO 45001 :2018, rapport de Stage de Fin d'Etudes Pour l'obtention du Diplôme de master professionnel, Université virtuelle de Tunis, 2019 ;
- (8) ISO ORG, Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail — Exigences et lignes directrices pour leur utilisation, Première édition 2018-03, ISO 2018, Web: www.iso.org ;
- (9) MME ZENNAD HANANE. MLE SERRADJ LYDIA, L'impact de la démarche des normes ISO sur la motivation et la satisfaction des cadres au sein de L'Entreprise Portuaire Bejaia (EPB). UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA, Septembre 2020 ;
- (10) JULIEN DI GIULIO, Le management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement (QSE), Mémoire de Master 1-Institut Remois de Gestion (IRG) Université de Reims Champagne –Ardenne, 2010 ;
- (11) ISO ORG, Systèmes de management environnemental — Exigences et lignes directrices pour son utilisation, Troisième édition 2015-09-15, ISO 2015, Web : www.iso.org ;
- (12) F. GILLET-GOINARD, *Bâtir un système intégré (Qualité, Sécurité et Environnement De la qualité au QSE)*, Edition-Groupe Eyrolles, 2006 ;

- (13) P.VINARD, Les grands principes du management, Edition perso, 2010 ;
- (14) A.BASACI et A.BOUHOREIRA, *Système de management intégré « SMI » cas de système QHSE au niveau de l'ENTP*, Mémoire fin d'étude- Institut d'Hygiène et Sécurité industrielle de Batna, 2009 ;
- (15) Rapport d'audit de surveillance GSA, GROUPEMENT SONATRACH AGIP, 10 Mai 2022 ;
- (16) MANUEL HSE GSA, GROUPEMENT SONATRACH AGIP, 2021 ;
- (17) DNV GL, GAP ANALYSIS– Evaluation de votre système selon les nouvelles versions des normes ISO, Web : www.dnvgl.fr/certification.

Annexes

Annexe 1 : Politique HSE du GSA.



Groupement régi par le décret 93-08 du 25 04 93



POLITIQUE HSE

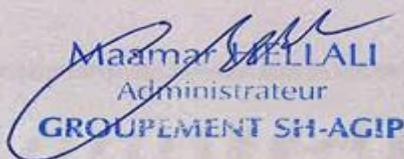
Le Groupement SONATRACH-AGIP, dans le cadre de ses activités, s'engage solennellement, dans une stratégie de développement durable, en son sein ainsi que dans ses relations avec les tierces parties ; Notre ambition : devenir une référence en matière d'Hygiène, Sécurité et Environnement.

- *Le respect moral envers nos employés, nos prestataires et nos partenaires est un principe de fonctionnement fondamental et prédominant de l'entreprise.*
- *La prévention, la protection et la promotion de la santé, de la sécurité des travailleurs et des installations selon une approche d'évaluation des risques basée sur les différents niveaux d'exposition ;*
- *La protection de l'intégrité publique, la tutelle et la promotion des droits humains, le progrès et le bien-être de la collectivité, dans le respect des diversités et des identités culturelles ;*
- *La prévention de la pollution afin de préserver et de protéger l'environnement, les ressources naturelles, la biodiversité et les écosystèmes selon les principes et les valeurs du développement durable à travers l'identification des aspects et l'évaluation des impacts environnementaux ;*
- *L'amélioration continue des performances HSE dans l'ensemble de ses activités.*

A travers la mise en œuvre d'un Système de Management Intégré HSE, le Groupement SONATRACH-AGIP soucieux de réduire les risques pour les employés et les impacts environnementaux générés par ses activités s'engage à :

- *Agir dans le sens du respect des dispositions légales algériennes, des standards internationaux, des standards des maisons mères ainsi que des autres standards applicables dans le domaine HSE et ce à travers une veille réglementaire avec une surveillance continue de la conformité légale et normative en collaboration avec les autorités locales si besoin est ;*
- *Définir les enjeux externes et internes pertinents pour le système de management Intégré HSE*
- *Evaluer les Besoins et attentes des parties intéressées, y compris Les obligations de conformité*
- *Définir les Risques et opportunités (Internes et externes)*
- *Démontrer l'engagement personnel des managers envers le HSE « HSE management leadership » afin d'améliorer la culture d'entreprise à tous les niveaux, ce qui se traduira par des améliorations importantes en matière de santé, de sécurité et de gestion de l'environnement.*

Hassi Messaoud, 03 Novembre 2019


Maamar HELLALI
Administrateur
GROUPEMENT SH-AGIP




Antonio RENZULLI
Administrateur Adjoint
GROUPEMENT SH-AGIP

Annexe 2 : Charte environnementale du GSA.

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

Cette charte et les objectifs associés sont revus périodiquement afin de s'assurer de leur pertinence. Elle s'inscrit dans les orientations générales et dans la politique environnementale et contribue à l'engagement et aux performances environnementales du Groupement Sonatrach-Agip.

Le Groupement SONATRACH-AGIP, Considérant ;

«Qu'aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable de conjuguer, efficacité, productivité et respect de l'environnement» ;

«Que notre démarche volontaire vers le développement durable passe par la prévention de la pollution afin de préserver et de protéger l'environnement et optimiser la gestion des ressources naturelles» ;

«Qu'une entreprise citoyenne doit rechercher la préservation de l'environnement au même titre que les autres intérêts, et les choix destinés à répondre aux défis d'aujourd'hui ne doivent pas compromettre le destin des générations futures» ;

«Que notre devoir est de mettre en œuvre des actions concrètes en proposant des solutions innovantes et intégrer la dimension environnement dans la stratégie de l'entreprise afin de veiller au respect de l'environnement par nos employés, nos partenaires et nos prestataires » ;

«Que notre engagement environnemental se résume par nos objectifs à travers un processus d'amélioration continu, inspiré par les bonnes pratiques à mettre en œuvre par l'ensemble des collaborateurs en cohérence avec l'identification des impacts environnementaux significatifs de notre activité, et en accord avec nos obligations réglementaires» ;

Conscient de ses impacts significatifs le Groupement Sonatrach-Agip s'appuie sur les principes directeurs suivants :

Hassi Messaoud, 03 Novembre 2019

Maamar MELLALI Administrateur
Antonio RENZULLI Administrateur Adjoint
GROUPEMENT SH-AGIP GROUPEMENT SH-AGIP



Réduire notre empreinte environnementale :

Traiter les effluents liquides industriels et interdire leurs rejet dans la nature ; Traiter les eaux domestiques et les réutiliser à des fins d'irrigation ; Améliorer la qualité des émissions atmosphériques liées aux fonctionnements des installations, réduire les gaz torchés et favoriser leur réinjections ; L'utilisation durable des différentes ressources en réduisant leur consommation, notamment de l'eau, des énergies (électricité, gasoil) et de toute autre ressource naturelle.

Etre exemplaire à travers nos actions pour le respect des dispositions légales algériennes, des standards internationaux, des standards des maisons mères ainsi que des autres standards applicables à nos installations par la prise en compte de la dimension environnementale de notre dispositif de surveillance continu de la conformité légale et normative.

S'assurer que les employés sont pleinement conscients de l'engagement de la direction à la politique environnementale GSA. Sensibiliser tous les travailleurs à comprendre et mettre en application les objectifs environnementaux ; promouvoir le comportement écologique, l'appréciation et la valorisation de leur contribution à la démarche environnementale en leur offrant la formation et la sensibilisation pour le développement de la conscience environnementale au sein de l'entreprise.

Prendre en charge les non conformités et les doléances avec une gestion efficace et un traitement rapide des situations de crise environnementale et la prévention des pollutions.

Evaluer et réviser périodiquement les aspects environnementaux et les impacts significatifs dans le cadre de nos activités et l'adéquation environnementale lors de l'étude des nouveaux projets.

Communication en toute transparence de nos actions et de leurs résultats ainsi que l'assurance de toujours choisir les meilleurs partenaires, matériaux et méthodes pour la préservation de l'environnement. Renforcement du dialogue régulier en interne et avec les prestataires pour promouvoir les actions écoresponsables dans l'entreprise en collaboration avec les autorités.

Travailler ensemble pour réduire et minimiser les risques de pollution ou contamination de l'environnement en améliorant le tri à la source et en élaborant des conventions avec des entreprises spécialisées et agréées par le MATE et ANDD pour leur élimination, leur recyclage ; aussi assurer un suivi pour les déchets dangereux et leur cheminement.

Annexe 3 : Liste des personnes interviewées pendant l'évaluation.

Nom Et Prénom	Fonction
ASSAMEUR Madjid	Conseiller HSE, HSEH
BOUKHAIL Mohamed El Amine	Ingénieur HSE-IMS, HSEH
GHRARA Saci	Ingénieur HSE, HSEB
LEGHRIBI Saber	Ingénieur HSE, HSEB
BRAHMI Chaabane	Ingénieur environnement, HSEB
OULED BAHMANI Nacer	Ingénieur environnement, HSEB
SEBIHI Lotfi	Ingénieur Instrumentation, MAIN
MOKRANE Samir	Ingénieur Instrumentation, MAIN
GACEM Mehdi	Coordonnateur Formation, RHU

Annexe 4 : Liste nominative des procédures GSA

PRO-GSA-01 : Management de la documentation.

PRO-GSA-02 : Aspects environnementaux.

PRO-GSA-03 : Exigences légales.

PRO-GSA-04 : Non conformités actions correctives et préventives.

PRO-GSA-05 : Audits Internes.

PRO-GSA-07 : Formation.

PRO-GSA-08: Communication.

PRO-GSA-09: Approvisionnements.

PRO-GSA-10 : Surveillance et mesurage.

PRO-GSA-11 : Identification et évaluation des risques.

PRO-GSA-020 : Evacuation médicale d'urgence.

PRO-GSA-025: Gestion des EPI.

PRO-GSA-030: Mesures de contrôle et d'inspection du Catering & des locaux du GSA.

PRO-GSA-035 : Gestion des boîtes à pharmacie.

PRO-GSA-040 : Incidents et Accidents.

PRO-GSA-050: Exigence HSE dans les contrats.

PRO-GSA-060: Surveillance médicale.

PRO-GSA-070 : Gestion des Véhicules de Service.

PRO-BRN-03: LOG out TAG out.

PRO-BRN-04:Allumage des torches.

PRO-BRN-05:Travaux en hauteur.

PRO-BRN-06 : Gestion des modifications.

PRO-BRN-07 : Travaux à chaud.

PRO-BRN-14: Travaux en espaces confinés.

Instructions Opérationnelles

IOP-GSA-02: Veille réglementaire.

IOP-GSA-03 : Simulations d'urgence.

IOP-BRN-09 : Panneaux de signalisation de sécurité.